



Coup d'oeil

sur les municipalités
de la MRC L'Assomption

**Recensement
2021**

Service de surveillance, recherche et évaluation
Direction de santé publique

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Lanaudière**

Québec 

Mot du Service

Lorsqu'on veut mieux agir pour et avec la population, la connaissance des caractéristiques de celle-ci représente un atout indéniable. Ces informations seront d'autant plus utiles si elles sont jumelées, entre autres, avec les connaissances que les utilisateurs possèdent eux-mêmes de cette population.

Dans cette perspective, et avec la diffusion des données du Recensement canadien de 2021 par Statistique Canada, le Service de surveillance, recherche et évaluation propose l'actualisation de sa série *Coup d'œil*. Celle-ci est formée de documents pour les six municipalités régionales de comté (MRC) de la région (D'Autray, Joliette, L'Assomption, Les Moulins, Matawinie et Montcalm) déclinées par municipalité qui les composent, et un autre pour l'ensemble de la région qui met en évidence les données par MRC, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec.

Toujours sous forme de fiches, chaque document présente les principaux indicateurs regroupés autour de chapitres portant sur le territoire, les familles, les ménages privés, le revenu, le logement, l'immigration et les minorités visibles, l'identité autochtone, la langue, la scolarité, la mobilité, le transport et le travail. Pour chaque indicateur, on y retrouve quelques faits saillants, un tableau et un graphique décrivant, lorsque possible, l'évolution entre 2016 et 2021.

Ces documents s'inscrivent dans le mandat de notre Service. D'une part, de fournir des outils qui informent des particularités de la population lanadoise et permettent de mieux identifier les populations vulnérables. D'autre part, de servir de guide pour contribuer à mieux orienter et planifier les services dans chaque communauté pour assurer l'amélioration de leur santé et de leur qualité de vie.

Élizabeth Cadieux
Chef de l'administration des programmes
Surveillance, recherche et évaluation



Coup d'oeil

sur les municipalités
de la MRC L'Assomption

**Recensement
2021**

Service de surveillance, recherche et évaluation
Direction de santé publique

Chapitre 1 Le territoire

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Lanaudière**

Québec 

Auteurs

Geneviève Marquis
Marjolaine Lamoureux Théorêt

Collaborateurs

Abdezhar Bamohammi
Patrick Bellehumeur

Sous la coordination de

Élizabeth Cadieux

Conception graphique et mise en page

Geneviève Marquis
Lise Trudel

Ce document est disponible, en version électronique seulement, sur le site Web du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, au www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca sous *Documentation/Santé publique/Portraits populationnels*.

À la condition d'en mentionner la source, sa reproduction à des fins non commerciales est autorisée. Toute information extraite de ce document devra porter la source suivante :

MARQUIS, Geneviève, et Marjolaine LAMOUREUX THÉORÊT. *Coup d'œil sur les municipalités de la MRC L'Assomption – Recensement 2021*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, octobre 2022.

Source de l'image : Canva

© Direction de santé publique, CISSS de Lanaudière, 2022

Dépôt légal
Quatrième trimestre 2022
ISBN 978-2-550-93132-4
Bibliothèque et Archives nationales du Québec



Mot du Service

Lorsqu'on veut mieux agir pour et avec la population, la connaissance des caractéristiques de celle-ci représente un atout indéniable. Ces informations seront d'autant plus utiles si elles sont jumelées, entre autres, avec les connaissances que les utilisateurs possèdent eux-mêmes de cette population.

Dans cette perspective, et avec la diffusion des données du Recensement canadien de 2021 par Statistique Canada, le Service de surveillance, recherche et évaluation propose l'actualisation de sa série *Coup d'œil*. Celle-ci est formée de documents pour les six municipalités régionales de comté (MRC) de la région (D'Autray, Joliette, L'Assomption, Les Moulins, Matawinie et Montcalm) déclinées par municipalité qui les composent, et un autre pour l'ensemble de la région qui met en évidence les données par MRC, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec.

Toujours sous forme de fiches, chaque document présente les principaux indicateurs regroupés autour de chapitres portant sur le territoire, les familles, les ménages privés, le revenu, le logement, l'immigration et les minorités visibles, l'identité autochtone, la langue, la scolarité, la mobilité, le transport et le travail. Pour chaque indicateur, on y retrouve quelques faits saillants, un tableau et un graphique décrivant, lorsque possible, l'évolution entre 2016 et 2021.

Ces documents s'inscrivent dans le mandat de notre Service. D'une part, de fournir des outils qui informent des particularités de la population lanadoise et permettent de mieux identifier les populations vulnérables. D'autre part, de servir de guide pour contribuer à mieux orienter et planifier les services dans chaque communauté pour assurer l'amélioration de leur santé et de leur qualité de vie.

Élizabeth Cadieux
Chef de l'administration des programmes
Surveillance, recherche et évaluation



Superficie des terres, densité et classement provincial, 2021

	Superficie des terres en kilomètres carrés	Densité de population au kilomètre carré	Classement des municipalités
Charlemagne	2,17	2 906,2	156
Repentigny	61,52	1 399,6	13
Saint-Sulpice	36,17	92,9	247
L'Assomption	98,74	237,4	49
L'Épiphanie	56,57	157,0	118

Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2021, Fichier 98-10-0002.ivt.

Superficie des terres

La superficie des terres désigne le nombre de kilomètres carrés de terres dans une région géographique donnée. Les données sur la superficie des terres ne sont pas officielles et servent uniquement à calculer la densité de la population.

Densité de la population

La densité de la population est le nombre de personnes au kilomètre carré. Pour obtenir la densité de la population, on divise la population totale par la superficie des terres.

Classement des municipalités

Le classement des municipalités présenté par Statistique Canada est basé sur le nombre total de villes, municipalités, villages, village cri, village naskapi, village nordique, cantons, cantons unis, paroisses, établissement indien, réserves indiennes, terres réservées aux Cris, terre inuite, gouvernement régional et territoires non organisés composant la province du Québec, totalisant 1 194 rangs.





Coup d'oeil

sur les municipalités
de la MRC L'Assomption

**Recensement
2021**

Service de surveillance, recherche et évaluation
Direction de santé publique

Chapitre 2 Les familles

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Lanaudière**

Québec 

Auteurs

Geneviève Marquis
Marjolaine Lamoureux Théorêt

Collaborateurs

Abdezhar Bamohammi
Patrick Bellehumeur

Sous la coordination de

Élizabeth Cadieux

Conception graphique et mise en page

Geneviève Marquis
Lise Trudel

Ce document est disponible, en version électronique seulement, sur le site Web du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, au www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca sous *Documentation/Santé publique/Portraits populationnels*.

À la condition d'en mentionner la source, sa reproduction à des fins non commerciales est autorisée. Toute information extraite de ce document devra porter la source suivante :

MARQUIS, Geneviève, et Marjolaine LAMOUREUX THÉORÊT. *Coup d'œil sur les municipalités de la MRC L'Assomption – Recensement 2021*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, octobre 2022.

Source de l'image : Canva

© Direction de santé publique, CISSS de Lanaudière, 2022

Dépôt légal

Quatrième trimestre 2022

ISBN 978-2-550-93132-4

Bibliothèque et Archives nationales du Québec



Mot du Service

Lorsqu'on veut mieux agir pour et avec la population, la connaissance des caractéristiques de celle-ci représente un atout indéniable. Ces informations seront d'autant plus utiles si elles sont jumelées, entre autres, avec les connaissances que les utilisateurs possèdent eux-mêmes de cette population.

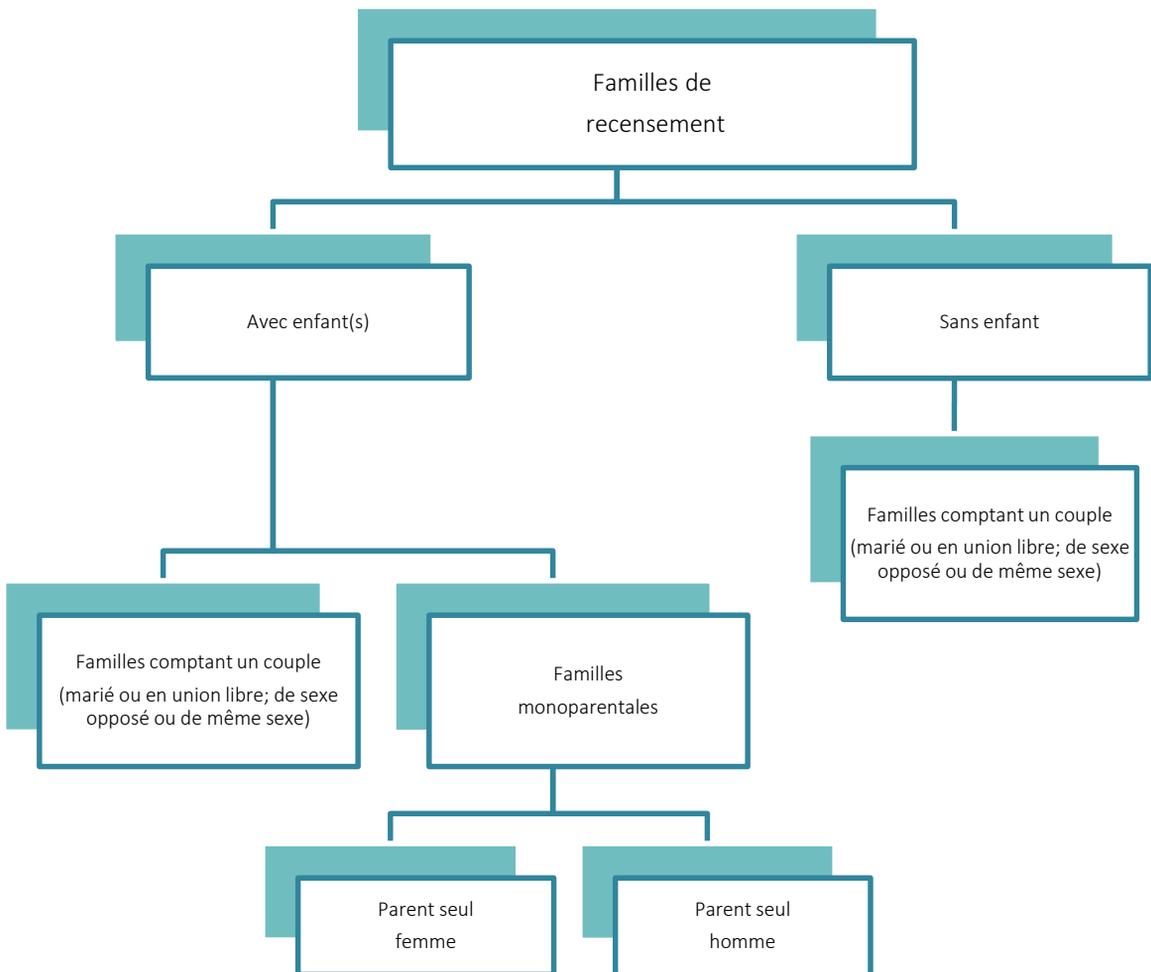
Dans cette perspective, et avec la diffusion des données du Recensement canadien de 2021 par Statistique Canada, le Service de surveillance, recherche et évaluation propose l'actualisation de sa série *Coup d'œil*. Celle-ci est formée de documents pour les six municipalités régionales de comté (MRC) de la région (D'Autray, Joliette, L'Assomption, Les Moulins, Matawinie et Montcalm) déclinées par municipalité qui les composent, et un autre pour l'ensemble de la région qui met en évidence les données par MRC, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec.

Toujours sous forme de fiches, chaque document présente les principaux indicateurs regroupés autour de chapitres portant sur le territoire, les familles, les ménages privés, le revenu, le logement, l'immigration et les minorités visibles, l'identité autochtone, la langue, la scolarité, la mobilité, le transport et le travail. Pour chaque indicateur, on y retrouve quelques faits saillants, un tableau et un graphique décrivant, lorsque possible, l'évolution entre 2016 et 2021.

Ces documents s'inscrivent dans le mandat de notre Service. D'une part, de fournir des outils qui informent des particularités de la population lanaudoise et permettent de mieux identifier les populations vulnérables. D'autre part, de servir de guide pour contribuer à mieux orienter et planifier les services dans chaque communauté pour assurer l'amélioration de leur santé et de leur qualité de vie.

Élizabeth Cadieux
Chef de l'administration des programmes
Surveillance, recherche et évaluation





Familles de recensement, 2016 et 2021 (N)

	2016	2021	Variation
	N	N	%
Charlemagne	1 750	1 825	4,3
Repentigny	25 050	25 130	0,3
Saint-Sulpice	1 055	1 030	-2,4
L'Assomption	6 540	6 700	2,4
L'Épiphanie	2 520	2 565	1,8

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-401-X2016053.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

En 2021, la MRC de L'Assomption compte 37 255 familles de recensement, ce qui représente 25 % des familles de Lanaudière.

Plus de deux familles sur trois de la MRC résident dans la municipalité de Repentigny.

À l'exception de la municipalité de Saint-Sulpice, la proportion de familles de recensement a augmenté sur tout le territoire de la MRC.

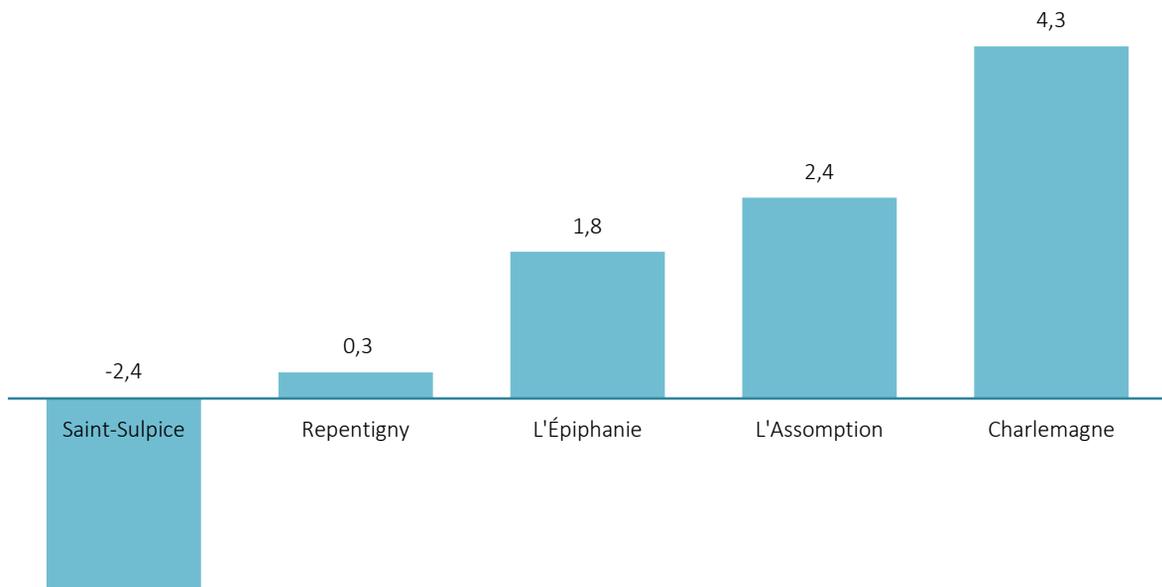
En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Famille de recensement

« Un couple marié et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; un couple en union libre et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; ou un parent dans une famille monoparentale, peu importe son état matrimonial, habitant avec au moins un enfant dans le même logement et cet ou ces enfants. Tous les membres d'une famille de recensement particulière habitent le même logement. Les enfants peuvent être des enfants biologiques ou adoptés, peu importe leur âge ou leur état matrimonial, du moment qu'ils habitent dans le logement sans leur propre conjoint marié, conjoint de fait ou enfant. Les petits-enfants habitant avec leurs grands-parents, alors qu'aucun des parents n'est présent, constituent également une famille de recensement. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, juillet 2022.

Variation de la proportion de familles de recensement, 2016-2021 (%)



Familles de recensement avec enfant(s) à la maison parmi l'ensemble des familles de recensement, 2016 et 2021 (N, % et variation de la proportion)

	2016			2021			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Charlemagne	860	1 750	49,1	895	1 825	49,0	-0,2
Repentigny	14 770	25 050	59,0	14 485	25 130	57,6	-2,2
Saint-Sulpice	605	1 055	57,3	550	1 030	53,4	-6,9
L'Assomption	4 060	6 540	62,1	4 070	6 700	60,7	-2,1
L'Épiphanie	1 555	2 520	61,7	1 575	2 565	61,4	-0,5

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

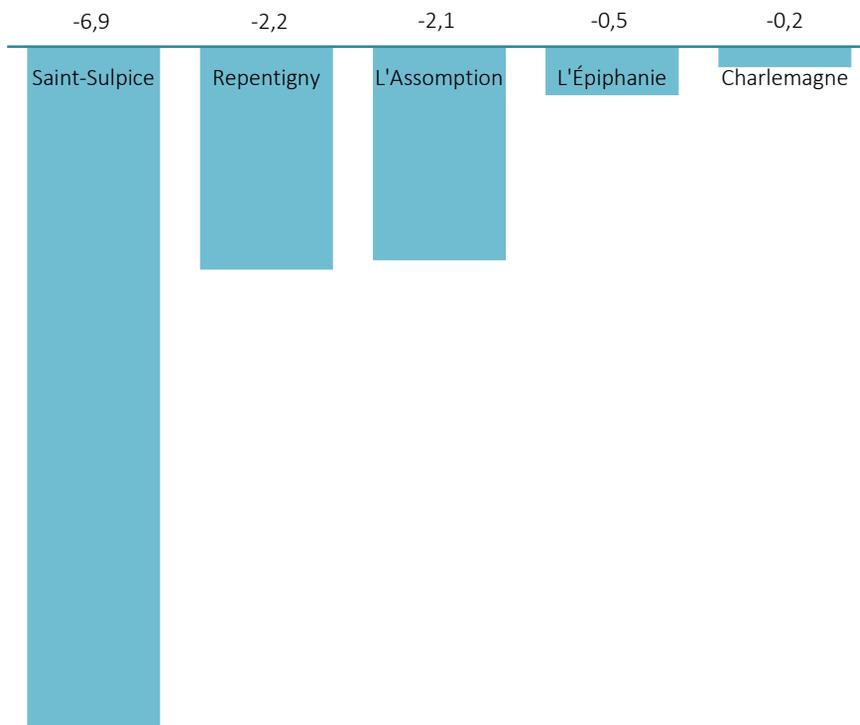
Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-401-X2016053.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

Famille de recensement

« Un couple marié et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; un couple en union libre et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; ou un parent dans une famille monoparentale, peu importe son état matrimonial, habitant avec au moins un enfant dans le même logement et cet ou ces enfants. Tous les membres d'une famille de recensement particulière habitent le même logement. Les enfants peuvent être des enfants biologiques ou adoptés, peu importe leur âge ou leur état matrimonial, du moment qu'ils habitent dans le logement sans leur propre conjoint marié, conjoint de fait ou enfant. Les petits-enfants habitant avec leurs grands-parents, alors qu'aucun des parents n'est présent, constituent également une famille de recensement. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, juillet 2022.

Variation de la proportion de familles de recensement avec enfant(s) à la maison parmi l'ensemble des familles de recensement, 2016-2021 (%)



En 2021, 58 % des familles de recensement ont au moins un enfant à la maison.

La proportion de familles avec enfant(s) à la maison est plus élevée dans les municipalités de L'Épiphanie et de L'Assomption.

Charlemagne est celle ayant la proportion la plus faible de familles avec enfant(s).

Toutes les municipalités ont enregistré une baisse de la proportion de familles de recensement avec enfant(s).

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Familles de recensement sans enfant à la maison parmi l'ensemble des familles de recensement, 2016 et 2021 (N, % et variation de la proportion)

	2016			2021			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Charlemagne	895	1 750	51,1	935	1 825	51,2	0,2
Repentigny	10 275	25 050	41,0	10 645	25 130	42,4	3,3
Saint-Sulpice	450	1 055	42,7	485	1 030	47,1	10,4
L'Assomption	2 475	6 540	37,8	2 630	6 700	39,3	3,7
L'Épiphanie	965	2 520	38,3	990	2 565	38,6	0,8

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

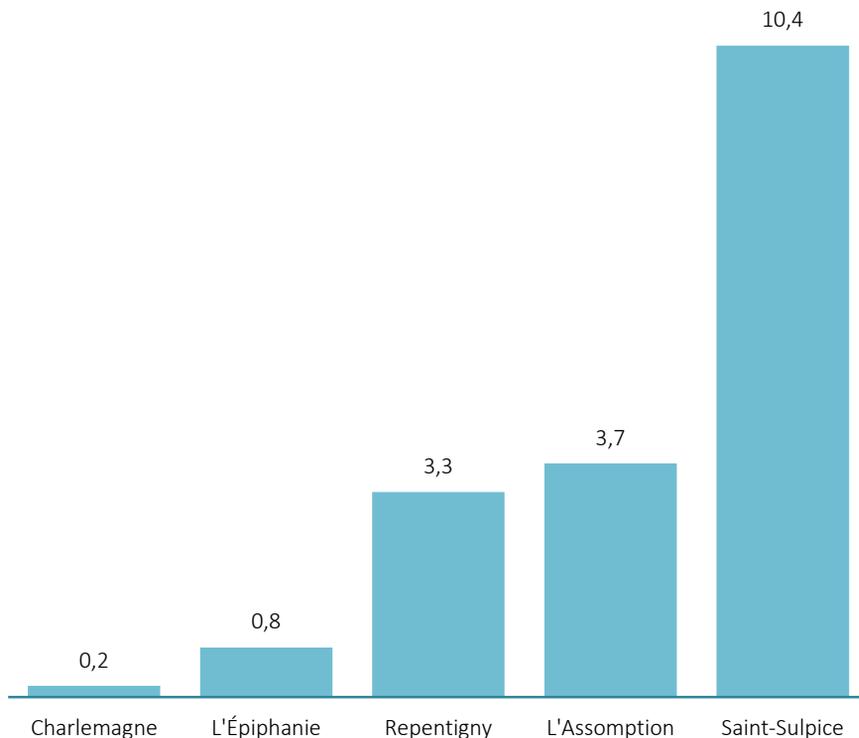
Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-401-X2016053.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

Famille de recensement

« Un couple marié et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; un couple en union libre et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; ou un parent dans une famille monoparentale, peu importe son état matrimonial, habitant avec au moins un enfant dans le même logement et cet ou ces enfants. Tous les membres d'une famille de recensement particulière habitent le même logement. Les enfants peuvent être des enfants biologiques ou adoptés, peu importe leur âge ou leur état matrimonial, du moment qu'ils habitent dans le logement sans leur propre conjoint marié, conjoint de fait ou enfant. Les petits-enfants habitant avec leurs grands-parents, alors qu'aucun des parents n'est présent, constituent également une famille de recensement. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, juillet 2022.

Variation de la proportion de familles de recensement sans enfant à la maison parmi l'ensemble des familles de recensement, 2016-2021 (%)



En 2021, 42 % des familles de recensement sont sans enfant à la maison.

Plus d'une famille sur deux dans Charlemagne n'ont pas d'enfant à la maison.

Toutes les municipalités ont enregistré une hausse de la proportion de familles de recensement sans enfant à la maison.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Familles de recensement comptant un couple parmi l'ensemble des familles de recensement, 2016 et 2021 (N, % et variation de la proportion)

	2016			2021			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Charlemagne	1 430	1 750	81,7	1 455	1 825	79,7	-2,4
Repentigny	20 940	25 050	83,6	21 140	25 130	84,1	0,6
Saint-Sulpice	885	1 055	83,9	850	1 030	82,5	-1,6
L'Assomption	5 425	6 540	83,0	5 535	6 700	82,6	-0,4
L'Épiphanie	2 050	2 520	81,3	2 040	2 565	79,5	-2,2

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

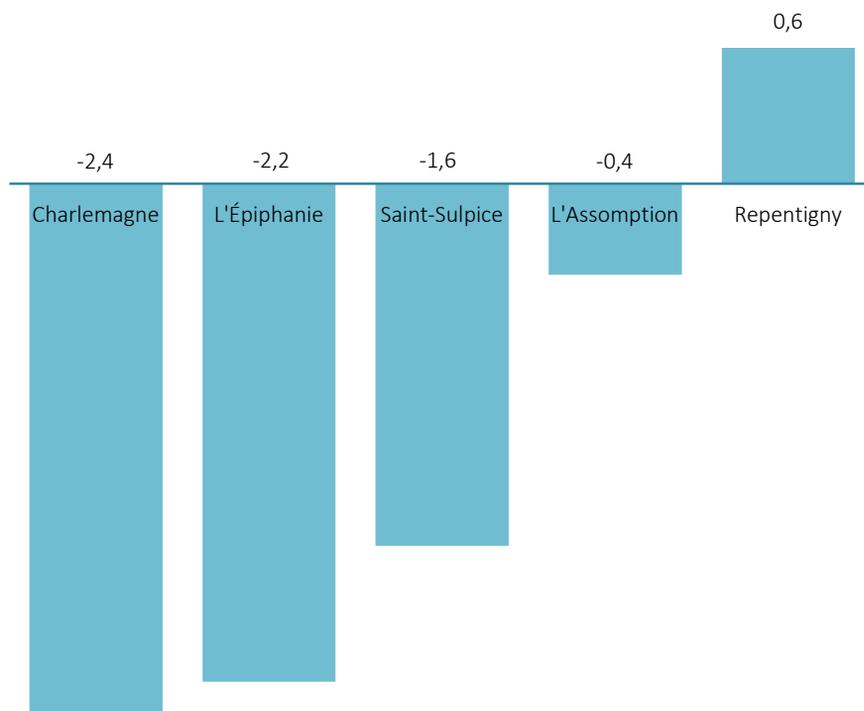
Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-401-X2016053.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

Famille de recensement

« Un couple marié et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; un couple en union libre et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; ou un parent dans une famille monoparentale, peu importe son état matrimonial, habitant avec au moins un enfant dans le même logement et cet ou ces enfants. Tous les membres d'une famille de recensement particulière habitent le même logement. Les enfants peuvent être des enfants biologiques ou adoptés, peu importe leur âge ou leur état matrimonial, du moment qu'ils habitent dans le logement sans leur propre conjoint marié, conjoint de fait ou enfant. Les petits-enfants habitant avec leurs grands-parents, alors qu'aucun des parents n'est présent, constituent également une famille de recensement. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, juillet 2022.

Variation de la proportion de familles de recensement comptant un couple parmi l'ensemble des familles de recensement, 2016-2021 (%)



En 2021, 83 % des familles de recensement comptent un couple.

La proportion est semblable dans les cinq municipalités de la MRC.

À l'exception de Repentigny, la proportion de familles de recensement comptant un couple a diminué toutes les municipalités.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Familles de recensement comptant un couple avec enfant(s) à la maison parmi l'ensemble des familles de recensement comptant un couple, 2016 et 2021 (N, % et variation de la proportion)

	2016			2021			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Charlemagne	540	1 430	37,8	520	1 455	35,7	-5,4
Repentigny	10 665	20 940	50,9	10 495	21 140	49,6	-2,5
Saint-Sulpice	435	885	49,2	365	850	42,9	-12,6
L'Assomption	2 950	5 425	54,4	2 905	5 535	52,5	-3,5
L'Épiphanie	1 085	2 050	52,9	1 055	2 040	51,7	-2,3

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

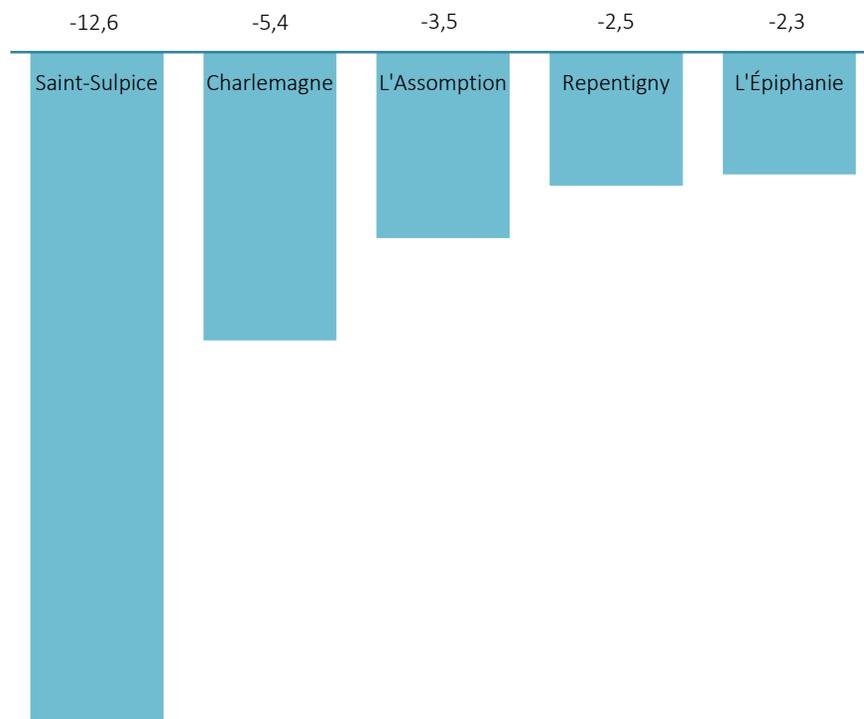
Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-401-X2016053.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

Famille de recensement

« Un couple marié et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; un couple en union libre et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; ou un parent dans une famille monoparentale, peu importe son état matrimonial, habitant avec au moins un enfant dans le même logement et cet ou ces enfants. Tous les membres d'une famille de recensement particulière habitent le même logement. Les enfants peuvent être des enfants biologiques ou adoptés, peu importe leur âge ou leur état matrimonial, du moment qu'ils habitent dans le logement sans leur propre conjoint marié, conjoint de fait ou enfant. Les petits-enfants habitant avec leurs grands-parents, alors qu'aucun des parents n'est présent, constituent également une famille de recensement. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, juillet 2022.

Variation de la proportion de familles de recensement comptant un couple avec enfant(s) à la maison parmi l'ensemble des familles de recensement comptant un couple, 2016-2021 (%)



En 2021, la moitié des familles comptant un couple ont au moins un enfant à la maison.

Cette proportion est de 36 % dans la municipalité de Charlemagne.

La proportion de familles de recensement comptant un couple avec enfant(s) a diminué dans toutes les municipalités.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Familles de recensement comptant un couple sans enfant à la maison parmi l'ensemble des familles de recensement comptant un couple selon le territoire, 2016 et 2021 (N, % et variation de la proportion)

	2016			2021			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Charlemagne	895	1 430	62,6	935	1 455	64,3	2,7
Repentigny	10 275	20 940	49,1	10 645	21 140	50,4	2,6
Saint-Sulpice	450	885	50,8	485	850	57,1	12,2
L'Assomption	2 475	5 425	45,6	2 630	5 535	47,5	4,2
L'Épiphanie	965	2 050	47,1	990	2 040	48,5	3,1

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

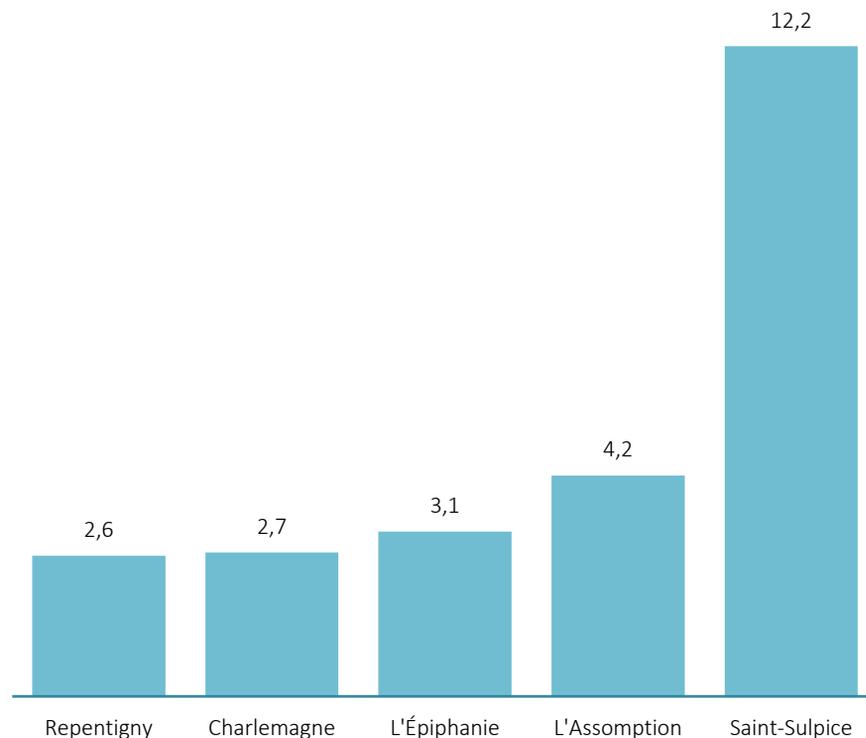
Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-401-X2016053.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

Famille de recensement

« Un couple marié et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; un couple en union libre et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; ou un parent dans une famille monoparentale, peu importe son état matrimonial, habitant avec au moins un enfant dans le même logement et cet ou ces enfants. Tous les membres d'une famille de recensement particulière habitent le même logement. Les enfants peuvent être des enfants biologiques ou adoptés, peu importe leur âge ou leur état matrimonial, du moment qu'ils habitent dans le logement sans leur propre conjoint marié, conjoint de fait ou enfant. Les petits-enfants habitant avec leurs grands-parents, alors qu'aucun des parents n'est présent, constituent également une famille de recensement. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, juillet 2022.

Variation de la proportion de familles de recensement comptant un couple sans enfant à la maison parmi l'ensemble des familles de recensement comptant un couple, 2016-2021 (%)



En 2021, parmi les familles comptant un couple, 51 % d'entre elles sont sans enfant à la maison.

Dans la municipalité de Charlemagne, près des deux tiers des couples sont sans enfant à la maison.

Toutes les municipalités ont enregistré une hausse de la proportion de familles de recensement comptant un couple sans enfant à la maison.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

**Familles monoparentales parmi l'ensemble des familles de recensement avec enfant(s), 2016 et 2021
(N, % et variation de la proportion)**

	2016			2021			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Charlemagne	320	860	37,2	375	895	41,9	12,6
Repentigny	4 105	14 770	27,8	3 990	14 485	27,5	-0,9
Saint-Sulpice	170	605	28,1	185	550	33,6	19,7
L'Assomption	1 110	4 060	27,3	1 165	4 070	28,6	4,7
L'Épiphanie	470	1 555	30,2	520	1 575	33,0	9,2

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

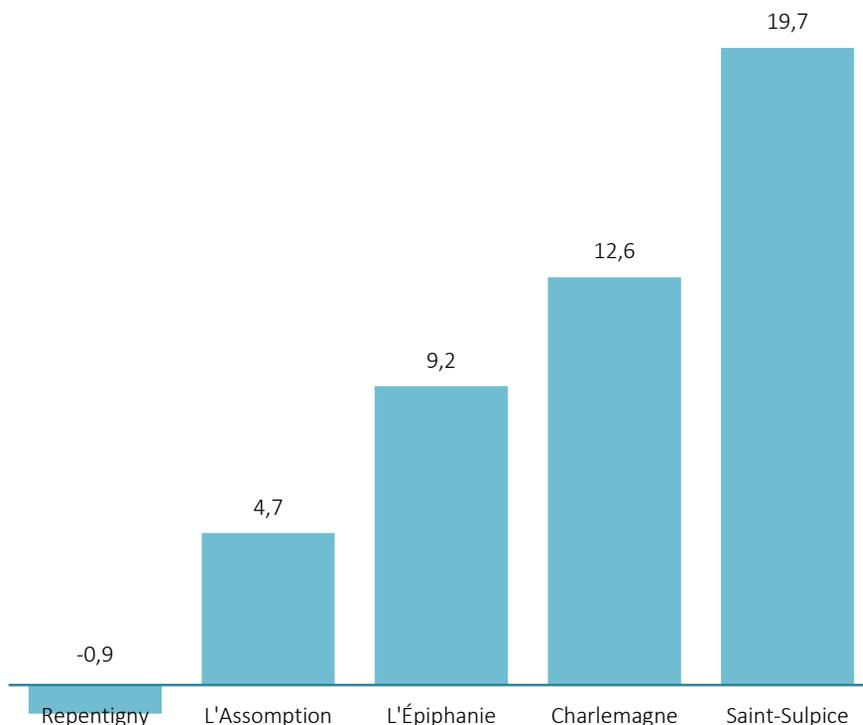
Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-401-X2016053.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

Famille de recensement

« Un couple marié et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; un couple en union libre et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; ou un parent dans une famille monoparentale, peu importe son état matrimonial, habitant avec au moins un enfant dans le même logement et cet ou ces enfants. Tous les membres d'une famille de recensement particulière habitent le même logement. Les enfants peuvent être des enfants biologiques ou adoptés, peu importe leur âge ou leur état matrimonial, du moment qu'ils habitent dans le logement sans leur propre conjoint marié, conjoint de fait ou enfant. Les petits-enfants habitant avec leurs grands-parents, alors qu'aucun des parents n'est présent, constituent également une famille de recensement. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, juillet 2022.

Variation de la proportion de familles monoparentales parmi l'ensemble des familles de recensement avec enfant(s), 2016-2021 (%)



Les familles monoparentales en 2021, représentent 29 % des familles de recensement avec enfant(s).

Cette proportion est de 42 % dans la municipalité de Charlemagne.

À l'exception de Repentigny, la proportion de familles monoparentales a augmenté sur tout le territoire de la MRC.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Familles monoparentales dont le chef de famille est une femme parmi l'ensemble des familles de recensement monoparentales, 2016 et 2021 (N, % et variation de la proportion)

	2016			2021			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Charlemagne	250	320	78,1	285	375	76,0	-2,7
Repentigny	3 065	4 105	74,7	2 975	3 990	74,6	-0,1
Saint-Sulpice	120	170	70,6	120	185	64,9	-8,1
L'Assomption	780	1 110	70,3	850	1 165	73,0	3,8
L'Épiphanie	330	470	70,2	380	520	73,1	4,1

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

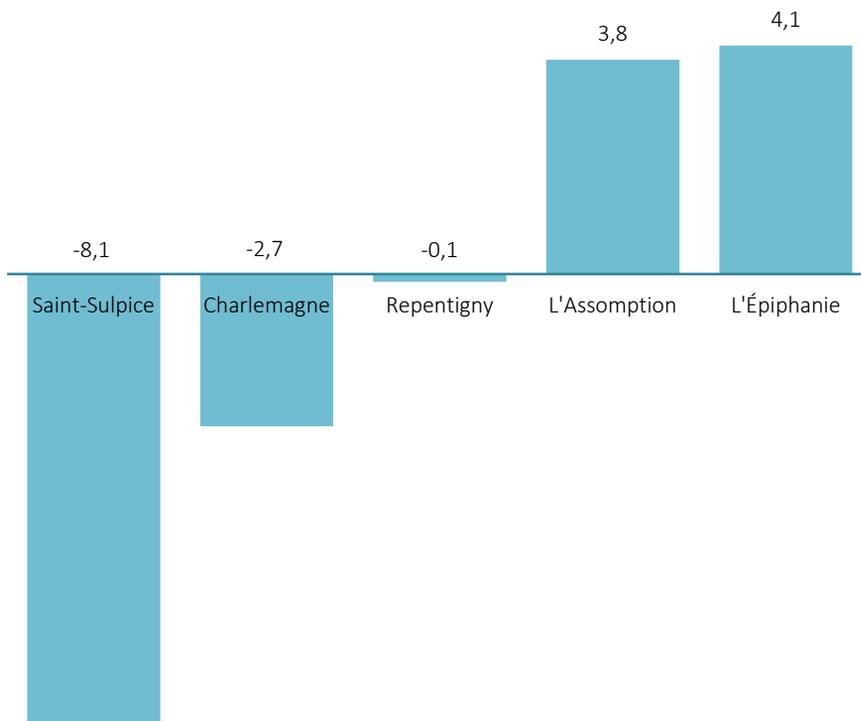
Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-401-X2016053.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

Famille de recensement

« Un couple marié et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; un couple en union libre et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; ou un parent dans une famille monoparentale, peu importe son état matrimonial, habitant avec au moins un enfant dans le même logement et cet ou ces enfants. Tous les membres d'une famille de recensement particulière habitent le même logement. Les enfants peuvent être des enfants biologiques ou adoptés, peu importe leur âge ou leur état matrimonial, du moment qu'ils habitent dans le logement sans leur propre conjoint marié, conjoint de fait ou enfant. Les petits-enfants habitant avec leurs grands-parents, alors qu'aucun des parents n'est présent, constituent également une famille de recensement. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, juillet 2022.

Variation de la proportion de familles monoparentales dont le chef de famille est une femme parmi l'ensemble des familles de recensement monoparentales, 2016-2021 (%)



En 2021, près des trois quart des familles monoparentales ont une femme comme chef de famille.

Cette proportion est de 65 % dans la municipalité de Saint-Sulpice.

La proportion de familles monoparentales dont le chef de famille est une femme a diminué dans trois des cinq municipalités.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Familles monoparentales dont le chef de famille est un homme parmi l'ensemble des familles de recensement monoparentales, 2016 et 2021 (N, % et variation de la proportion)

	2016			2021			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Charlemagne	70	320	21,9	90	375	24,0	9,7
Repentigny	1 050	4 105	25,6	1 015	3 990	25,4	-0,5
Saint-Sulpice	45	170	26,5	65	185	35,1	32,7
L'Assomption	325	1 110	29,3	320	1 165	27,5	-6,2
L'Épiphanie	135	470	28,7	145	520	27,9	-2,9

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

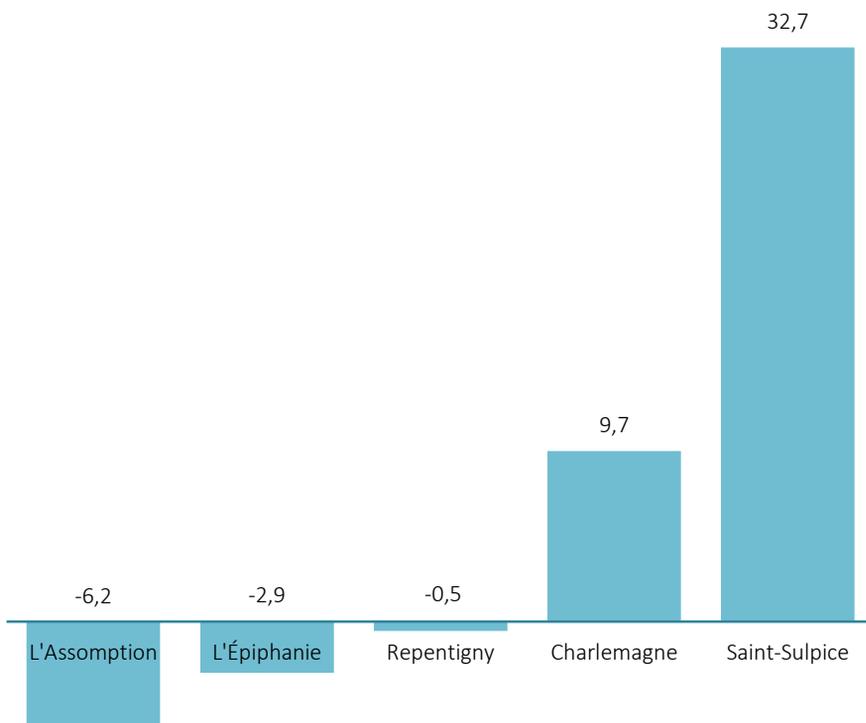
Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-401-X2016053.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

Famille de recensement

« Un couple marié et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; un couple en union libre et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; ou un parent dans une famille monoparentale, peu importe son état matrimonial, habitant avec au moins un enfant dans le même logement et cet ou ces enfants. Tous les membres d'une famille de recensement particulière habitent le même logement. Les enfants peuvent être des enfants biologiques ou adoptés, peu importe leur âge ou leur état matrimonial, du moment qu'ils habitent dans le logement sans leur propre conjoint marié, conjoint de fait ou enfant. Les petits-enfants habitant avec leurs grands-parents, alors qu'aucun des parents n'est présent, constituent également une famille de recensement. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, juillet 2022.

Variation de la proportion de familles monoparentales dont le chef de famille est un homme parmi l'ensemble des familles de recensement monoparentales, 2016-2021 (%)



En 2021, 26 % des familles monoparentales ont un homme comme chef de famille.

Cette proportion atteint 35 % dans la municipalité de Saint-Sulpice.

La proportion de familles monoparentales dont le chef est un homme a augmenté dans deux des cinq municipalités.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.



Coup d'oeil

sur les municipalités
de la MRC L'Assomption

**Recensement
2021**

Service de surveillance, recherche et évaluation
Direction de santé publique

Chapitre 3 Le logement

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Lanaudière**

Québec 

Auteurs

Geneviève Marquis
Émilie Nantel

Collaborateurs

Abdezhar Bamohammi
Patrick Bellehumeur

Sous la coordination de

Élizabeth Cadieux

Conception graphique et mise en page

Geneviève Marquis
Lise Trudel

Ce document est disponible, en version électronique seulement, sur le site Web du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, au www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca sous *Documentation/Santé publique/Portraits populationnels*.

À la condition d'en mentionner la source, sa reproduction à des fins non commerciales est autorisée. Toute information extraite de ce document devra porter la source suivante :

MARQUIS, Geneviève, et Émilie NANTEL. *Coup d'œil sur les municipalités de la MRC L'Assomption – Recensement 2021*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, novembre 2022.

Source de l'image : Canva

© Direction de santé publique, CISSS de Lanaudière, 2022

Dépôt légal

Quatrième trimestre 2022

ISBN 978-2-550-93132-4

Bibliothèque et Archives nationales du Québec



Mot du Service

Lorsqu'on veut mieux agir pour et avec la population, la connaissance des caractéristiques de celle-ci représente un atout indéniable. Ces informations seront d'autant plus utiles si elles sont jumelées, entre autres, avec les connaissances que les utilisateurs possèdent eux-mêmes de cette population.

Dans cette perspective, et avec la diffusion des données du Recensement canadien de 2021 par Statistique Canada, le Service de surveillance, recherche et évaluation propose l'actualisation de sa série *Coup d'œil*. Celle-ci est formée de documents pour les six municipalités régionales de comté (MRC) de la région (D'Autray, Joliette, L'Assomption, Les Moulins, Matawinie et Montcalm) déclinées par municipalité qui les composent, et un autre pour l'ensemble de la région qui met en évidence les données par MRC, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec.

Toujours sous forme de fiches, chaque document présente les principaux indicateurs regroupés autour de chapitres portant sur le territoire, les familles, les ménages privés, le revenu, le logement, l'immigration et les minorités visibles, l'identité autochtone, la langue, la scolarité, la mobilité, le transport et le travail. Pour chaque indicateur, on y retrouve quelques faits saillants, un tableau et un graphique décrivant, lorsque possible, l'évolution entre 2016 et 2021.

Ces documents s'inscrivent dans le mandat de notre Service. D'une part, de fournir des outils qui informent des particularités de la population lanadoise et permettent de mieux identifier les populations vulnérables. D'autre part, de servir de guide pour contribuer à mieux orienter et planifier les services dans chaque communauté pour assurer l'amélioration de leur santé et de leur qualité de vie.

Élizabeth Cadieux
Chef de l'administration des programmes
Surveillance, recherche et évaluation



Logements privés et logements privés occupés par des résidents habituels, 2016 et 2021 (N et variation en %)

	Logements privés			Logements privés occupés par des résidents habituels		
	2016	2021	Variation 2016-2021	2016	2021	Variation 2016-2021
Charlemagne	2 962	3 217	8,6	2 878	3 149	9,4
Repentigny	33 876	34 710	2,5	33 321	34 174	2,6
Saint-Sulpice	1 494	1 517	1,5	1 435	1 466	2,2
L'Assomption	8 932	9 369	4,9	8 736	9 206	5,4
L'Épiphanie	3 564	3 695	3,7	3 398	3 583	5,4

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

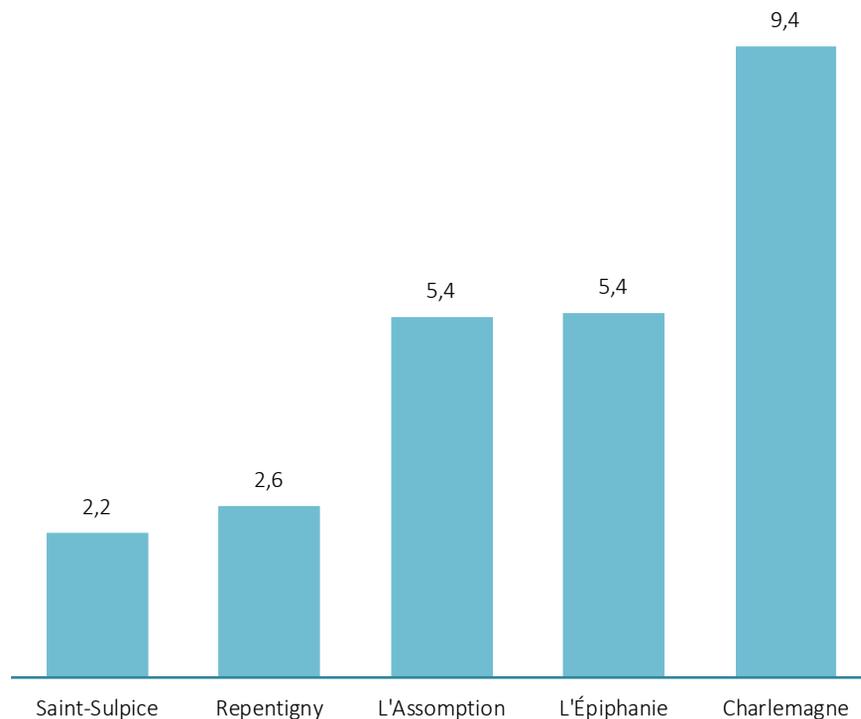
Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichier 98-10-0002.ivt.

Logement privé occupé par des résidents habituels

« Un logement privé occupé par des résidents habituels désigne un logement privé occupé de façon permanente par une personne ou un groupe de personnes. Sont également inclus dans cette catégorie les logements privés dont les résidents habituels sont temporairement absents le 11 mai 2021. Sauf indication contraire, toutes les données présentées dans les produits sur le logement ont trait aux logements privés occupés par des résidents habituels, et non aux logements privés inoccupés ou aux logements occupés uniquement par des résidents étrangers ou par des personnes présentes temporairement. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, avril 2022.

Variation de la proportion de logements privés occupés par des résidents habituels, 2021 (%)



En 2021, la MRC de L'Assomption compte 52 508 logements privés, parmi lesquels 51 578 sont occupés par des résidents habituels.

Les deux tiers des logements privés et des logements privés occupés par des résidents habituels de la MRC sont localisés dans la municipalité de Repentigny.

Entre 2016 et 2021, Charlemagne a connu la plus grande variation du nombre de logements privés et du nombre de logements privés occupés par des résidents habituels.

Types de construction résidentielle, 2016 et 2021 (N et variation en %)

2016	A	B	C	D	E	Total
	N	N	N	N	N	N
Charlemagne	880	1 650	60	210	70	2 880
Repentigny	20 460	8 275	2 200	580	1 805	33 320
Saint-Sulpice	815	290	195	120	10	1 435
L'Assomption	5 280	1 875	720	465	405	8 735
L'Épiphanie	2 115	525	350	265	145	3 405

2021	A	B	C	D	E	Total
	N	N	N	N	N	N
Charlemagne	890	1 855	65	215	120	3 150
Repentigny	20 420	9 085	2 255	570	1 840	34 170
Saint-Sulpice	830	300	195	130	10	1 465
L'Assomption	5 495	2 000	765	485	460	9 205
L'Épiphanie	2 205	630	360	240	150	3 585

Variation	A	B	C	D	E	Total
	%	%	%	%	%	%
Charlemagne	1,1	12,4	8,3	2,4	71,4	9,4
Repentigny	-0,2	0,0	2,5	-1,7	1,9	2,6
Saint-Sulpice	1,8	3,4	0,0	8,3	0,0	2,1
L'Assomption	4,1	6,7	6,3	4,3	13,6	5,4
L'Épiphanie	4,3	20,0	2,9	-9,4	3,4	5,3

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-400-X2016017.ivt et 98-10-0041.ivt.

A : Maison individuelle non attenante

B : Appartement dans un immeuble de moins de cinq étages

C : Maison jumelée

D : Appartement ou plain-pied dans un duplex

E : Autres constructions incluant les appartements dans un immeuble de cinq étages ou plus, les logements mobiles, les maisons en rangée et les autres maisons individuelles attenantes



Ménages privés, 2016 et 2021 (N et variation en %)

	2016	2021	Variation
	N	N	%
Charlemagne	2 880	3 150	9,4
Repentigny	33 320	34 175	2,6
Saint-Sulpice	1 435	1 465	2,1
L'Assomption	8 735	9 205	5,4
L'Épiphanie	3 400	3 580	5,3

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.
Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-401-X2016054.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

En 2021, la MRC de L'Assomption compte 51 580 ménages privés.

Entre 2016 et 2021, Charlemagne est la municipalité ayant connu la plus grande variation du nombre de ménages privés.

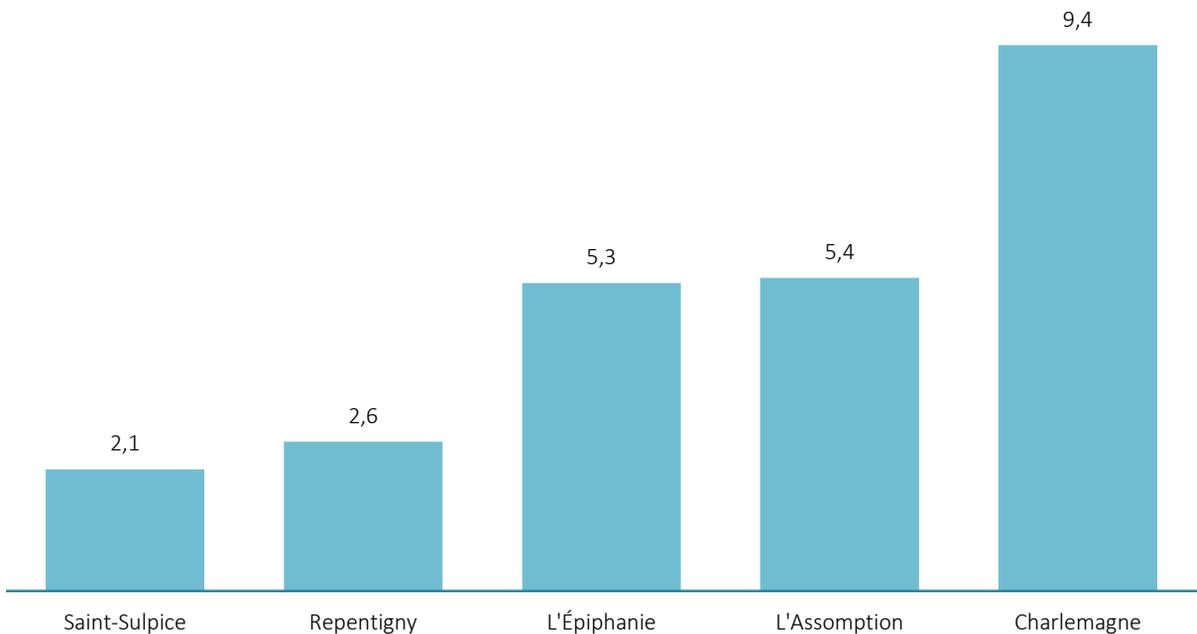
Entre 2016 et 2021, Saint-Sulpice est la municipalité ayant connu la plus faible variation du nombre de ménages privés.

Ménage privé

« S'applique à une personne ou un groupe de personnes qui occupent le même logement et qui n'ont pas de domicile habituel ailleurs au Canada ou à l'étranger. Les ménages sont divisés en deux sous-univers selon qu'ils occupent un logement collectif (ménage collectif) ou un logement privé (ménage privé). Dans le cadre du recensement, les ménages sont classés en trois catégories : les ménages privés, les ménages collectifs et les ménages à l'extérieur du Canada. À moins d'indications contraires, toutes les données contenues dans les produits du recensement se rapportent aux ménages privés seulement. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, novembre 2021.

Variation de la proportion de ménages privés, 2016-2021 (%)



Ménages locataires dans les ménages privés, 2016 et 2021 (N, % et variation de la proportion)

	2016			2021			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Charlemagne	1 275	2 880	44,3	1 485	3 150	47,1	6,5
Repentigny	7 175	33 320	21,5	7 855	34 175	23,0	6,7
Saint-Sulpice	320	1 435	22,3	315	1 465	21,5	-3,6
L'Assomption	2 270	8 735	26,0	2 410	9 205	26,2	0,7
L'Épiphanie	1 025	3 400	30,1	1 170	3 580	32,7	8,4

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

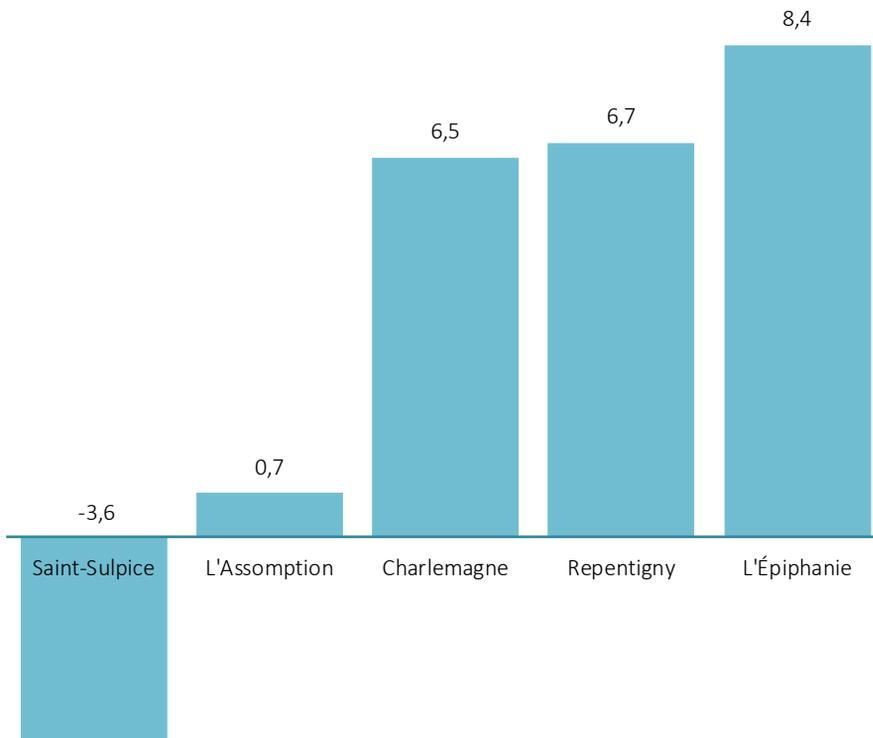
Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-401-X2016054.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

Ménage locataire

« Désigne les ménages privés dont aucun membre n'est propriétaire du logement. Le logement est considéré comme étant loué même si aucun loyer en argent n'est versé. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, novembre 2021.

Variation de la proportion de ménages locataires dans les ménages privés, 2016-2021 (%)



En 2021, dans la MRC de L'Assomption, 25,7 % des ménages privés sont des ménages locataires.

Charlemagne a la plus grande proportion de ménages locataires dans les ménages privés.

Saint-Sulpice a la plus faible proportion de ménages locataires dans les ménages privés.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Ménages propriétaires dans les ménages privés, 2016 et 2021 (N, % et variation de la proportion)

	2016			2021			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Charlemagne	1 605	2 880	55,7	1 660	3 150	52,7	-5,4
Repentigny	26 145	33 320	78,5	26 315	34 175	77,0	-1,9
Saint-Sulpice	1 115	1 435	77,7	1 150	1 465	78,5	1,0
L'Assomption	6 465	8 735	74,0	6 790	9 205	73,8	-0,3
L'Épiphanie	2 375	3 400	69,9	2 415	3 580	67,5	-3,4

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

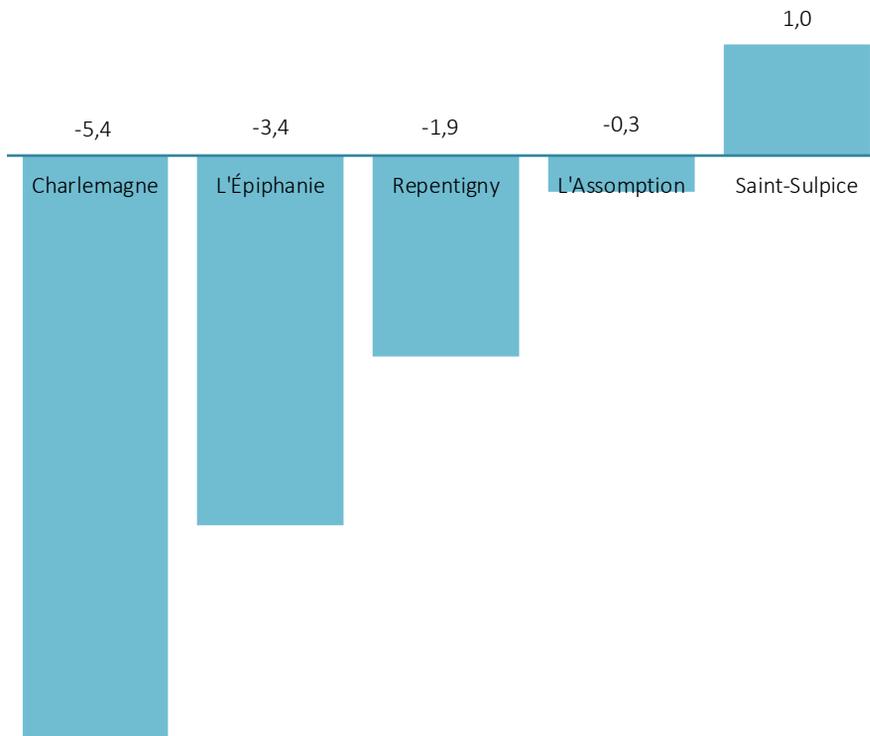
Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-401-X2016054.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

Ménage propriétaire

« Désigne un ménage privé au sein duquel au moins un des membres du ménage est propriétaire du logement, même s'il est encore en train de le payer. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, novembre 2021.

Variation de la proportion de ménages propriétaires dans les ménages privés, 2016-2021 (%)



En 2021, dans la MRC de L'Assomption, 74,3 % des ménages privés sont des ménages propriétaires.

Saint-Sulpice est la seule municipalité de la MRC ayant connu une hausse de la proportion de ménages propriétaires dans les ménages privés entre 2016 et 2021.

La plus forte diminution de la proportion de ménages propriétaires dans les ménages privés entre 2016 et 2021 se situe dans la municipalité de Charlemagne.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Logements nécessitant seulement un entretien régulier ou des réparations mineures parmi l'ensemble des logements privés occupés, 2016 et 2021 (N, % et variation de la proportion)

	2016			2021			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Charlemagne	2 780	2 880	96,5	3 005	3 150	95,4	-1,2
Repentigny	32 010	33 320	96,1	32 540	34 175	95,2	-0,9
Saint-Sulpice	1 385	1 435	96,5	1 410	1 465	96,2	-0,3
L'Assomption	8 390	8 735	96,1	8 845	9 205	96,1	0,0
L'Épiphanie	3 180	3 400	93,5	3 380	3 580	94,4	0,9

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-401-X2016054.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

État du logement

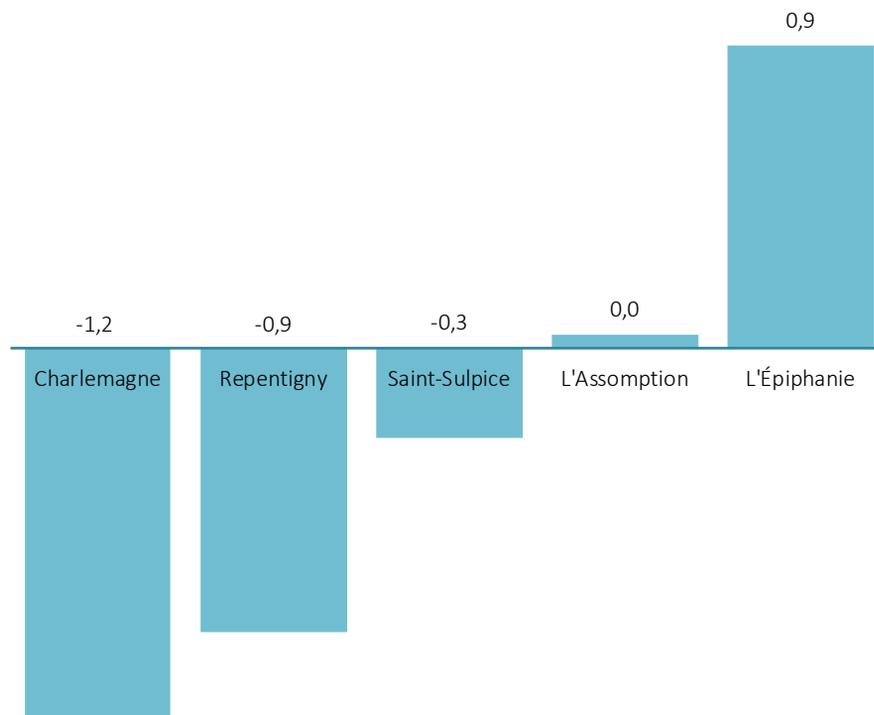
« Fait référence aux besoins de réparation du logement. Cette notion ne comprend pas les rénovations désirées ni les ajouts.

La catégorie « entretien normal requis » comprend les logements qui n'ont besoin que d'un entretien normal, tel que la peinture ou le nettoyage du système de chauffage.

La catégorie « réparations mineures requises » comprend les logements qui n'ont besoin que de réparations mineures, tels que les logements qui ont des carreaux de plancher détachés ou manquants, des briques descellées, des bardeaux arrachés; ou des marches, des rampes ou un revêtement extérieur défectueux. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, novembre 2021.

Variation de la proportion de logements nécessitant seulement un entretien régulier ou des réparations mineures parmi l'ensemble des logements privés occupés, 2016-2021 (%)



Dans la MRC de L'Assomption, 95,3 % des logements privés occupés ont besoin de seulement un entretien régulier ou des réparations mineures en 2021.

Entre 2016 et 2021, seule la municipalité de l'Épiphanie a connu une hausse de la proportion de logements privés occupés nécessitant seulement un entretien régulier ou des réparations mineures.

Saint-Sulpice et L'Assomption sont les municipalités ayant les plus grandes proportions de logements privés occupés nécessitant seulement un entretien régulier ou des réparations mineures.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Logements nécessitant des réparations majeures parmi l'ensemble des logements privés occupés, 2016 et 2021 (N, % et variation de la proportion)

	2016			2021			Variation	
	N	Total	%	N	Total	%	%	
Charlemagne	95	2 880	3,3	145	3 150	4,6	39,5	
Repentigny	1 310	33 320	3,9	1 640	34 175	4,8	22,1	
Saint-Sulpice	50	1 435	3,5	60	1 465	4,1	17,5	
L'Assomption	350	8 735	4,0	365	9 205	4,0	-1,0	
L'Épiphanie	215	3 400	6,3	200	3 580	5,6	-11,7	

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-401-X2016054.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

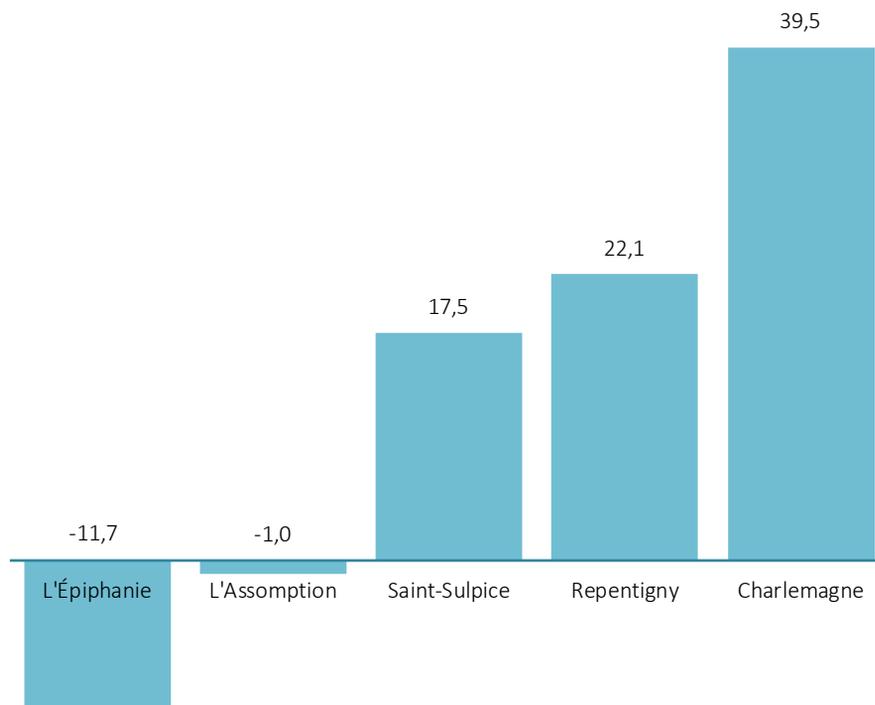
État du logement

« Fait référence aux besoins de réparation du logement. Cette notion ne comprend pas les rénovations désirées ni les ajouts.

La catégorie « réparations majeures requises » comprend les logements qui ont besoin de réparations majeures, tels que les logements où la plomberie ou l'installation électrique est défectueuse; et les logements qui ont besoin de réparations à la charpente des murs, planchers ou plafonds. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, novembre 2021.

Variation de la proportion de logements nécessitant des réparations majeures parmi l'ensemble des logements privés occupés, 2016-2021 (%)



Dans la MRC de L'Assomption, 4,7 % des logements privés occupés nécessitent des réparations majeures, en 2021.

L'Épiphanie a la plus grande proportion de logements privés occupés nécessitant des réparations majeures.

Charlemagne a connu la plus forte augmentation de la proportion de logements privés occupés nécessitant des réparations majeures entre 2016 et 2021.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Ménages locataires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement parmi les ménages privés locataires, 2016 et 2021 (N, % et variation de la proportion)

	2016			2021			Variation	
	N	Total	%	N	Total	%	%	
Charlemagne	455	1 275	35,7	320	1 490	21,5	-39,8	
Repentigny	2 710	7 160	37,8	2 245	7 850	28,6	-24,4	
Saint-Sulpice	100	320	31,3	70	320	21,9	-30,0	
L'Assomption	755	2 265	33,3	610	2 415	25,3	-24,2	
L'Épiphanie	315	1 025	30,7	245	1 170	20,9	-31,9	

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-400-X2016231.ivt et 98-10-0255.ivt.

Ménage locataire

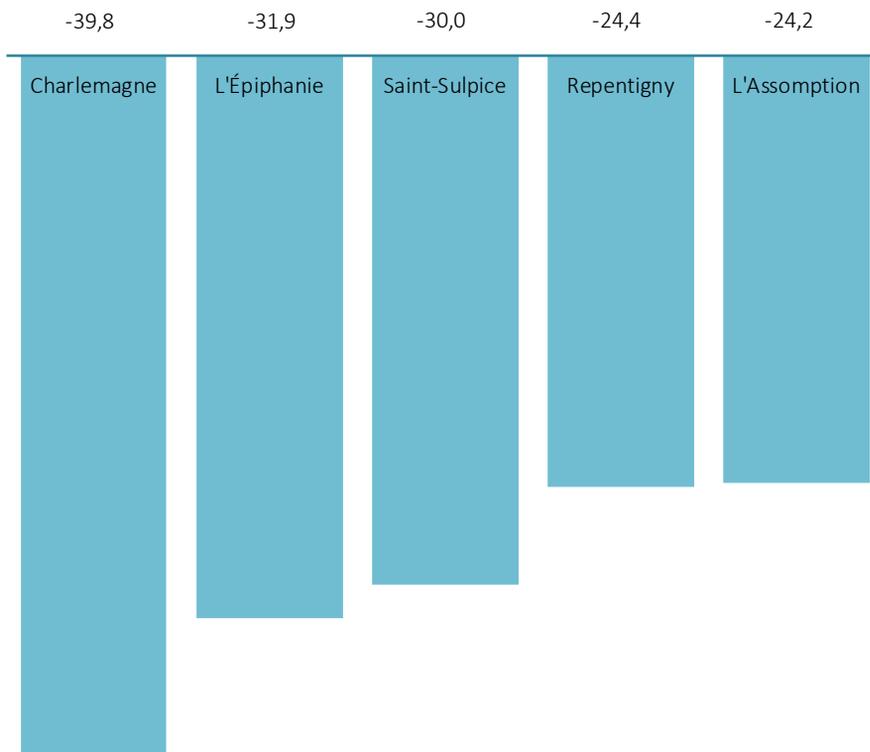
« Désigne les ménages privés dont aucun membre n'est propriétaire du logement. Le logement est considéré comme étant loué même si aucun loyer en argent n'est versé. »

Frais de logement

« Renvoie au montant total moyen de tous les frais de logements payés chaque mois par les ménages. Pour les ménages locataires, les frais de logement englobent, s'il y a lieu, le loyer et les frais d'électricité, de chauffage, d'eau et des autres services municipaux. En ce qui concerne les ménages habitant des logements fournis par le gouvernement local, la Première Nation ou la bande indienne, les frais de logement englobent, s'il y a lieu, les paiements mensuels pour utiliser ou occuper le logement ainsi que les frais d'électricité, de chauffage, d'eau et des autres services municipaux. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, novembre 2021 et septembre 2022.

Variation de la proportion de ménages locataires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement parmi les ménages privés locataires, 2016-2021 (%)



En 2021, dans la MRC de L'Assomption, 26,4 % des ménages privés locataires consacrent 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement.

Repentigny a la plus grande proportion de ménages privés locataires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement.

L'Épiphanie a la plus faible proportion de ménages privés locataires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Ménages propriétaires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement parmi les ménages privés propriétaires, 2016 et 2021 (N, % et variation de la proportion)

	2016			2021			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Charlemagne	230	1 605	14,3	165	1 665	9,9	-30,8
Repentigny	2 935	26 105	11,2	2 340	26 305	8,9	-20,9
Saint-Sulpice	115	1 110	10,4	130	1 150	11,3	9,1
L'Assomption	815	6 430	12,7	640	6 765	9,5	-25,4
L'Épiphanie	360	2 355	15,3	245	2 380	10,3	-32,7

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-400-X2016231.ivt et 98-10-0255.ivt.

Ménage propriétaire

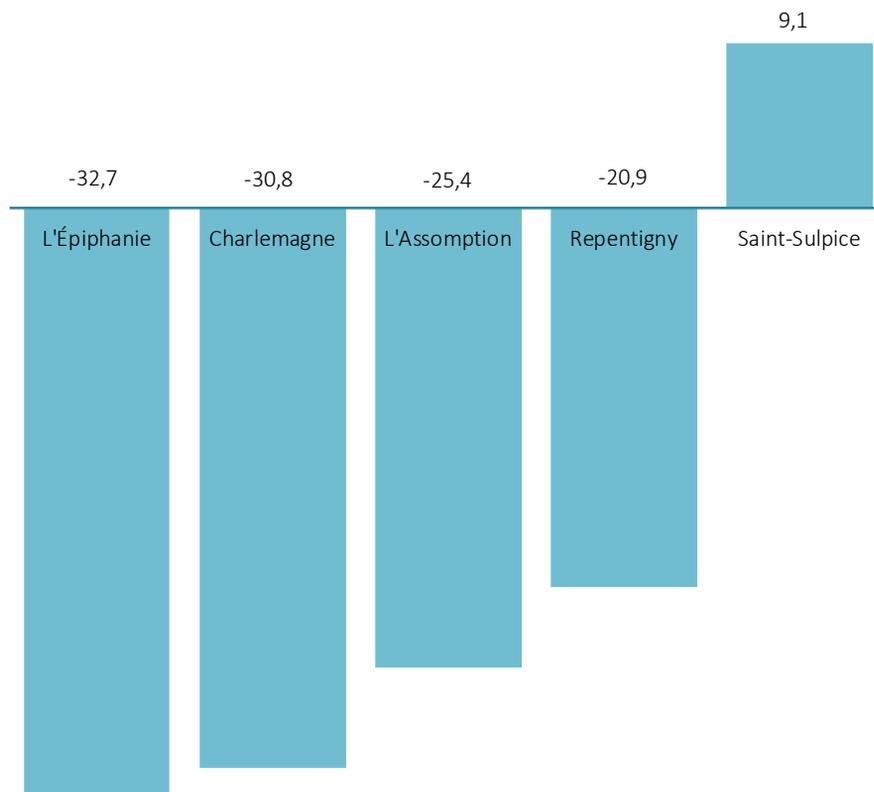
« Désigne un ménage privé au sein duquel au moins un des membres du ménage est propriétaire du logement, même s'il est encore en train de le payer. »

Frais de logement

« Renvoie au montant total moyen de tous les frais de logements payés chaque mois par les ménages. Pour les ménages locataires, les frais de logement englobent, s'il y a lieu, le loyer et les frais d'électricité, de chauffage, d'eau et des autres services municipaux. En ce qui concerne les ménages habitant des logements fournis par le gouvernement local, la Première Nation ou la bande indienne, les frais de logement englobent, s'il y a lieu, les paiements mensuels pour utiliser ou occuper le logement ainsi que les frais d'électricité, de chauffage, d'eau et des autres services municipaux. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, novembre 2021 et septembre 2022.

Variation de la proportion de ménages propriétaires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement parmi les ménages privés propriétaires, 2016-2021 (%)



En 2021, dans la MRC de L'Assomption, 9,2 % des ménages privés propriétaires consacrent 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement.

Saint-Sulpice a la plus grande proportion de ménages privés propriétaires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement.

Saint-Sulpice est la seule municipalité de la MRC ayant connu une hausse de la proportion de ménages privés propriétaires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement entre 2016 et 2021.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Frais de logement mensuels médians pour les logements privés occupés selon le mode d'occupation, 2016 et 2021 (en dollars)

	2016		2021	
	Propriétaire	Locataire	Propriétaire	Locataire
	\$	\$	\$	\$
Charlemagne	1 001	719	1 030	800
Repentigny	1 162	784	1 270	880
Saint-Sulpice	1 022	772	1 060	860
L'Assomption	1 215	762	1 320	820
L'Épiphanie	nd	nd	1 180	780

En 2021, dans la MRC de L'Assomption, les frais de logement mensuels médians pour les logements privés occupés sont de 1 250 \$ pour les ménages propriétaires et de 850 \$ pour les ménages locataires.

La municipalité de L'Épiphanie a les frais de logement mensuels médians les plus bas, pour les logements privés occupés par des ménages locataires.

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Nd : non disponible.

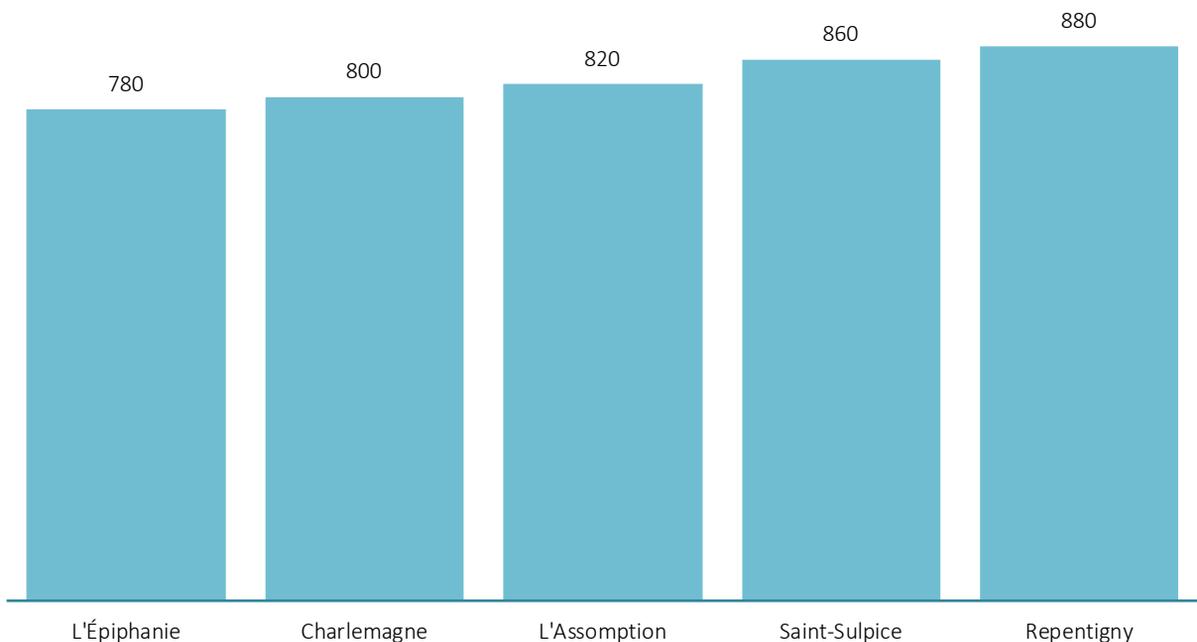
Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichier 98-401-X2016054.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

Frais de logement

« Renvoie au montant total moyen de tous les frais de logements payés chaque mois par les ménages. Pour les ménages locataires, les frais de logement englobent, s'il y a lieu, le loyer et les frais d'électricité, de chauffage, d'eau et des autres services municipaux. En ce qui concerne les ménages habitant des logements fournis par le gouvernement local, la Première Nation ou la bande indienne, les frais de logement englobent, s'il y a lieu, les paiements mensuels pour utiliser ou occuper le logement ainsi que les frais d'électricité, de chauffage, d'eau et des autres services municipaux. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, novembre 2021 et septembre 2022.

Frais de logement mensuels médians pour les logements privés occupés locataires, 2021 (en dollars)



Ménages privés locataires vivant dans un logement subventionné ou non, 2021 (N et %)

	Subventionné		Non subventionné		Total
	N	%	N	%	N
Charlemagne	65	5,1	1 210	94,9	1 275
Repentigny	415	5,8	6 745	94,2	7 160
Saint-Sulpice	0	0,0	315	98,4	320
L'Assomption	135	6,0	2 125	93,8	2 265
L'Épiphanie	165	16,1	855	83,4	1 025

En 2021, dans la MRC de L'Assomption, 5,9 % des ménages privés locataires vivent dans un logement subventionné.

La municipalité de L'Épiphanie est celle ayant la plus grande proportion de ménages privés locataires vivant dans un logement subventionné.

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

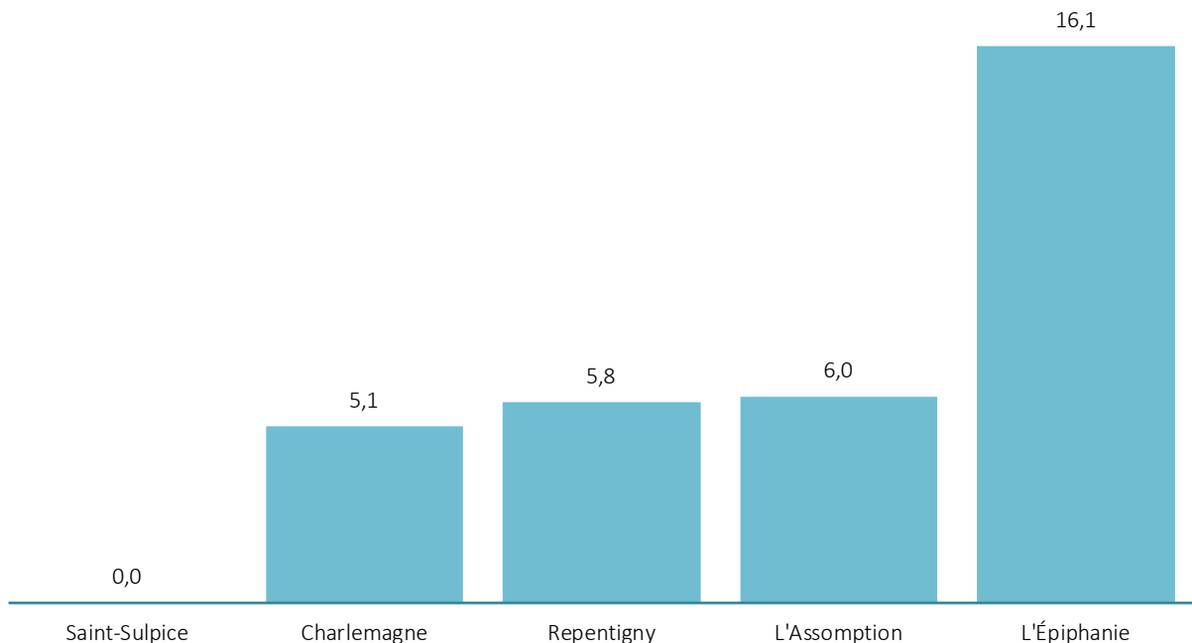
Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2021, Fichier 98-10-0255.ivt.

Logement subventionné

« Indique si un ménage locataire habite dans un logement subventionné. Les logements subventionnés (ou à loyer indexé) incluent les logements dont le loyer est déterminé en fonction du revenu, les logements sociaux, les logements sans but lucratif, les habitations à loyer modique, les programmes gouvernementaux d'aide au logement, les suppléments au loyer et les allocations de logement. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, novembre 2021.

Proportion de ménages privés locataires vivant dans un logement subventionné, 2021 (%)





Coup d'oeil

sur les municipalités
de la MRC L'Assomption

**Recensement
2021**

Service de surveillance, recherche et évaluation
Direction de santé publique

Chapitre 4 Le revenu

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Lanaudière**

Québec 

Auteurs

Geneviève Marquis
Élisabeth Lavallée

Collaborateurs

Abdezhar Bamohammi
Patrick Bellehumeur

Sous la coordination de

Élisabeth Cadieux

Conception graphique et mise en page

Geneviève Marquis
Lise Trudel

Ce document est disponible, en version électronique seulement, sur le site Web du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, au www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca sous *Documentation/Santé publique/Portraits populationnels*.

À la condition d'en mentionner la source, sa reproduction à des fins non commerciales est autorisée. Toute information extraite de ce document devra porter la source suivante :

MARQUIS, Geneviève, et Élisabeth LAVALLÉE. *Coup d'œil sur les municipalités de la MRC L'Assomption – Recensement 2021*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, novembre 2022.

Source de l'image : Canva

© Direction de santé publique, CISSS de Lanaudière, 2022

Dépôt légal

Quatrième trimestre 2022

ISBN 978-2-550-93132-4

Bibliothèque et Archives nationales du Québec



Mot du Service

Lorsqu'on veut mieux agir pour et avec la population, la connaissance des caractéristiques de celle-ci représente un atout indéniable. Ces informations seront d'autant plus utiles si elles sont jumelées, entre autres, avec les connaissances que les utilisateurs possèdent eux-mêmes de cette population.

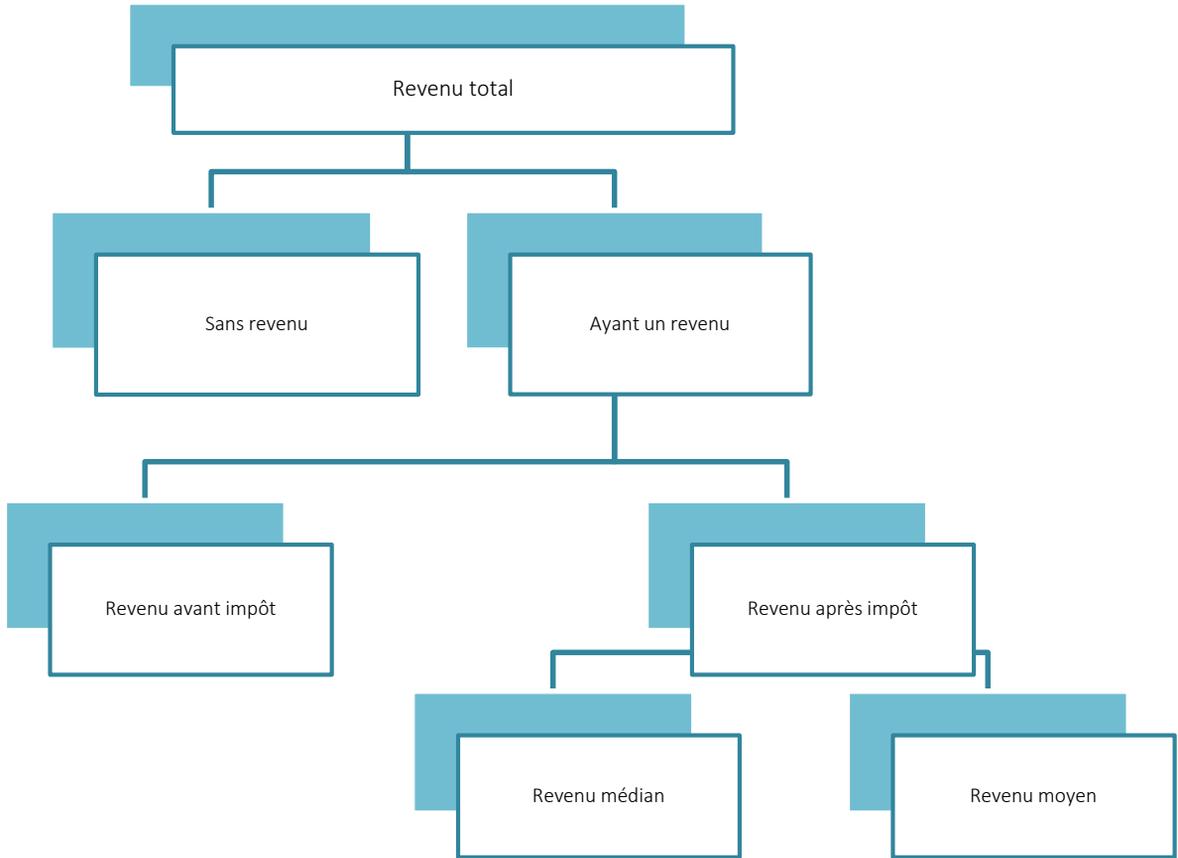
Dans cette perspective, et avec la diffusion des données du Recensement canadien de 2021 par Statistique Canada, le Service de surveillance, recherche et évaluation propose l'actualisation de sa série *Coup d'œil*. Celle-ci est formée de documents pour les six municipalités régionales de comté (MRC) de la région (D'Autray, Joliette, L'Assomption, Les Moulins, Matawinie et Montcalm) déclinées par municipalité qui les composent, et un autre pour l'ensemble de la région qui met en évidence les données par MRC, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec.

Toujours sous forme de fiches, chaque document présente les principaux indicateurs regroupés autour de chapitres portant sur le territoire, les familles, les ménages privés, le revenu, le logement, l'immigration et les minorités visibles, l'identité autochtone, la langue, la scolarité, la mobilité, le transport et le travail. Pour chaque indicateur, on y retrouve quelques faits saillants, un tableau et un graphique décrivant, lorsque possible, l'évolution entre 2016 et 2021.

Ces documents s'inscrivent dans le mandat de notre Service. D'une part, de fournir des outils qui informent des particularités de la population lanadoise et permettent de mieux identifier les populations vulnérables. D'autre part, de servir de guide pour contribuer à mieux orienter et planifier les services dans chaque communauté pour assurer l'amélioration de leur santé et de leur qualité de vie.

Élizabeth Cadieux
Chef de l'administration des programmes
Surveillance, recherche et évaluation





Revenu médian après impôt des ménages privés, 2015 et 2020 (\$ constants et variation du revenu médian)

	2015	2020	Variation
	\$	\$	%
Charlemagne	53 200	57 600	8,3
Repentigny	71 500	77 500	8,4
Saint-Sulpice	66 000	71 000	7,6
L'Assomption	68 000	74 500	9,6
L'Épiphanie	60 000	68 500	14,2

Note : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichier 98-10-0057.ivt.

En 2020, dans la MRC de L'Assomption, le revenu médian après impôt des ménages privés est de 75 000 \$.

La municipalité de Repentigny détient le revenu médian après impôt des ménages privés le plus élevé de la MRC.

La municipalité qui possède le plus bas revenu médian après impôt des ménages privés est Charlemagne.

Entre 2015 et 2020, toutes les municipalités de la MRC ont connu une hausse de leur revenu médian après impôt.

La municipalité de L'Épiphanie a connu la plus forte augmentation de la MRC quant à son revenu médian après impôt.

Revenu médian

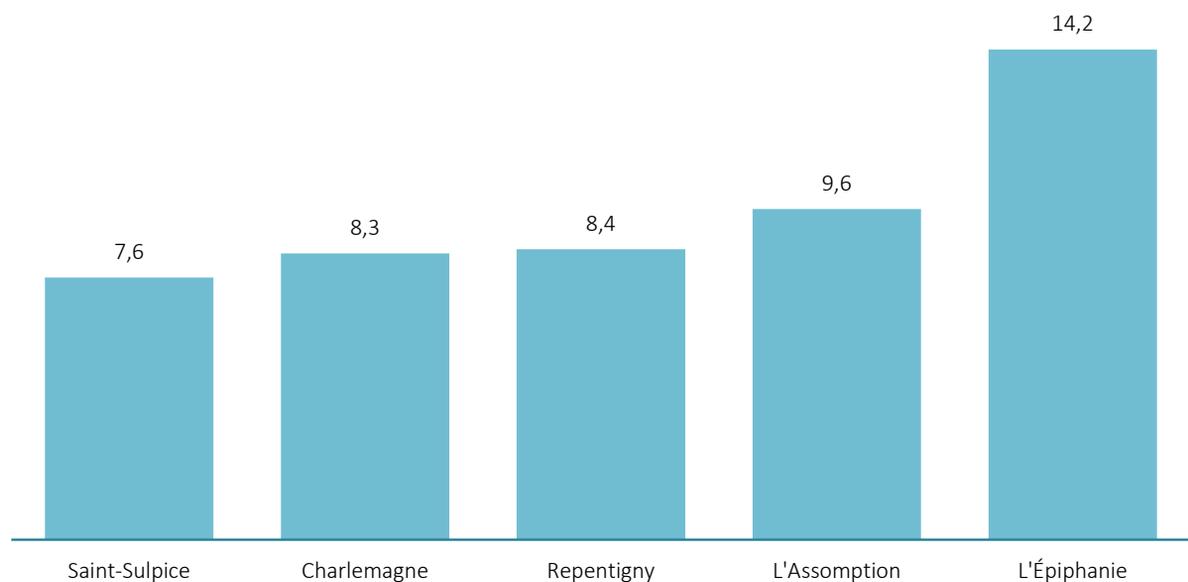
« Montant qui divise la répartition des revenus de ce groupe en deux moitiés, c'est-à-dire les revenus de la moitié des unités de ce groupe sont sous la médiane, tandis que les revenus de la seconde moitié sont au-dessus de la médiane. Les revenus médians des ménages sont calculés pour toutes les unités, qu'elles aient eu un revenu ou non. »

Dollars constants

Dollar sur lequel un ajustement a été fait au moyen de l'Indice des prix à la consommation (IPC). « Le résultat est une série qui existerait si le dollar avait un pouvoir d'achat égal au pouvoir d'achat qui existait pendant l'année de référence. »

Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier 98-401-X2016054.ivt.

Variation du revenu médian après impôt des ménages privés, 2015-2020 (%)



Ménages privés ayant un revenu après impôt inférieur à 20 000 \$ ou à 40 000 \$, 2020 (N et %)

	Inférieur à 20 000 \$			Inférieur à 40 000 \$		
	N	Total	%	N	Total	%
Charlemagne	115	3 145	3,7	900	3 145	28,6
Repentigny	785	34 175	2,3	5 830	34 175	17,1
Saint-Sulpice	40	1 465	2,7	275	1 465	18,8
L'Assomption	260	9 205	2,8	1 725	9 205	18,7
L'Épiphanie	140	3 585	3,9	845	3 585	23,6

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2021, Fichier 98-401-X2021005.ivt.

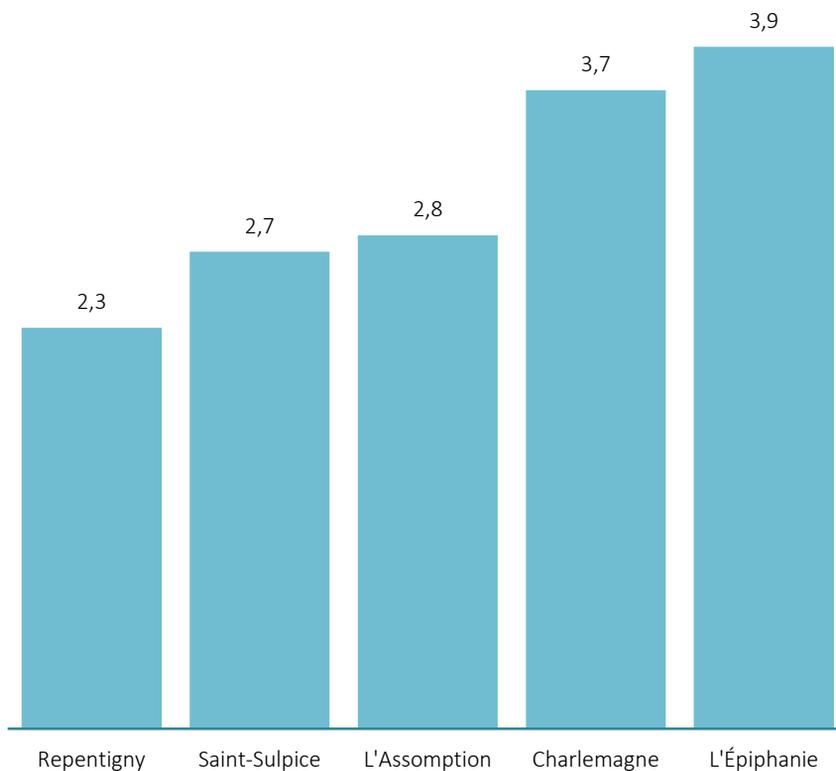
Revenu après impôt

« Désigne le revenu total moins l'impôt sur le revenu de l'unité statistique durant une période de référence donnée. L'impôt sur le revenu désigne la somme de l'impôt fédéral sur le revenu et de l'impôt provincial et territorial sur le revenu, moins l'abattement là où cette mesure s'applique. L'impôt provincial et territorial sur le revenu comprend les primes d'assurance maladie dans certaines juridictions. L'abattement réduit l'impôt fédéral sur le revenu payable par les personnes résidant au Québec ou sur certaines terres visées par un règlement conclu avec l'une des Premières nations autonomes du Yukon.

Pour le Recensement de 2021, la période de référence pour les données sur le revenu est l'année civile 2020, sauf si spécifié autrement. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, juillet 2022.

Proportion de ménages privés ayant un revenu après impôt inférieur à 20 000 \$, 2020 (%)



En 2020, dans la MRC de L'Assomption, 18,6 % des ménages privés ont un revenu après impôt inférieur à 40 000 \$.

Repentigny détient la plus faible part de ménages ayant un revenu après impôt inférieur à 40 000 \$.

Charlemagne possède la plus grande proportion de ménages ayant un revenu après impôt inférieur à 40 000 \$.

L'Épiphanie possède la plus grande proportion, de ménages ayant un revenu après impôt inférieur à 20 000 \$.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Ménages privés ayant un revenu après impôt égal ou supérieur à 80 000 \$ ou à 100 000 \$, 2020 (N et %)

	Égal ou supérieur à 80 000 \$			Égal ou supérieur à 100 000 \$		
	N	Total	%	N	Total	%
Charlemagne	960	3 145	30,5	540	3 145	17,2
Repentigny	16 345	34 175	47,8	11 220	34 175	32,8
Saint-Sulpice	620	1 465	42,3	400	1 465	27,3
L'Assomption	4 195	9 205	45,6	2 825	9 205	30,7
L'Épiphanie	1 425	3 585	39,7	860	3 585	24,0

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2021, Fichier 98-401-X2021005.ivt.

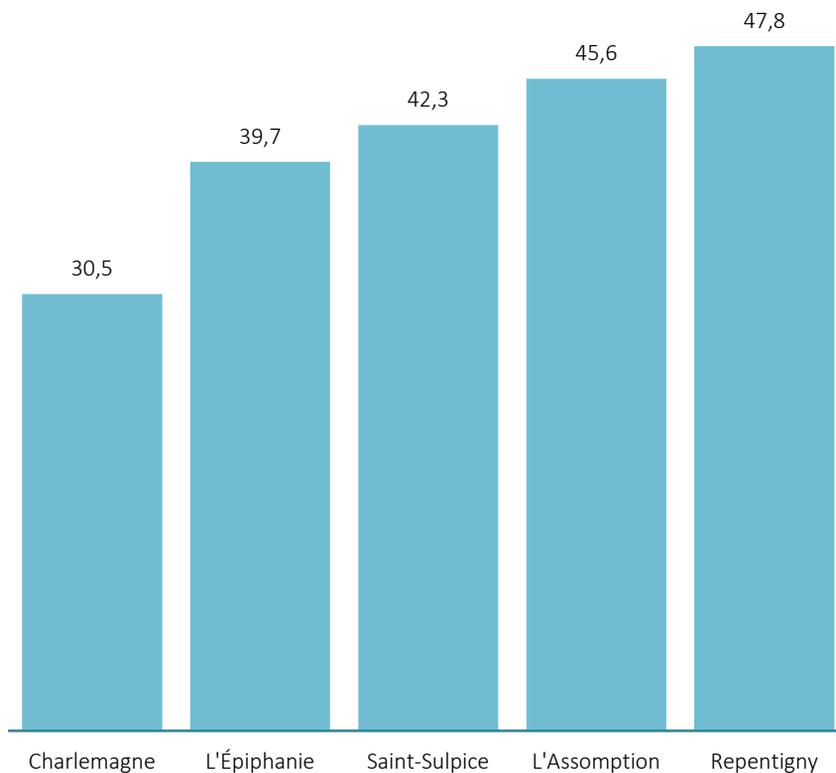
Revenu après impôt

« Désigne le revenu total moins l'impôt sur le revenu de l'unité statistique durant une période de référence donnée. L'impôt sur le revenu désigne la somme de l'impôt fédéral sur le revenu et de l'impôt provincial et territorial sur le revenu, moins l'abattement là où cette mesure s'applique. L'impôt provincial et territorial sur le revenu comprend les primes d'assurance maladie dans certaines juridictions. L'abattement réduit l'impôt fédéral sur le revenu payable par les personnes résidant au Québec ou sur certaines terres visées par un règlement conclu avec l'une des Premières nations autonomes du Yukon.

Pour le Recensement de 2021, la période de référence pour les données sur le revenu est l'année civile 2020, sauf si spécifié autrement. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, juillet 2022.

Proportion de ménages privés ayant un revenu après impôt supérieur à 80 000 \$, 2020 (%)



En 2020, dans la MRC de L'Assomption, 45,7 % des ménages privés ont un revenu après impôt égal ou supérieur à 80 000 \$.

La municipalité de Repentigny a la plus grande part de ménages ayant un revenu après impôt égal ou supérieur à 80 000 \$ ou à 100 000 \$.

La municipalité de Charlemagne possède la plus faible part de ménages ayant un revenu après impôts égal ou supérieur à 80 000 \$ ou à 100 000 \$.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Revenu médian après impôt des personnes vivant seules dans les ménages privés, 2015 et 2020 (\$ constants et variation du revenu médian)

	2015	2020	Variation
	\$	\$	%
Charlemagne	32 400	35 600	9,9
Repentigny	35 200	38 400	9,1
Saint-Sulpice	38 800	41 600	7,2
L'Assomption	33 600	36 400	8,3
L'Épiphanie	29 800	34 000	14,1

Note : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichier 98-10-0057.ivt.

En 2020, dans la MRC de L'Assomption le revenu médian après impôt des personnes vivant seules dans les ménages privés est de 37 600 \$.

Saint-Sulpice est la municipalité qui détient le revenu médian après impôt des personnes vivant seules le plus élevé de la MRC.

L'Épiphanie est la municipalité qui possède le plus faible revenu médian après impôt des personnes vivant seules de la MRC.

Entre 2015 et 2020, toutes les municipalités de la MRC ont connu une hausse de leur revenu médian après impôts des personnes vivant seules.

Revenu médian

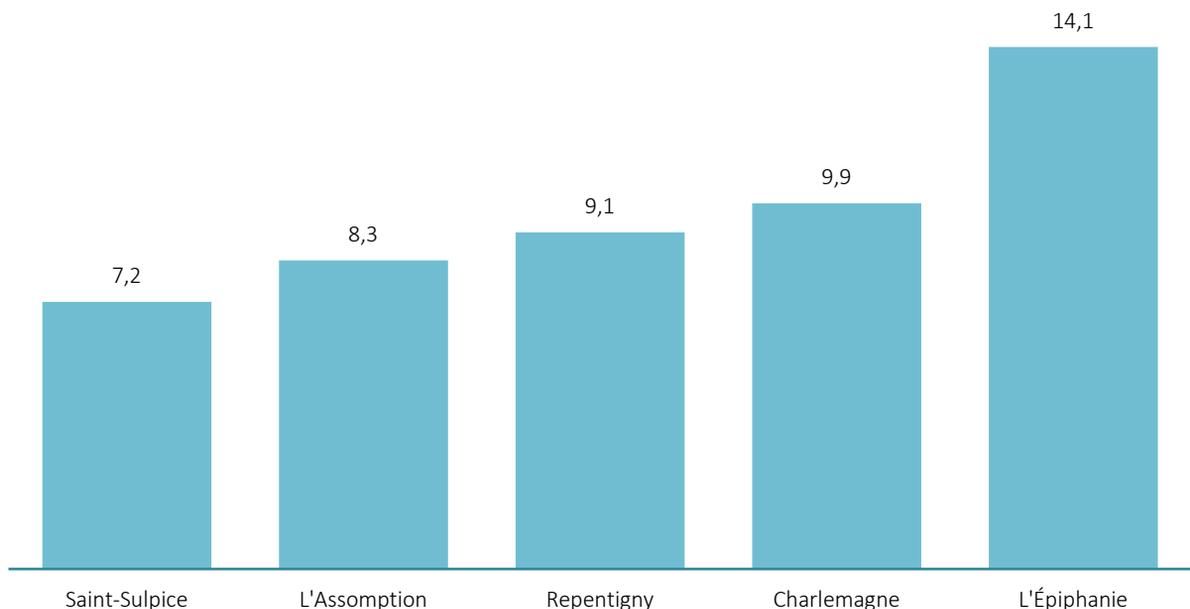
« Montant qui divise la répartition des revenus de ce groupe en deux moitiés, c'est-à-dire les revenus de la moitié des unités de ce groupe sont sous la médiane, tandis que les revenus de la seconde moitié sont au-dessus de la médiane. Les revenus médians des ménages sont calculés pour toutes les unités, qu'elles aient eu un revenu ou non. »

Dollars constants

Dollar sur lequel un ajustement a été fait au moyen de l'Indice des prix à la consommation (IPC). « Le résultat est une série qui existerait si le dollar avait un pouvoir d'achat égal au pouvoir d'achat qui existait pendant l'année de référence. »

Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier 98-401-X2016054.ivt.

Variation du revenu médian après impôt des personnes vivant seules dans les ménages privés, 2015-2020 (%)



Revenu médian après impôt des personnes de 15 ans et plus ayant un revenu dans les ménages privés, 2015 et 2020 (\$ constants et variation du revenu médian)

	2015	2020	Variation
	\$	\$	%
Charlemagne	31 404	36 000	14,6
Repentigny	36 315	39 600	9,0
Saint-Sulpice	35 538	39 200	10,3
L'Assomption	35 309	39 600	12,2
L'Épiphanie	nd	36 400	na

Note : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

na : non applicable

nd : non disponible

Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-401-X2016053.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

En 2020, dans la MRC de L'Assomption, le revenu médian après impôt des personnes de 15 ans et plus dans les ménages privés est de 39 200 \$.

Les municipalités de Repentigny et de L'Assomption détiennent le plus haut revenu médian après impôt des personnes de 15 ans et plus de la MRC.

Charlemagne possède le plus faible revenu médian après impôt des personnes de 15 ans et plus de la MRC.

Entre 2015 et 2020, sauf L'Épiphanie dont la donnée n'est pas disponible, toutes les municipalités de la MRC ont connu une hausse du revenu médian après impôt des personnes de 15 ans et plus.

Revenu médian

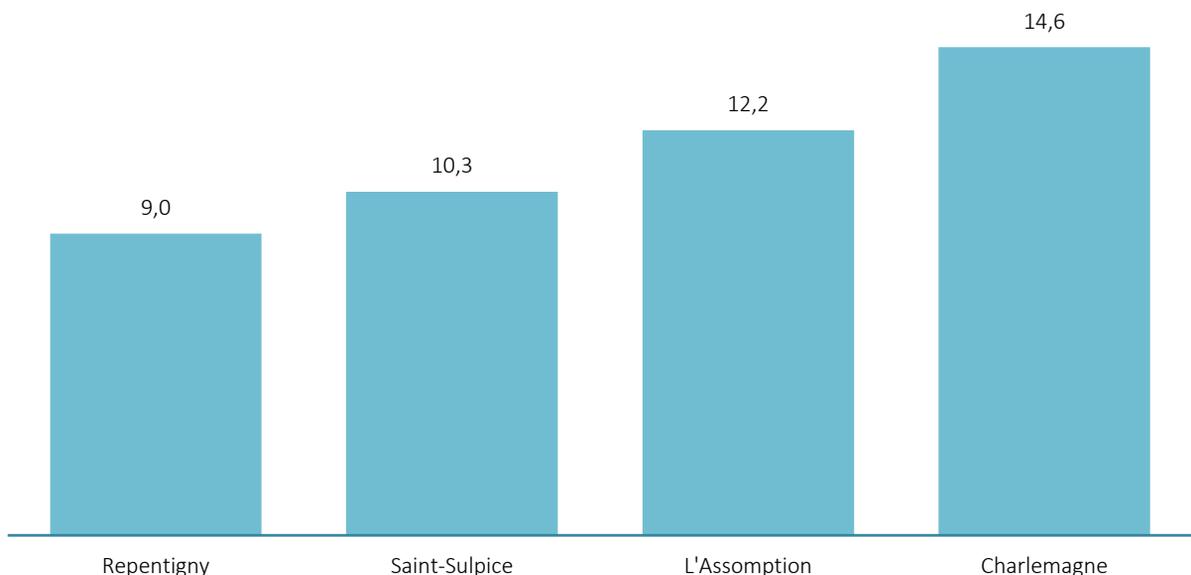
« Montant qui divise la répartition des revenus de ce groupe en deux moitiés, c'est-à-dire les revenus de la moitié des unités de ce groupe sont sous la médiane, tandis que les revenus de la seconde moitié sont au-dessus de la médiane. Les revenus médians des ménages sont calculés pour toutes les unités, qu'elles aient eu un revenu ou non. »

Dollars constants

Dollar sur lequel un ajustement a été fait au moyen de l'Indice des prix à la consommation (IPC). « Le résultat est une série qui existerait si le dollar avait un pouvoir d'achat égal au pouvoir d'achat qui existait pendant l'année de référence. »

Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier 98-401-X2016054.ivt.

Variation du revenu médian après impôt des personnes de 15 ans et plus ayant un revenu dans les ménages privés, 2015-2020 (%)



Revenu médian après impôt des femmes de 15 ans et plus ayant un revenu dans les ménages privés, 2015 et 2020 (constants et variation du revenu médian)

	2015	2020	Variation
	\$	\$	%
Charlemagne	27 396	33 200	21,2
Repentigny	31 496	35 600	13,0
Saint-Sulpice	30 427	34 400	13,1
L'Assomption	30 283	35 600	17,6
L'Épiphanie	nd	33 200	na

Note : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

na : non applicable

nd : non disponible

Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-401-X2016053.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

En 2020, dans la MRC de L'Assomption, le revenu médian après impôt des femmes de 15 ans et plus ayant un revenu dans les ménages privés est de 35 200 \$.

Les municipalités de Repentigny et de L'Assomption détiennent le plus haut revenu médian après impôt des femmes de 15 ans et plus de la MRC.

Charlemagne et L'Épiphanie sont les deux municipalités qui possèdent le plus faible revenu médian après impôt des femmes de 15 ans et plus de la MRC.

Charlemagne est la municipalité qui a connu la plus forte hausse quant à leur revenu médian après impôt.

Revenu médian

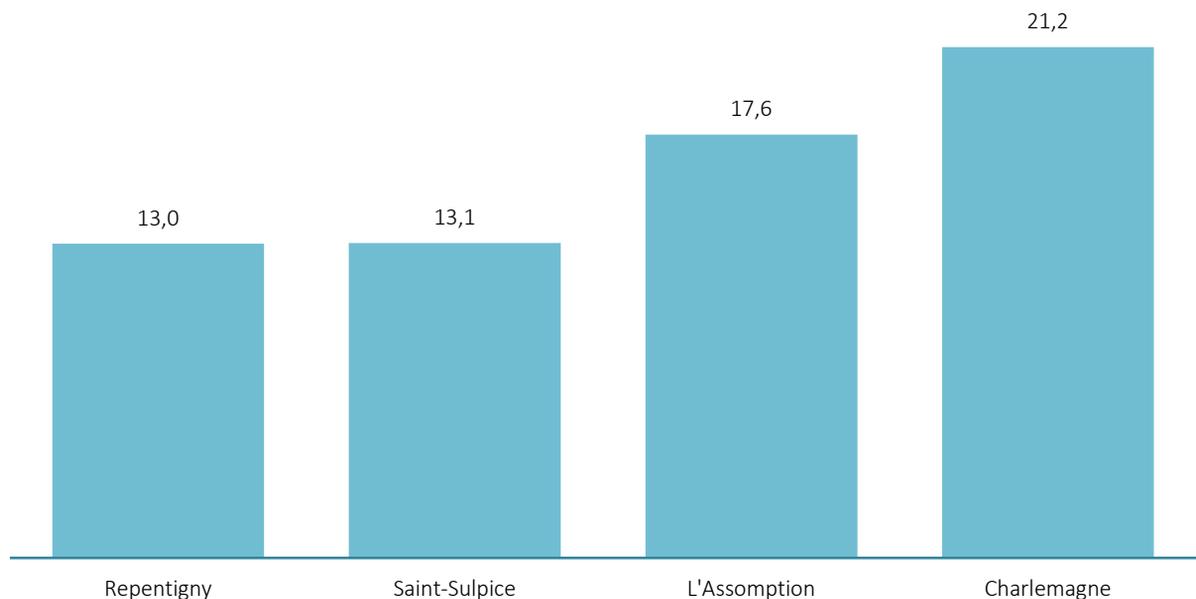
« Montant qui divise la répartition des revenus de ce groupe en deux moitiés, c'est-à-dire les revenus de la moitié des unités de ce groupe sont sous la médiane, tandis que les revenus de la seconde moitié sont au-dessus de la médiane. Les revenus médians des ménages sont calculés pour toutes les unités, qu'elles aient eu un revenu ou non. »

Dollars constants

Dollar sur lequel un ajustement a été fait au moyen de l'Indice des prix à la consommation (IPC). « Le résultat est une série qui existerait si le dollar avait un pouvoir d'achat égal au pouvoir d'achat qui existait pendant l'année de référence. »

Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier 98-401-X2016054.ivt.

Variation du revenu médian après impôt des femmes de 15 ans et plus ayant un revenu dans les ménages privés, 2015-2020 (%)



Revenu médian après impôt des hommes de 15 ans et plus ayant un revenu dans les ménages privés, 2015 et 2020 (\$ constants et variation du revenu médian)

	2015	2020	Variation
	\$	\$	%
Charlemagne	35 845	39 200	9,4
Repentigny	41 795	44 000	5,3
Saint-Sulpice	40 602	44 400	9,4
L'Assomption	40 155	43 600	8,6
L'Épiphanie	nd	39 200	na

Note : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

na : non applicable

nd : non disponible

Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-401-X2016053.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

En 2020, dans la MRC de L'Assomption, le revenu médian après impôt des hommes de 15 ans et plus dans les ménages privés est de 43 200 \$.

Saint-Sulpice détient le plus haut revenu médian après impôt des hommes de 15 ans et plus de la MRC.

Charlemagne et L'Épiphanie sont les deux municipalités qui possèdent le plus faible revenu médian après impôt des hommes de 15 ans et plus de la MRC.

Charlemagne et Saint-Sulpice sont les deux municipalités qui ont connu la plus forte augmentation du revenu médian après impôt.

Revenu médian

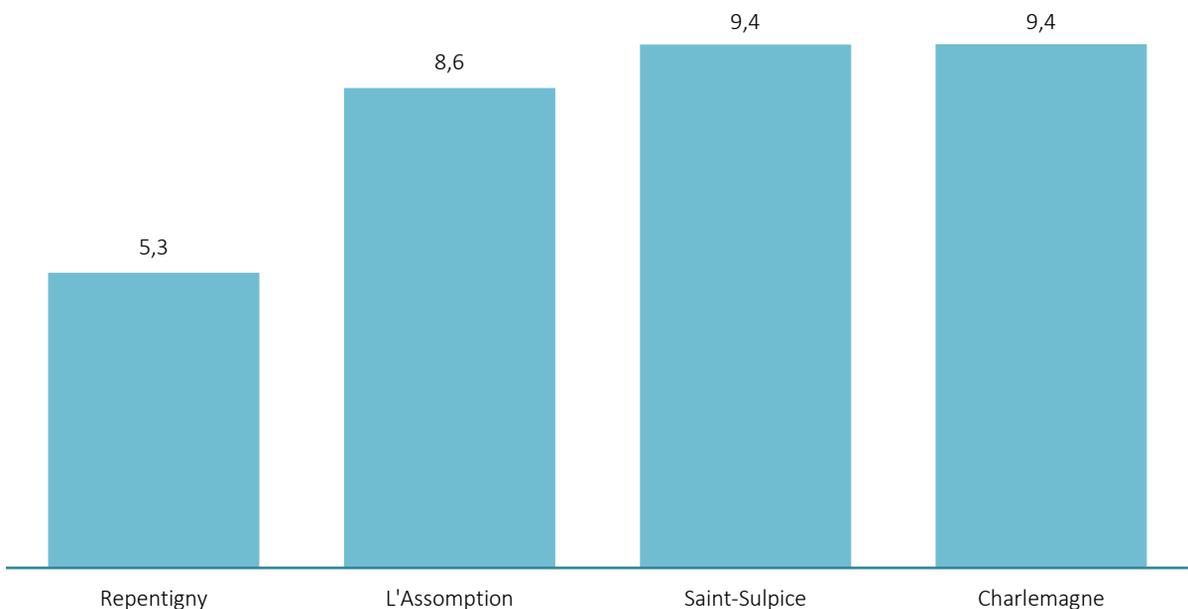
« Montant qui divise la répartition des revenus de ce groupe en deux moitiés, c'est-à-dire les revenus de la moitié des unités de ce groupe sont sous la médiane, tandis que les revenus de la seconde moitié sont au-dessus de la médiane. Les revenus médians des ménages sont calculés pour toutes les unités, qu'elles aient eu un revenu ou non. »

Dollars constants

Dollar sur lequel un ajustement a été fait au moyen de l'Indice des prix à la consommation (IPC). « Le résultat est une série qui existerait si le dollar avait un pouvoir d'achat égal au pouvoir d'achat qui existait pendant l'année de référence. »

Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier 98-401-X2016054.ivt.

Variation du revenu médian après impôt des hommes de 15 ans et plus ayant un revenu dans les ménages privés, 2015-2020 (%)



Personnes de 15 ans et plus ayant un revenu après impôt inférieur à 10 000 \$ ou à 20 000 \$ dans les ménages privés parmi celles ayant un revenu, 2020 (N et %)

	Inférieur à 10 000 \$			Inférieur à 20 000 \$		
	N	Total	%	N	Total	%
Charlemagne	280	5 365	5,2	860	5 365	16,0
Repentigny	4 655	67 585	6,9	12 005	67 585	17,8
Saint-Sulpice	165	2 740	6,0	465	2 740	17,0
L'Assomption	1 105	17 505	6,3	2 940	17 505	16,8
L'Épiphanie	465	6 810	6,8	1 300	6 810	19,1

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2021, Fichier 98-401-X2021005.ivt.

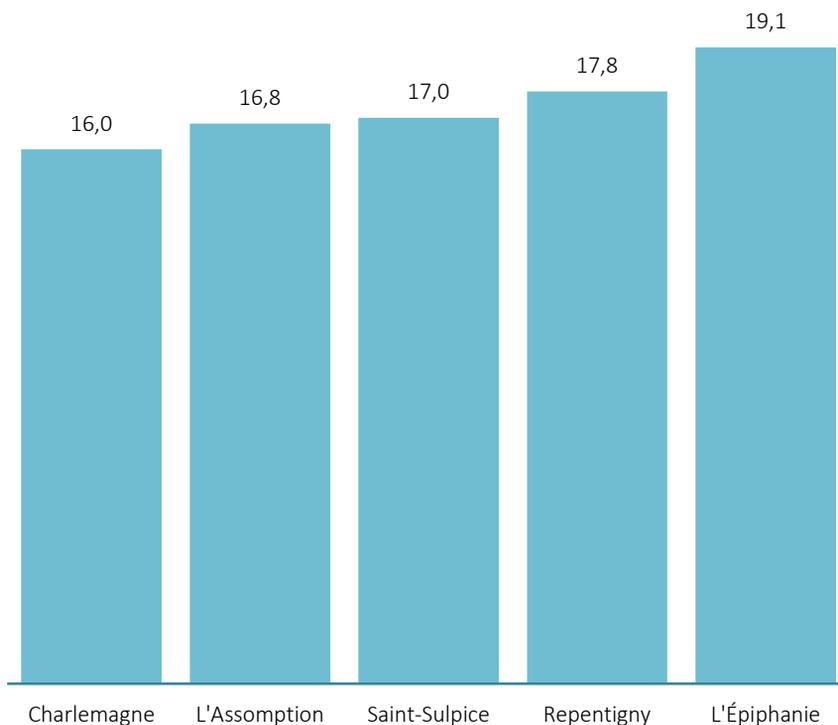
Revenu après impôt

« Désigne le revenu total moins l'impôt sur le revenu de l'unité statistique durant une période de référence donnée. L'impôt sur le revenu désigne la somme de l'impôt fédéral sur le revenu et de l'impôt provincial et territorial sur le revenu, moins l'abattement là où cette mesure s'applique. L'impôt provincial et territorial sur le revenu comprend les primes d'assurance maladie dans certaines juridictions. L'abattement réduit l'impôt fédéral sur le revenu payable par les personnes résidant au Québec ou sur certaines terres visées par un règlement conclu avec l'une des Premières nations autonomes du Yukon.

Pour le Recensement de 2021, la période de référence pour les données sur le revenu est l'année civile 2020, sauf si spécifié autrement. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, juillet 2022.

Proportion de personnes de 15 ans et plus ayant un revenu après impôt inférieur à 20 000 \$ dans les ménages privés parmi celles ayant un revenu, 2020 (%)



En 2020, dans la MRC de L'Assomption, 17,6 % des personnes de 15 ans et plus dans les ménages privés ont un revenu après impôt inférieur à 20 000 \$.

La municipalité de Charlemagne a la plus faible part de personnes avec un revenu après impôt inférieur à 20 000 \$.

La municipalité de L'Épiphanie a la plus grande proportion de personnes ayant un revenu après impôts inférieur à 20 000 \$.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Personnes de 15 ans et plus ayant un revenu après impôt inférieur à 20 000 \$ dans les ménages privés parmi celles ayant un revenu selon le sexe, 2020 (N, % et différence de %)

	Femmes			Hommes			Différence (F-H)
	N	Total	%	N	Total	%	%
Charlemagne	550	2 785	19,7	315	2 580	12,2	7,5
Repentigny	7 525	35 125	21,4	4 480	32 460	13,8	7,6
Saint-Sulpice	285	1 355	21,0	180	1 385	13,0	8,0
L'Assomption	1 840	8 950	20,6	1 100	8 550	12,9	7,7
L'Épiphanie	740	3 400	21,8	560	3 405	16,4	5,3

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2021, Fichier 98-401-X2021005.ivt.

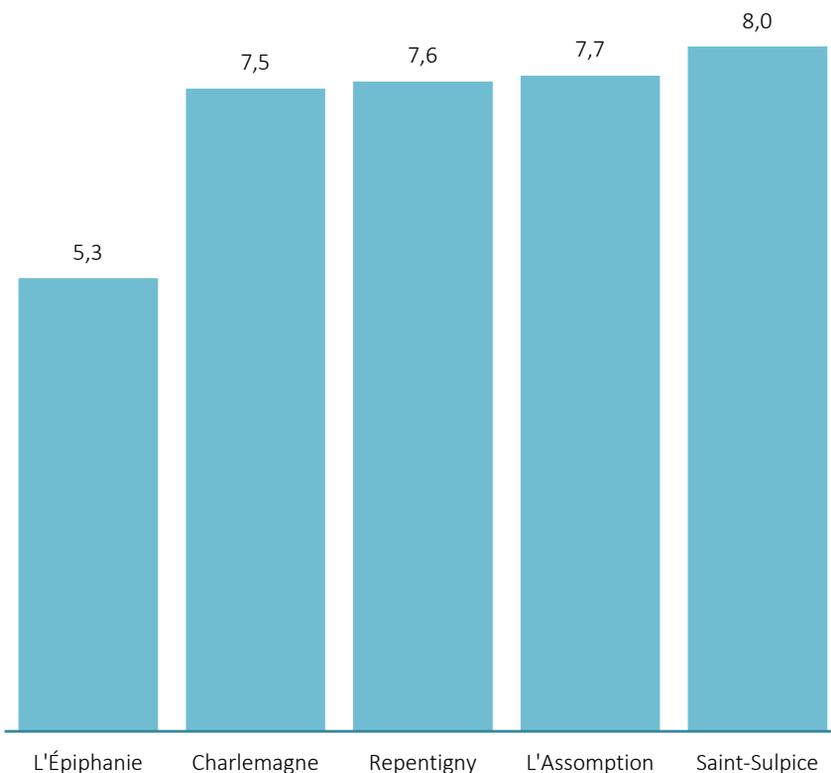
Revenu après impôt

« Désigne le revenu total moins l'impôt sur le revenu de l'unité statistique durant une période de référence donnée. L'impôt sur le revenu désigne la somme de l'impôt fédéral sur le revenu et de l'impôt provincial et territorial sur le revenu, moins l'abattement là où cette mesure s'applique. L'impôt provincial et territorial sur le revenu comprend les primes d'assurance maladie dans certaines juridictions. L'abattement réduit l'impôt fédéral sur le revenu payable par les personnes résidant au Québec ou sur certaines terres visées par un règlement conclu avec l'une des Premières nations autonomes du Yukon.

Pour le Recensement de 2021, la période de référence pour les données sur le revenu est l'année civile 2020, sauf si spécifié autrement. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, juillet 2022.

Différence de proportions entre les femmes et les hommes de 15 ans et plus ayant un revenu après impôt inférieur 20 000 \$ dans les ménages privés parmi celles ayant un revenu, 2020 (%)



En 2020, dans la MRC de L'Assomption, 21,2 % des femmes et 13,7 % des hommes de 15 ans et plus dans les ménages privés ont un revenu après impôt inférieur à 20 000 \$.

La municipalité de Charlemagne a la plus faible part de femmes et d'hommes avec un revenu après impôt inférieur à 20 000 \$.

La municipalité de L'Épiphanie a la plus grande proportion de femmes et d'hommes avec un revenu après impôt inférieur à 20 000 \$.

L'écart le plus important entre les femmes et les hommes se retrouve dans la municipalité de Saint-Sulpice.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Personnes de 15 ans et plus ayant un revenu après impôt égal ou supérieur à 60 000 \$ ou à 100 000 \$ dans les ménages privés parmi celles ayant un revenu, 2020 (N et %)

	Égal ou supérieur à 60 000 \$			Égal ou supérieur à 100 000 \$		
	N	Total	%	N	Total	%
Charlemagne	765	5 365	14,3	65	5 365	1,2
Repentigny	15 000	67 585	22,2	2 185	67 585	3,2
Saint-Sulpice	550	2 740	20,1	65	2 740	2,4
L'Assomption	3 840	17 505	21,9	515	17 505	2,9
L'Épiphanie	1 095	6 810	16,1	100	6 810	1,5

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2021, Fichier 98-401-X2021005.ivt.

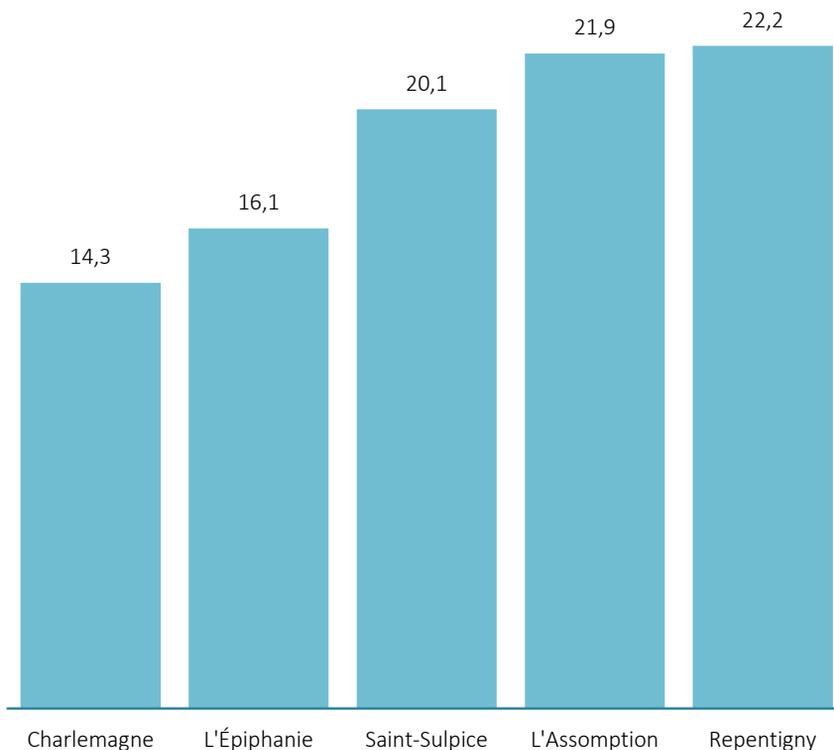
Revenu après impôt

« Désigne le revenu total moins l'impôt sur le revenu de l'unité statistique durant une période de référence donnée. L'impôt sur le revenu désigne la somme de l'impôt fédéral sur le revenu et de l'impôt provincial et territorial sur le revenu, moins l'abattement là où cette mesure s'applique. L'impôt provincial et territorial sur le revenu comprend les primes d'assurance maladie dans certaines juridictions. L'abattement réduit l'impôt fédéral sur le revenu payable par les personnes résidant au Québec ou sur certaines terres visées par un règlement conclu avec l'une des Premières nations autonomes du Yukon.

Pour le Recensement de 2021, la période de référence pour les données sur le revenu est l'année civile 2020, sauf si spécifié autrement. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, juillet 2022.

Proportion de personnes de 15 ans et plus ayant un revenu après impôt égal ou supérieur à 60 000 \$ dans les ménages privés parmi celles ayant un revenu, 2020 (%)



En 2020, dans la MRC de L'Assomption, 21,2 % des personnes de 15 ans et plus dans les ménages privés ont un revenu après impôt égal ou supérieur à 60 000 \$.

À l'exception de Charlemagne, toutes les municipalités comptent au moins 15 % de personnes de 15 ans et plus ayant un revenu après impôt égal ou supérieur à 60 000 \$.

Repentigny est la municipalité ayant la plus grande part de personnes de 15 ans et plus ayant un revenu après impôt égal ou supérieur à 60 000 \$.

Repentigny a la plus grande proportion de personnes de 15 ans et plus ayant un revenu après impôt égal ou supérieur à 100 000 \$.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Personnes de 15 ans et plus ayant un revenu après impôt égal ou supérieur à 60 000 \$ dans les ménages privés parmi celles ayant un revenu selon le sexe, 2020 (N, % et différence de %)

	Femmes			Hommes			Différence (F-H)
	N	Total	%	N	Total	%	%
Charlemagne	280	2 785	10,1	475	2 580	18,4	-8,4
Repentigny	6 060	35 125	17,3	8 945	32 460	27,6	-10,3
Saint-Sulpice	175	1 355	12,9	365	1 385	26,4	-13,4
L'Assomption	1 540	8 950	17,2	2 310	8 550	27,0	-9,8
L'Épiphanie	405	3 400	11,9	690	3 405	20,3	-8,4

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2021, Fichier 98-401-X2021005.ivt.

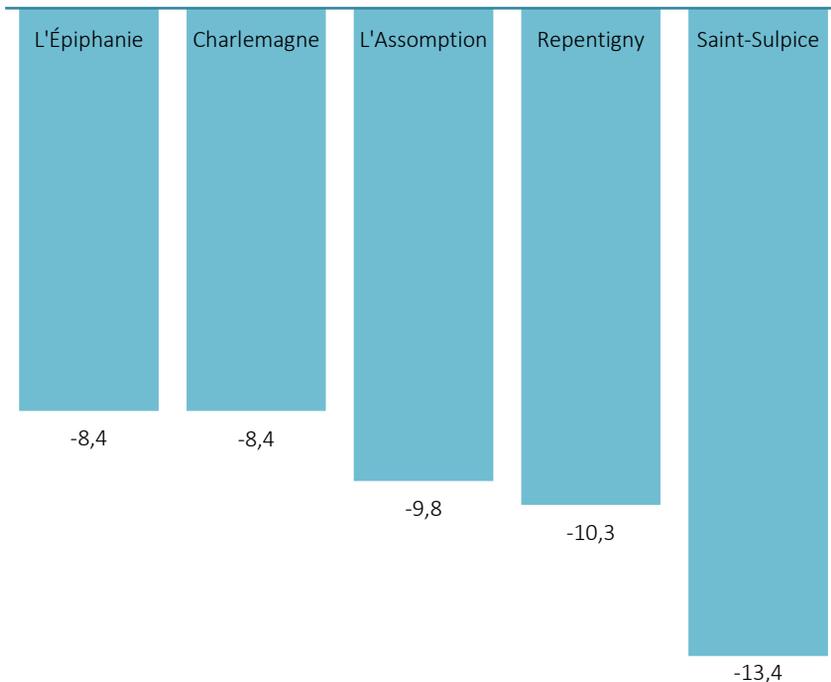
Revenu après impôt

« Désigne le revenu total moins l'impôt sur le revenu de l'unité statistique durant une période de référence donnée. L'impôt sur le revenu désigne la somme de l'impôt fédéral sur le revenu et de l'impôt provincial et territorial sur le revenu, moins l'abattement là où cette mesure s'applique. L'impôt provincial et territorial sur le revenu comprend les primes d'assurance maladie dans certaines juridictions. L'abattement réduit l'impôt fédéral sur le revenu payable par les personnes résidant au Québec ou sur certaines terres visées par un règlement conclu avec l'une des Premières nations autonomes du Yukon.

Pour le Recensement de 2021, la période de référence pour les données sur le revenu est l'année civile 2020, sauf si spécifié autrement. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, juillet 2022.

Différence de proportions entre les femmes et les hommes de 15 ans et plus ayant un revenu après impôt égal ou supérieur 60 000 \$ dans les ménages privés parmi celles ayant un revenu, 2020 (%)



En 2020, dans la MRC de L'Assomption, 16,4 % des femmes et 26,4 % des hommes de 15 ans et plus dans les ménages privés ont un revenu après impôt égal ou supérieur à 60 000 \$.

À l'exception de Charlemagne, toutes les municipalités comptent plus de 20 % d'hommes avec un revenu après impôt égal ou supérieur à 60 000 \$.

Repentigny et L'Assomption constituent les deux seules municipalités du territoire où plus de 15 % des femmes ont un revenu après impôt égal ou supérieur à 60 000 \$.

L'écart le plus grand entre les femmes et les hommes se retrouve à Saint-Sulpice.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Revenu médian après impôt des ménages privés comptant une famille de recensement selon le type de famille, 2020 (\$)

	Couples \$	Monoparentales \$	Familles \$
Charlemagne	83 000	58 400	77 500
Repentigny	96 000	68 000	91 000
Saint-Sulpice	92 000	59 600	85 000
L'Assomption	95 000	65 000	89 000
L'Épiphanie	87 000	56 800	81 000

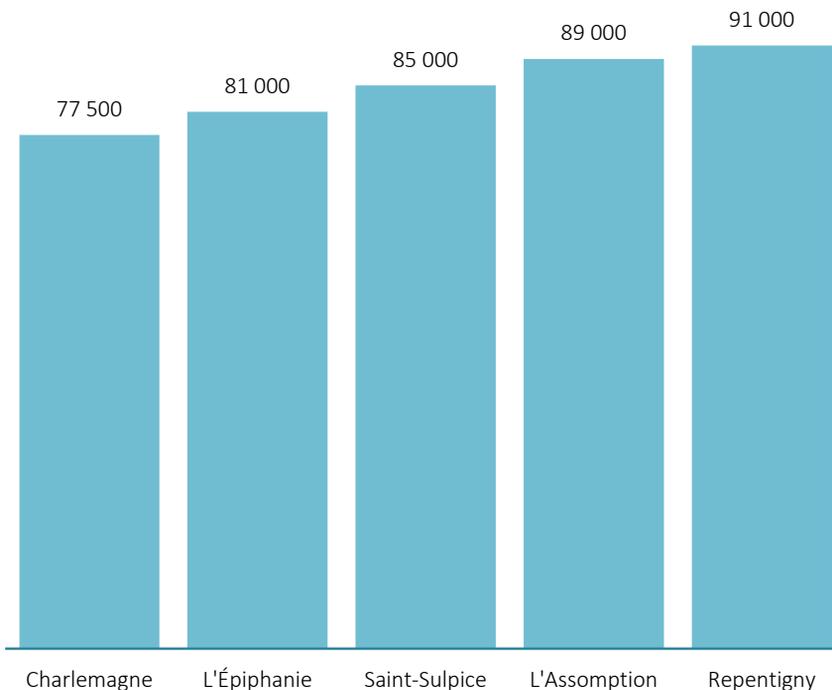
Note : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.
Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2021, Fichier 98-10-0057.ivt.

Revenu médian

« Montant qui divise la répartition des revenus de ce groupe en deux moitiés, c'est-à-dire les revenus de la moitié des unités de ce groupe sont sous la médiane, tandis que les revenus de la seconde moitié sont au-dessus de la médiane. Les revenus médians des ménages sont calculés pour toutes les unités, qu'elles aient eu un revenu ou non. »

Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier 98-401-X2016054.ivt.

Revenu médian après impôt des ménages privés comptant une famille de recensement, 2020 (\$)



En 2020, dans la MRC de L'Assomption, le revenu médian après impôt des ménages privés comptant une famille de recensement est de 89 000 \$.

Repentigny a le revenu médian après impôt des ménages privés comptant une famille de recensement le plus élevé de la MRC.

Charlemagne a le revenu médian, après impôt des ménages privés comptant une famille de recensement le plus faible de la MRC.

À l'exception de Charlemagne, toutes les municipalités ont un revenu médian après impôt des ménages comptant une famille de recensement supérieur à 80 000 \$



Revenu médian après impôt des ménages privés comptant un couple sans autres personnes dans le ménage, 2020 (\$)

	Avec enfant(s) \$	Sans enfant \$	Total \$
Charlemagne	101 000	72 500	83 000
Repentigny	116 000	76 000	96 000
Saint-Sulpice	108 000	76 000	92 000
L'Assomption	113 000	74 000	95 000
L'Épiphanie	102 000	72 500	87 000

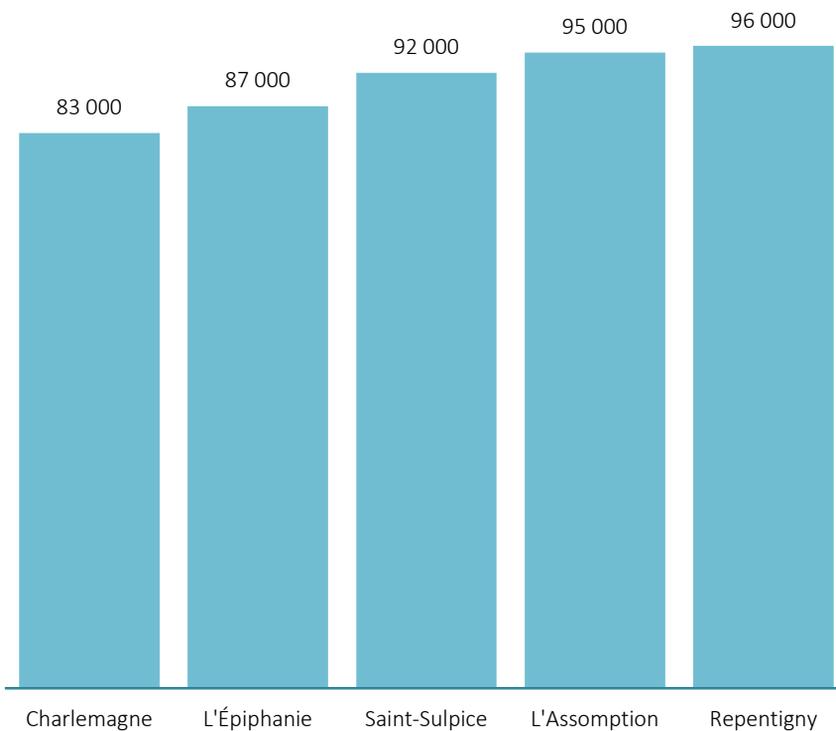
Note : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.
Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2021, Fichier 98-10-0057.ivt.

Revenu médian

« Montant qui divise la répartition des revenus de ce groupe en deux moitiés, c'est-à-dire les revenus de la moitié des unités de ce groupe sont sous la médiane, tandis que les revenus de la seconde moitié sont au-dessus de la médiane. Les revenus médians des ménages sont calculés pour toutes les unités, qu'elles aient eu un revenu ou non. »

Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier 98-401-X2016054.ivt.

Revenu médian après impôt des ménages privés comptant un couple sans autres personnes dans le ménage, 2020 (\$)



En 2020, dans la MRC de L'Assomption, le revenu médian après impôt des ménages privés comptant un couple sans autres personnes dans le ménage est de 94 000 \$.

Repentigny est la municipalité avec le revenu médian après impôt des ménages privés comptant un couple sans autres personnes dans le ménage le plus élevé de la MRC.

Charlemagne est la municipalité avec le revenu médian après impôt des ménages privés comptant un couple sans autres personnes dans le ménage le plus faible de la MRC.

Repentigny est la municipalité avec le revenu médian après impôt des ménages privés comptant un couple avec enfant(s) le plus élevé de la MRC.

Revenu médian après impôt des ménages privés comptant une famille monoparentale sans autres personnes dans le ménage selon le sexe du parent seul, 2020 (\$)

	Femmes \$	Hommes \$	Total \$
Charlemagne	56 400	66 500	58 400
Repentigny	66 500	71 000	68 000
Saint-Sulpice	59 200	60 400	59 600
L'Assomption	63 600	69 500	65 000
L'Épiphanie	55 200	64 500	56 800

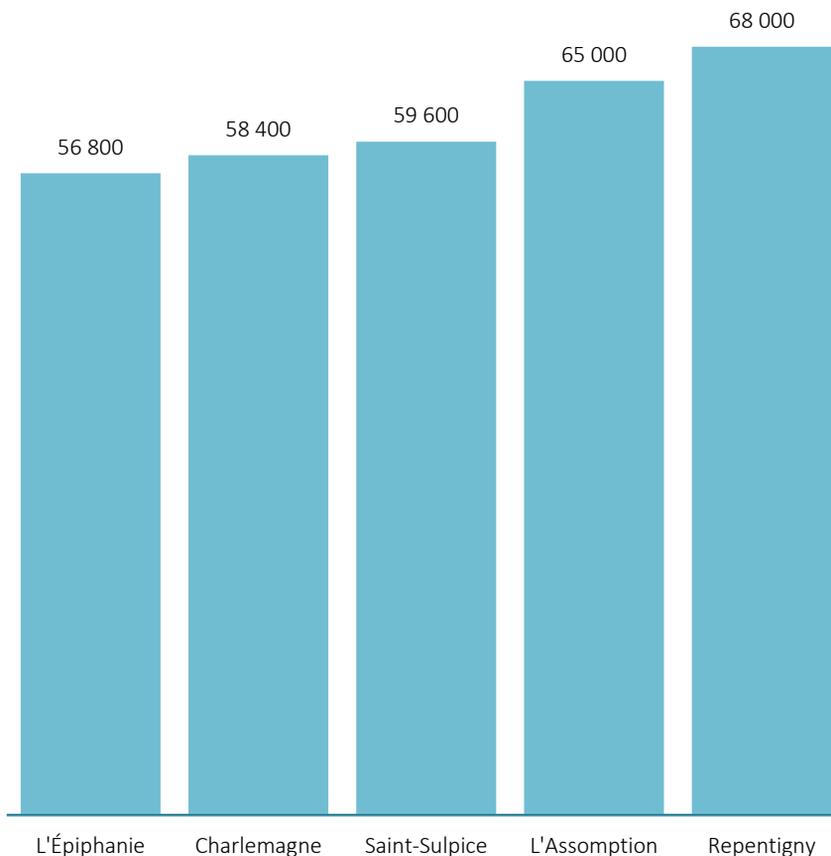
Note : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.
 Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2021, Fichier 98-10-0057.ivt.

Revenu médian

« Montant qui divise la répartition des revenus de ce groupe en deux moitiés, c'est-à-dire les revenus de la moitié des unités de ce groupe sont sous la médiane, tandis que les revenus de la seconde moitié sont au-dessus de la médiane. Les revenus médians des ménages sont calculés pour toutes les unités, qu'elles aient eu un revenu ou non. »

Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier 98-401-X2016054.ivt.

Revenu médian après impôt des ménages privés comptant une famille monoparentale sans autres personnes dans le ménage, 2020 (\$)



Dans la MRC de L'Assomption, le revenu médian après impôt des ménages privés comptant une famille monoparentale sans autres personnes dans le ménage est de 65 500 \$, en 2020.

Repentigny est la municipalité avec le revenu médian après impôt des ménages privés comptant, une famille monoparentale sans autres personnes dans le ménage le plus élevé de la MRC.

L'Épiphanie est la municipalité avec le revenu médian après impôt des ménages privés comptant une famille monoparentale sans autres personnes dans le ménage le plus faible de la MRC.

En considérant le sexe du parent seul, Repentigny est la municipalité dont le revenu médian après impôt des ménages privés comptant une famille monoparentale sans autres personnes dans le ménage est le plus élevé.

Population totale vivant sous le seuil de faible revenu après impôt (SFR-Apl), 2015 et 2020 (N, % et variation de la proportion)

	2015			2020			Variation	
	N	Total	%	N	Total	%	%	
Charlemagne	640	5 910	10,8	290	6 305	4,6	-57,5	
Repentigny	4 405	83 110	5,3	2 380	84 985	2,8	-47,2	
Saint-Sulpice	75	3 410	2,2	40	3 345	1,2	-45,6	
L'Assomption	665	22 015	3,0	325	23 015	1,4	-53,3	
L'Épiphanie	155	3 200	4,8	195	8 785	2,2	-54,2	

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-401-X2016054.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

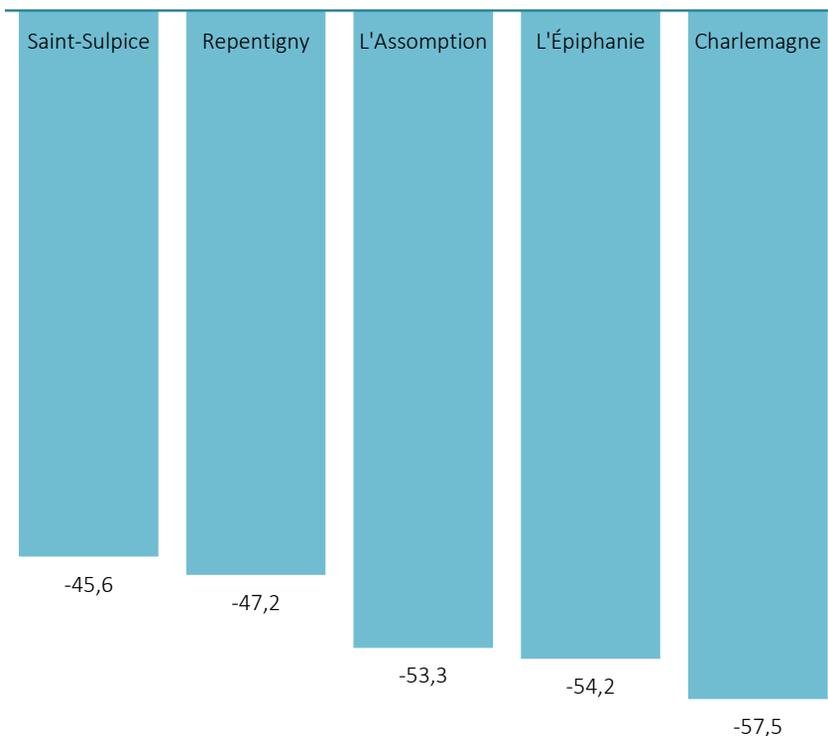
Seuil de faible revenu après impôt (SFR-Apl)

« Les Seuils de faible revenu après impôt désignent les seuils de revenu, définis en utilisant les données sur les dépenses de 1992, en deçà desquels les familles économiques ou les personnes hors famille économique consacraient une part plus importante que la moyenne de leur revenu après impôt aux besoins primaires comme la nourriture, le logement et l'habillement. Plus précisément, les seuils représentent les niveaux de revenu auxquels on s'attendait à ce que ces familles ou personnes consacrent 20 points de pourcentage de plus de leur revenu après impôt que la moyenne à la nourriture, au logement et à l'habillement. Ces seuils ont été indexés en dollars courants selon l'Indice des prix à la consommation (IPC) d'ensemble.

Le SFR-Apl comprend 35 seuils composés de sept tailles de familles pour tenir compte des économies d'échelle et de cinq différentes tailles de secteurs de résidence pour tenir compte des différences possibles du coût de la vie entre les communautés de tailles différentes. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, juillet 2022.

Variation de la proportion de la population totale vivant sous le seuil de faible revenu après impôt (SFR-Apl), 2015-2020 (%)



En 2020, dans la MRC de L'Assomption, 2,6 % de la population vit sous le seuil de faible revenu après impôt.

La municipalité de Charlemagne a la proportion la plus élevée de personnes vivant sous le seuil de faible revenu.

Entre 2015 et 2020, la proportion de personnes vivant sous le seuil de faible revenu a diminué dans toutes les municipalités de la MRC.

Entre 2015 et 2020, la municipalité de Charlemagne a la proportion de personnes vivant sous le seuil de faible revenu a le plus diminué de la MRC.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Situation de pauvreté de la personne vivant dans une famille économique fondée sur la mesure du panier de consommation (MPC) parmi l'ensemble des personnes vivant dans une famille économique, 2015 et 2020 (N, % et variation de la proportion)

	2015			2020			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Charlemagne	795	5 915	13,4	355	6 300	5,6	-58,1
Repentigny	5 670	83 105	6,8	2 555	84 985	3,0	-55,9
Saint-Sulpice	275	3 410	8,1	125	3 345	3,7	-53,7
L'Assomption	1 800	22 015	8,2	790	23 015	3,4	-58,0
L'Épiphanie	1 200	8 510	14,1	465	8 785	5,3	-62,5

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichier 98-10-0113.ivt.

Mesure du panier de consommation (MPC)

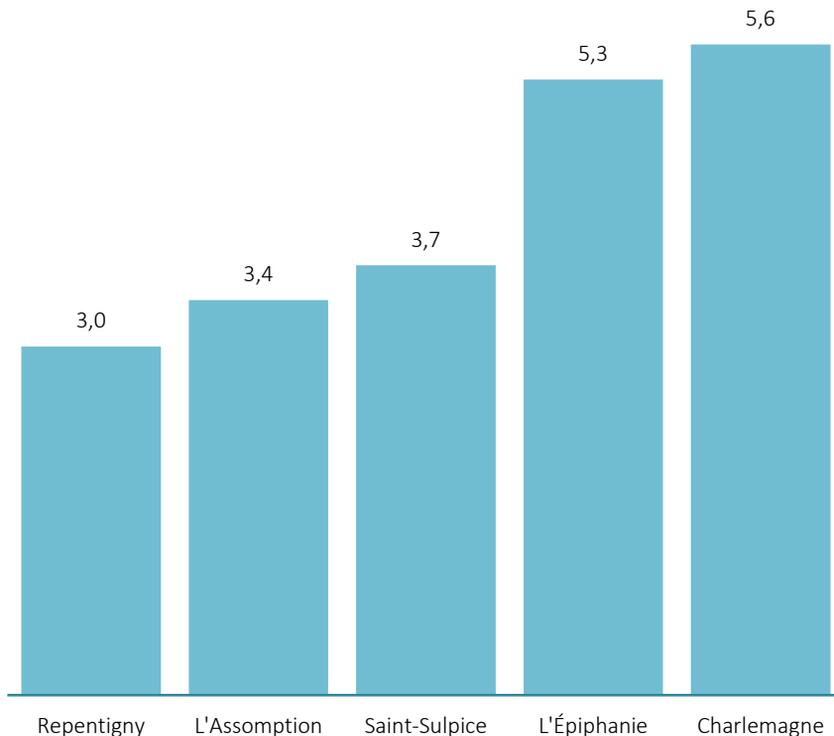
« La mesure du panier de consommation (MPC), élaborée par Emploi et Développement social Canada, désigne la mesure officielle de la pauvreté au Canada. Elle est fondée sur le coût d'un panier de biens et de services précis correspondant à un niveau de vie modeste et de base. Les seuils de la MPC représentent, selon des qualités et des quantités déterminées, le coût de la nourriture, des vêtements, du logement, du transport et des autres nécessités pour une famille de référence composée de deux adultes et deux enfants. »

Familles économiques

« Désigne un groupe de deux personnes ou plus habitant dans le même logement et apparentées par le sang, le mariage, l'union libre, l'adoption ou une relation de famille d'accueil. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, novembre 2021 et juillet 2022.

Situation de pauvreté de la personne vivant dans une famille économique fondée sur la mesure du panier de consommation (MPC) parmi l'ensemble des personnes vivant dans une famille économique, 2020 (%)



En 2020, 4 300 personnes vivent en situation de pauvreté d'après la MPC dans la MRC de L'Assomption.

Le taux de pauvreté lié à la MPC est de 3,4 % pour la MRC.

Charlemagne a un taux de pauvreté d'après la MPC le plus élevé de la MRC.

Près de 60 % des personnes vivant en situation de pauvreté de la MRC résident dans la municipalité de Repentigny.

Dans l'ensemble des municipalités de la MRC, les taux de pauvreté ont diminué entre 2015 et 2020.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Situation de pauvreté de la personne vivant dans une famille économique monoparentale fondée sur la mesure du panier de consommation (MPC) parmi l'ensemble des personnes vivant dans une famille économique monoparentale, 2015 et 2020 (N, % et variation de la proportion)

	2015			2020			Variation	
	N	Total	%	N	Total	%	%	
Charlemagne	150	675	22,2	75	905	8,3	-62,7	
Repentigny	1 880	10 470	18,0	560	10 080	5,6	-69,1	
Saint-Sulpice	130	380	34,2	0	430	0,0	-100,0	
L'Assomption	520	2 715	19,2	310	3 090	10,0	-47,6	
L'Épiphanie	400	1 300	30,8	175	1 260	13,9	-54,9	

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichier 98-10-0113.ivt.

Mesure du panier de consommation (MPC)

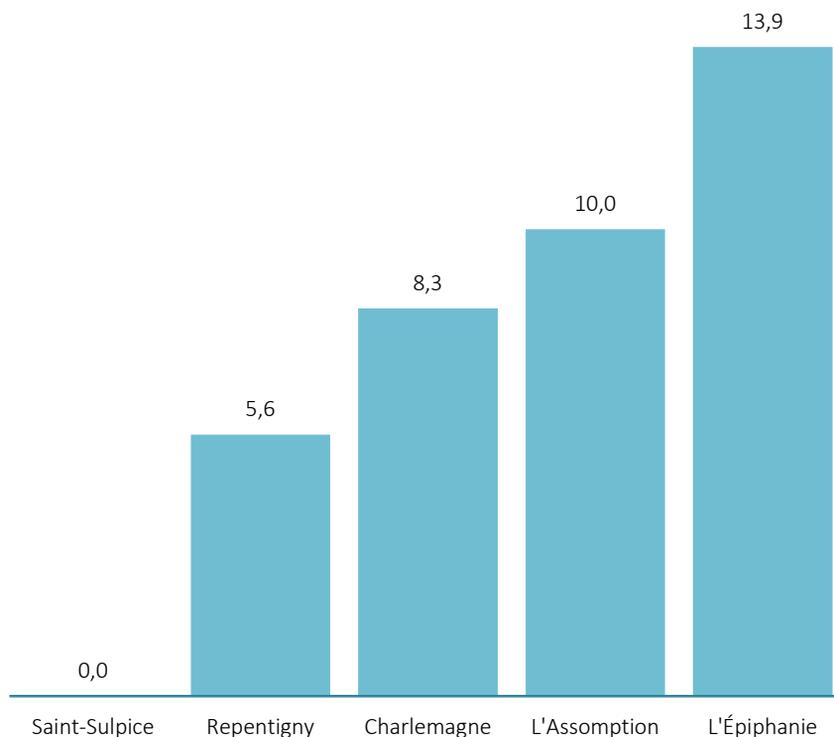
« La mesure du panier de consommation (MPC), élaborée par Emploi et Développement social Canada, désigne la mesure officielle de la pauvreté au Canada. Elle est fondée sur le coût d'un panier de biens et de services précis correspondant à un niveau de vie modeste et de base. Les seuils de la MPC représentent, selon des qualités et des quantités déterminées, le coût de la nourriture, des vêtements, du logement, du transport et des autres nécessités pour une famille de référence composée de deux adultes et deux enfants. »

Familles économique

« Désigne un groupe de deux personnes ou plus habitant dans le même logement et apparentées par le sang, le mariage, l'union libre, l'adoption ou une relation de famille d'accueil. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, novembre 2021 et juillet 2022.

Situation de pauvreté de la personne vivant dans une famille économique monoparentale fondée sur la mesure du panier de consommation (MPC) parmi l'ensemble des personnes vivant dans une famille économique monoparentale, 2020 (%)



Dans la MRC de L'Assomption, 1 155 personnes vivant dans une famille monoparentale sont en situation de pauvreté d'après la MPC en 2020.

Chez les personnes vivant dans une famille monoparentale, le taux de pauvreté lié à la MPC est de 7,3% dans la MRC.

L'Épiphanie a le taux de pauvreté le plus élevé de la MRC chez les personnes vivant dans une famille monoparentale.

Dans toutes les municipalités, les taux de pauvreté ont diminué entre 2015 et 2020.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Situation de pauvreté de la personne vivant seule fondée sur la mesure du panier de consommation (MPC) parmi l'ensemble des personnes vivant seules, 2015 et 2020 (N, % et variation de la proportion)

	2015			2020			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Charlemagne	305	1 055	28,9	140	1 235	11,3	-60,8
Repentigny	1 390	7 940	17,5	790	8 700	9,1	-48,1
Saint-Sulpice	55	360	15,3	30	415	7,2	-52,7
L'Assomption	435	2 105	20,7	210	2 380	8,8	-57,3
L'Épiphanie	225	815	27,6	125	1 000	12,5	-54,7

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichier 98-10-0113.ivt.

Mesure du panier de consommation (MPC)

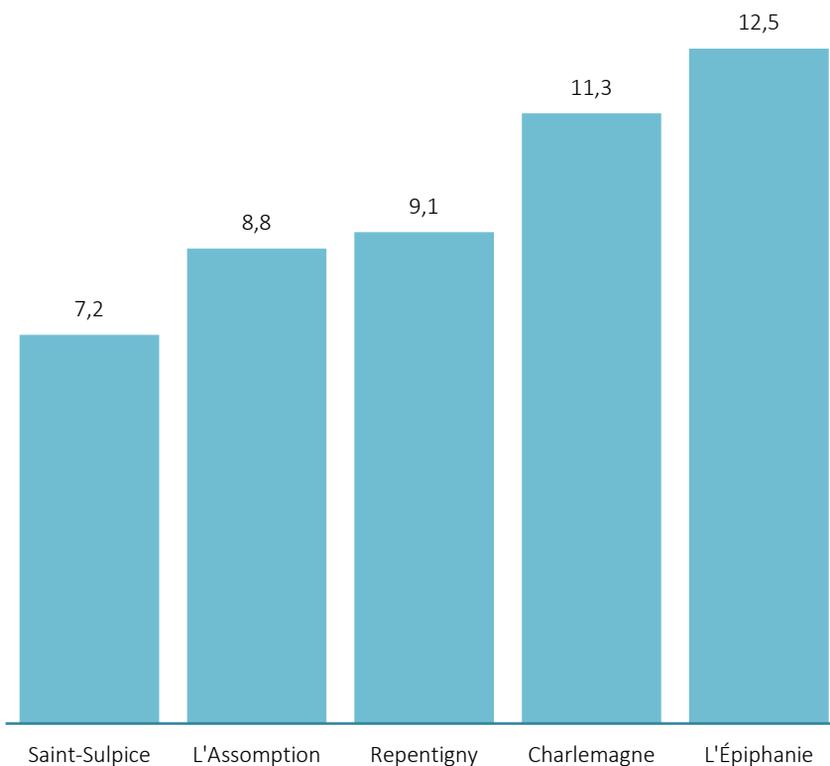
« La mesure du panier de consommation (MPC), élaborée par Emploi et Développement social Canada, désigne la mesure officielle de la pauvreté au Canada. Elle est fondée sur le coût d'un panier de biens et de services précis correspondant à un niveau de vie modeste et de base. Les seuils de la MPC représentent, selon des qualités et des quantités déterminées, le coût de la nourriture, des vêtements, du logement, du transport et des autres nécessités pour une famille de référence composée de deux adultes et deux enfants. »

Familles économique

« Désigne un groupe de deux personnes ou plus habitant dans le même logement et apparentées par le sang, le mariage, l'union libre, l'adoption ou une relation de famille d'accueil. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, novembre 2021 et juillet 2022.

Situation de pauvreté de la personne vivant seule fondée sur la mesure du panier de consommation (MPC) parmi l'ensemble des personnes vivant seules, 2020 (%)



Dans la MRC de L'Assomption, 1 300 personnes vivant seules sont en situation de pauvreté d'après la MPC en 2020.

Chez les personnes vivant seules, le taux de pauvreté lié à la MPC est de 9,5 % dans la MRC.

La municipalité de L'Épiphanie se démarque avec le taux de pauvreté chez les personnes vivant seules le plus élevé de la MRC.

Près de 61 % des personnes vivant seules en situation de pauvreté de la MRC résident dans la municipalité de Repentigny.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.



Coup d'oeil

sur les municipalités
de la MRC L'Assomption

**Recensement
2021**

Service de surveillance, recherche et évaluation
Direction de santé publique

Chapitre 5 La langue

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Lanaudière**

Québec 

Auteurs

Geneviève Marquis
Carole Ralijaona

Collaborateurs

Abdezhar Bamohammi
Patrick Bellehumeur

Sous la coordination de

Élizabeth Cadieux

Conception graphique et mise en page

Geneviève Marquis
Lise Trudel

Ce document est disponible, en version électronique seulement, sur le site Web du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, au www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca sous *Documentation/Santé publique/Portraits populationnels*.

À la condition d'en mentionner la source, sa reproduction à des fins non commerciales est autorisée. Toute information extraite de ce document devra porter la source suivante :

MARQUIS, Geneviève, et Carole RALIJAONA. *Coup d'œil sur les municipalités de la MRC L'Assomption – Recensement 2021*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, novembre 2022.

Source de l'image : Canva

© Direction de santé publique, CISSS de Lanaudière, 2022

Dépôt légal

Quatrième trimestre 2022

ISBN 978-2-550-93132-4

Bibliothèque et Archives nationales du Québec



Mot du Service

Lorsqu'on veut mieux agir pour et avec la population, la connaissance des caractéristiques de celle-ci représente un atout indéniable. Ces informations seront d'autant plus utiles si elles sont jumelées, entre autres, avec les connaissances que les utilisateurs possèdent eux-mêmes de cette population.

Dans cette perspective, et avec la diffusion des données du Recensement canadien de 2021 par Statistique Canada, le Service de surveillance, recherche et évaluation propose l'actualisation de sa série *Coup d'œil*. Celle-ci est formée de documents pour les six municipalités régionales de comté (MRC) de la région (D'Autray, Joliette, L'Assomption, Les Moulins, Matawinie et Montcalm) déclinées par municipalité qui les composent, et un autre pour l'ensemble de la région qui met en évidence les données par MRC, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec.

Toujours sous forme de fiches, chaque document présente les principaux indicateurs regroupés autour de chapitres portant sur le territoire, les familles, les ménages privés, le revenu, le logement, l'immigration et les minorités visibles, l'identité autochtone, la langue, la scolarité, la mobilité, le transport et le travail. Pour chaque indicateur, on y retrouve quelques faits saillants, un tableau et un graphique décrivant, lorsque possible, l'évolution entre 2016 et 2021.

Ces documents s'inscrivent dans le mandat de notre Service. D'une part, de fournir des outils qui informent des particularités de la population lanadoise et permettent de mieux identifier les populations vulnérables. D'autre part, de servir de guide pour contribuer à mieux orienter et planifier les services dans chaque communauté pour assurer l'amélioration de leur santé et de leur qualité de vie.

Élizabeth Cadieux
Chef de l'administration des programmes
Surveillance, recherche et évaluation



Langue maternelle pour la population totale¹, 2021 (N et %)

	Français		Anglais		Langues non officielles		Réponses multiples		Total
	N	%	N	%	N	%	N	%	N
Charlemagne	5 730	90,9	95	1,5	370	5,9	110	1,7	6 305
Repentigny	73 520	85,8	1 420	1,7	8 295	9,7	2 450	2,9	85 690
Saint-Sulpice	3 200	95,7	30	0,9	80	2,4	40	1,2	3 345
L'Assomption	21 775	93,7	245	1,1	865	3,7	365	1,6	23 245
L'Épiphanie	8 515	96,1	75	0,8	155	1,7	105	1,2	8 860

¹ À l'exclusion des résidents d'un établissement institutionnel.

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

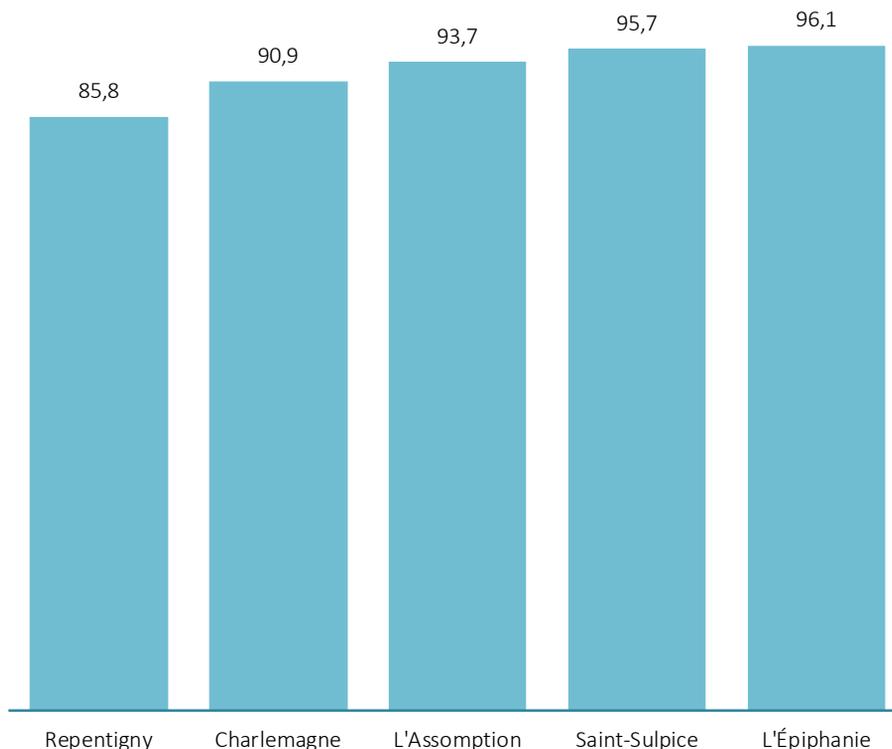
Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2021, Fichier 98-401-X2021005.ivt.

Langue maternelle

« Première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise par la personne au moment où les données sont recueillies. Si la personne ne comprend plus la première langue apprise, la langue maternelle est la deuxième langue apprise. Dans le cas d'une personne qui a appris plus d'une langue en même temps dans la petite enfance, la langue maternelle est la langue que cette personne parlait le plus souvent à la maison avant de commencer l'école. Une personne a plus d'une langue maternelle seulement si elle a appris ces langues en même temps et les comprend toujours. Dans le cas d'un enfant qui n'a pas encore appris à parler, la langue maternelle est la langue parlée le plus souvent à cet enfant à la maison. Un enfant qui n'a pas encore appris à parler a plus d'une langue maternelle seulement si ces langues lui sont parlées aussi souvent, afin qu'il les apprenne en même temps. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021, N° 98-301-X au catalogue*, juillet 2022.

Proportion de la population ayant le français comme langue maternelle (%)



En 2021, 88,5 % de la population de la MRC de L'Assomption déclare le français comme première langue apprise et encore comprise lors du recensement.

L'Épiphanie compte la proportion de personnes déclarant le français comme langue maternelle la plus élevée, tandis que Repentigny compte la proportion la plus faible.

Près de 10 % de la population de Repentigny déclare une langue maternelle autre que le français et l'anglais et près de 3 % déclare plus d'une langue maternelle.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Langue parlée le plus souvent à la maison pour la population totale¹, 2021 (N et %)

	Français		Anglais		Langues non officielles		Réponses multiples		Total
	N	%	N	%	N	%	N	%	N
Charlemagne	5 880	93,3	130	2,1	175	2,8	120	1,9	6 305
Repentigny	77 850	90,9	1 665	1,9	3 290	3,8	2 890	3,4	85 690
Saint-Sulpice	3 275	97,9	20	0,6	20	0,6	30	0,9	3 345
L'Assomption	22 480	96,7	180	0,8	260	1,1	325	1,4	23 245
L'Épiphanie	8 685	98,0	50	0,6	55	0,6	65	0,7	8 860

¹ À l'exclusion des résidents d'un établissement institutionnel.

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

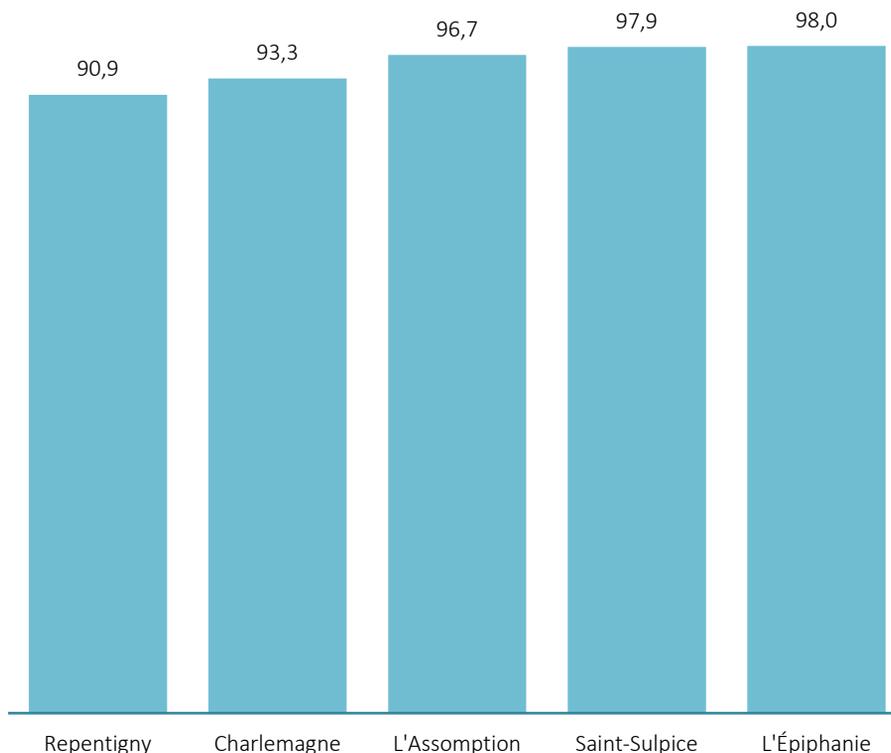
Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2021, Fichier 98-401-X2021005.ivt.

Langue parlée le plus souvent à la maison

« Désigne la langue que la personne parle le plus souvent à la maison au moment de la collecte des données. Une personne peut déclarer plus d'une langue comme étant « parlées le plus souvent à la maison » si les langues sont parlées aussi souvent l'une que l'autre.

Dans le cas d'une personne qui vit seule, la langue parlée le plus souvent à la maison est la langue dans laquelle elle se sent le plus à l'aise. Dans le cas d'un enfant qui n'a pas encore appris à parler, il s'agit de la langue parlée le plus souvent à l'enfant à la maison. Lorsque plus d'une langue est parlée à l'enfant, la langue parlée le plus souvent à la maison est celle qui l'est effectivement le plus souvent. Si plus d'une langue est parlée de manière égale à l'enfant ces langues sont incluses ici.. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, juillet 2022.

Proportion de la population ayant le français comme langue le plus souvent parlée à la maison (%)


En 2021, 88,5 % de la population de la MRC de L'Assomption déclare le français comme première langue apprise et encore comprise lors du recensement.

L'Épiphanie compte la proportion de personnes déclarant le français comme langue maternelle la plus élevée, tandis que Repentigny compte la proportion la plus faible.

Près de 10 % de la population de Repentigny déclare une langue maternelle autre que le français et l'anglais et près de 3 % déclare plus d'une langue maternelle.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, les résultats doivent être interprétés avec prudence.



Coup d'oeil

sur les municipalités
de la MRC L'Assomption

**Recensement
2021**

Service de surveillance, recherche et évaluation
Direction de santé publique

Chapitre 6 Identité autochtone

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Lanaudière**

Québec 

Auteurs

Geneviève Marquis
Carole Ralijaona

Collaborateurs

Abdezhar Bamohammi
Patrick Bellehumeur

Sous la coordination de

Élizabeth Cadieux

Conception graphique et mise en page

Geneviève Marquis
Lise Trudel

Ce document est disponible, en version électronique seulement, sur le site Web du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, au www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca sous *Documentation/Santé publique/Portraits populationnels*.

À la condition d'en mentionner la source, sa reproduction à des fins non commerciales est autorisée. Toute information extraite de ce document devra porter la source suivante :

MARQUIS, Geneviève, et Carole RALIJAONA. *Coup d'œil sur les municipalités de la MRC L'Assomption – Recensement 2021*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, novembre 2022.

Source de l'image : Canva

© Direction de santé publique, CISSS de Lanaudière, 2022

Dépôt légal

Quatrième trimestre 2022

ISBN 978-2-550-93132-4

Bibliothèque et Archives nationales du Québec



Mot du Service

Lorsqu'on veut mieux agir pour et avec la population, la connaissance des caractéristiques de celle-ci représente un atout indéniable. Ces informations seront d'autant plus utiles si elles sont jumelées, entre autres, avec les connaissances que les utilisateurs possèdent eux-mêmes de cette population.

Dans cette perspective, et avec la diffusion des données du Recensement canadien de 2021 par Statistique Canada, le Service de surveillance, recherche et évaluation propose l'actualisation de sa série *Coup d'œil*. Celle-ci est formée de documents pour les six municipalités régionales de comté (MRC) de la région (D'Autray, Joliette, L'Assomption, Les Moulins, Matawinie et Montcalm) déclinées par municipalité qui les composent, et un autre pour l'ensemble de la région qui met en évidence les données par MRC, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec.

Toujours sous forme de fiches, chaque document présente les principaux indicateurs regroupés autour de chapitres portant sur le territoire, les familles, les ménages privés, le revenu, le logement, l'immigration et les minorités visibles, l'identité autochtone, la langue, la scolarité, la mobilité, le transport et le travail. Pour chaque indicateur, on y retrouve quelques faits saillants, un tableau et un graphique décrivant, lorsque possible, l'évolution entre 2016 et 2021.

Ces documents s'inscrivent dans le mandat de notre Service. D'une part, de fournir des outils qui informent des particularités de la population lanadoise et permettent de mieux identifier les populations vulnérables. D'autre part, de servir de guide pour contribuer à mieux orienter et planifier les services dans chaque communauté pour assurer l'amélioration de leur santé et de leur qualité de vie.

Élizabeth Cadieux
Chef de l'administration des programmes
Surveillance, recherche et évaluation



Identité autochtone de la population dans les ménages privés, 2021 (N et %)

	Identité autochtone		Identité non autochtone		Total
	N	%	N	%	N
Charlemagne	80	1,3	6 220	98,7	6 305
Repentigny	885	1,0	84 100	99,0	84 980
Saint-Sulpice	50	1,5	3 295	98,5	3 345
L'Assomption	380	1,7	22 640	98,4	23 015
L'Épiphanie	275	3,1	8 505	96,8	8 785

En 2021, dans la MRC de L'Assomption, 1,3 % de la population dans les ménages privés s'identifie aux peuples autochtones.

L'Épiphanie est la municipalité qui compte la plus grande part de personnes dans les ménages privés s'identifiant aux peuples autochtones, tandis que Repentigny compte la part la plus faible.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.
Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

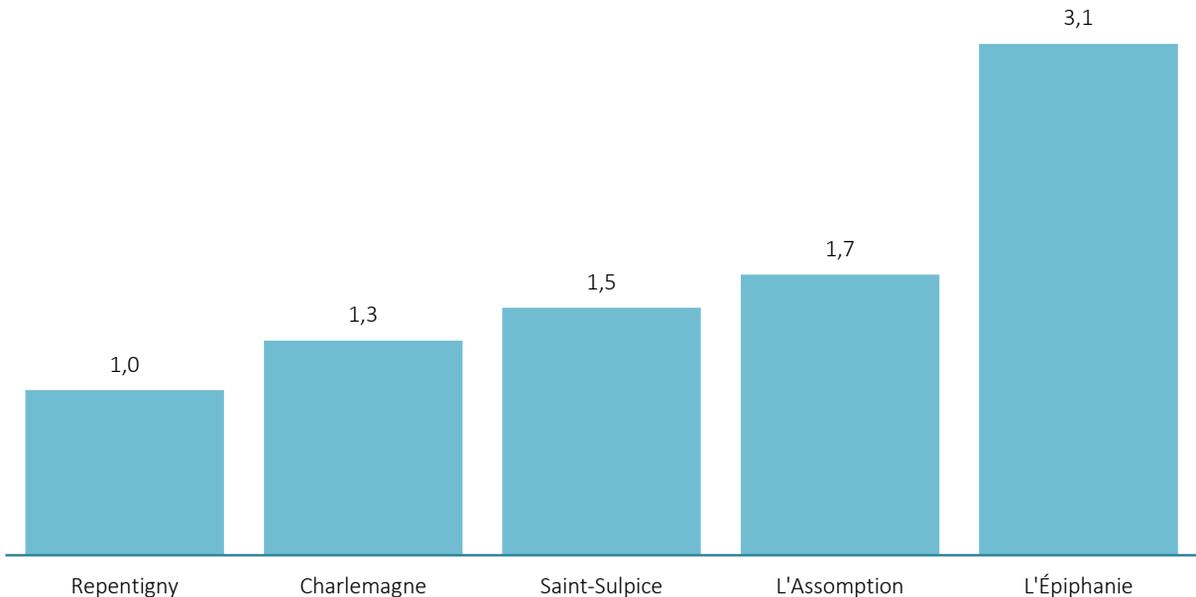
Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2021, Fichier 98-401-X2021005.ivt.

Identité autochtone

« Désigne les personnes s'identifiant aux peuples autochtones du Canada. Cela comprend les personnes qui s'identifient à titre de membres des Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord), Métis et/ou Inuits, et/ou les personnes qui déclarent être des Indiens inscrits ou des Indiens des traités (aux termes de la *Loi sur les Indiens* du Canada), et/ou les personnes qui sont membres d'une Première Nation ou d'une bande indienne. Le paragraphe 35 (2) de la *Loi constitutionnelle de 1982* précise que l'expression « peuples autochtones du Canada » s'entend notamment des Indiens, des Inuits et des Métis du Canada. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, septembre 2022.

Proportion de la population étant d'identité autochtone dans les ménages privés, 2021 (%)





Coup d'oeil

sur les municipalités
de la MRC L'Assomption

**Recensement
2021**

Service de surveillance, recherche et évaluation
Direction de santé publique

Chapitre 7 L'immigration et les minorités visibles

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Lanaudière**

Québec 

Auteurs

Geneviève Marquis
Carole Ralijaona

Collaborateurs

Abdezhar Bamohammi
Patrick Bellehumeur

Sous la coordination de

Élizabeth Cadieux

Conception graphique et mise en page

Geneviève Marquis
Lise Trudel

Ce document est disponible, en version électronique seulement, sur le site Web du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, au www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca sous *Documentation/Santé publique/Portraits populationnels*.

À la condition d'en mentionner la source, sa reproduction à des fins non commerciales est autorisée. Toute information extraite de ce document devra porter la source suivante :

MARQUIS, Geneviève, et Carole RALIJAONA. *Coup d'œil sur les municipalités de la MRC L'Assomption – Recensement 2021*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, novembre 2022.

Source de l'image : Canva

© Direction de santé publique, CISSS de Lanaudière, 2022

Dépôt légal

Quatrième trimestre 2022

ISBN 978-2-550-93132-4

Bibliothèque et Archives nationales du Québec



Mot du Service

Lorsqu'on veut mieux agir pour et avec la population, la connaissance des caractéristiques de celle-ci représente un atout indéniable. Ces informations seront d'autant plus utiles si elles sont jumelées, entre autres, avec les connaissances que les utilisateurs possèdent eux-mêmes de cette population.

Dans cette perspective, et avec la diffusion des données du Recensement canadien de 2021 par Statistique Canada, le Service de surveillance, recherche et évaluation propose l'actualisation de sa série *Coup d'œil*. Celle-ci est formée de documents pour les six municipalités régionales de comté (MRC) de la région (D'Autray, Joliette, L'Assomption, Les Moulins, Matawinie et Montcalm) déclinées par municipalité qui les composent, et un autre pour l'ensemble de la région qui met en évidence les données par MRC, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec.

Toujours sous forme de fiches, chaque document présente les principaux indicateurs regroupés autour de chapitres portant sur le territoire, les familles, les ménages privés, le revenu, le logement, l'immigration et les minorités visibles, l'identité autochtone, la langue, la scolarité, la mobilité, le transport et le travail. Pour chaque indicateur, on y retrouve quelques faits saillants, un tableau et un graphique décrivant, lorsque possible, l'évolution entre 2016 et 2021.

Ces documents s'inscrivent dans le mandat de notre Service. D'une part, de fournir des outils qui informent des particularités de la population lanadoise et permettent de mieux identifier les populations vulnérables. D'autre part, de servir de guide pour contribuer à mieux orienter et planifier les services dans chaque communauté pour assurer l'amélioration de leur santé et de leur qualité de vie.

Élizabeth Cadieux
Chef de l'administration des programmes
Surveillance, recherche et évaluation



Immigrants parmi la population totale dans les ménages privés, 2016 et 2021 (N, % et variation de la proportion)

	2016			2021			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Charlemagne	265	5 910	4,5	360	6 300	5,7	27,4
Repentigny	7 360	83 110	8,9	10 640	84 985	12,5	41,4
Saint-Sulpice	65	3 405	1,9	120	3 345	3,6	87,9
L'Assomption	715	22 015	3,2	1 315	23 020	5,7	75,9
L'Épiphanie	210	8 510	2,5	245	8 785	2,8	13,0

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-401-X2016054.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

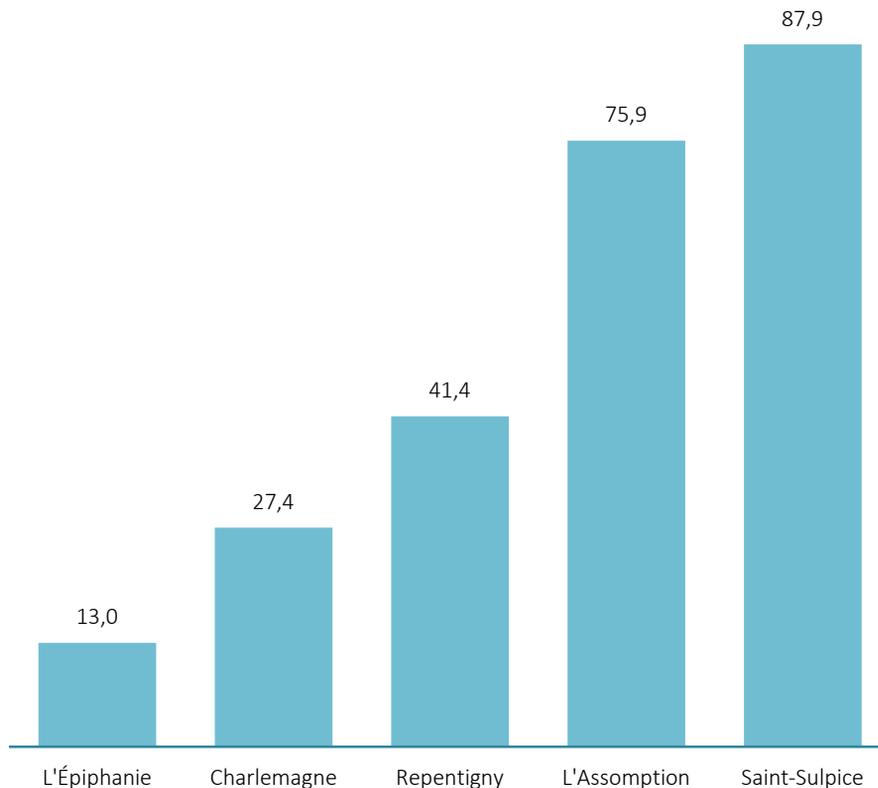
Immigrant

« Désigne une personne qui est, ou qui a déjà été, un immigrant reçu ou résident permanent. Il s'agit d'une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Les immigrants qui ont obtenu la citoyenneté canadienne par naturalisation sont compris dans ce groupe.

Dans le Recensement de la population de 2021, « Immigrant » comprend les immigrants qui ont été admis au Canada le 11 mai 2021 ou avant. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, novembre 2021.

Variation de la proportion d'immigrants parmi la population totale dans les ménages privés, 2016-2021 (%)



En 2021, 10,0 % de la population dans les ménages privés de la MRC de L'Assomption sont des personnes immigrantes.

En 2021, la proportion d'immigrants est la plus élevée à Repentigny et la plus faible à L'Épiphanie.

Entre 2016 et 2021, toutes les municipalités de la MRC ont connu une hausse de la proportion d'immigrants dans les ménages privés.

Saint-Sulpice a connu la hausse la plus importante de la proportion d'immigrants dans les ménages privés.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, les résultats doivent être interprétés avec prudence.



Immigrants dans les ménages privés selon la période d'immigration, 2021 (N et %)

	Avant 2001		2001-2010		2011-2015		2016-2021		Total
	N	%	N	%	N	%	N	%	N
Charlemagne	165	46	105	29	50	14	40	11	360
Repentigny	3 960	37	4 025	38	1 925	18	735	7	10 640
Saint-Sulpice	65	54	35	29	10	8	10	8	120
L'Assomption	440	33	425	32	305	23	145	11	1 315
L'Épiphanie	90	37	110	45	30	12	20	8	245

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2021, Fichier 98-401-X2021005.ivt.

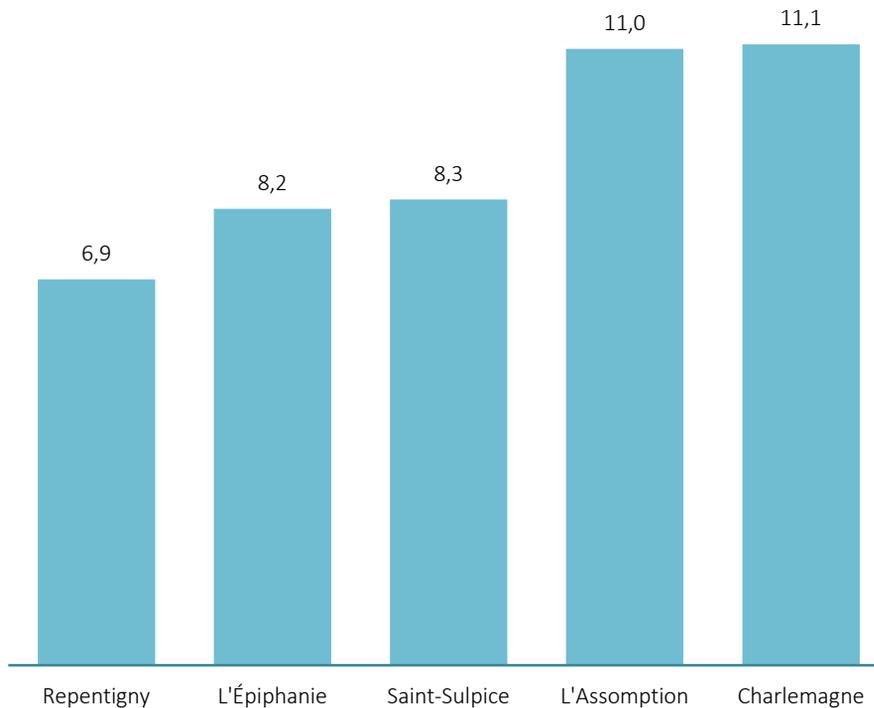
Immigrant

« Désigne une personne qui est, ou qui a déjà été, un immigrant reçu ou résident permanent. Il s'agit d'une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Les immigrants qui ont obtenu la citoyenneté canadienne par naturalisation sont compris dans ce groupe.

Dans le Recensement de la population de 2021, « Immigrant » comprend les immigrants qui ont été admis au Canada le 11 mai 2021 ou avant. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, novembre 2021.

Proportion d'immigrants dans les ménages privés ayant immigré durant la période 2016-2021 (%)



Dans la MRC de L'Assomption, 7,6 % de la population dans les ménages privés sont des immigrants récents, soit des personnes arrivées au Canada entre 2016-2021.

Les municipalités ayant les plus grandes proportions d'immigrants récents sont L'Assomption et Charlemagne.

Dans la MRC de L'Assomption, près de 75 % des immigrants sont arrivés avant 2011.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Minorités visibles parmi la population totale dans les ménages privés, 2016 et 2021 (N, % et variation de la proportion)

	2016			2021			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Charlemagne	345	5 910	5,8	535	6 300	8,5	45,5
Repentigny	9 595	83 110	11,5	14 930	84 985	17,6	52,2
Saint-Sulpice	70	3 405	2,1	105	3 345	3,1	52,7
L'Assomption	895	22 015	4,1	1 960	23 015	8,5	109,5
L'Épiphanie	45	3 195	1,4	310	8 785	3,5	150,5

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

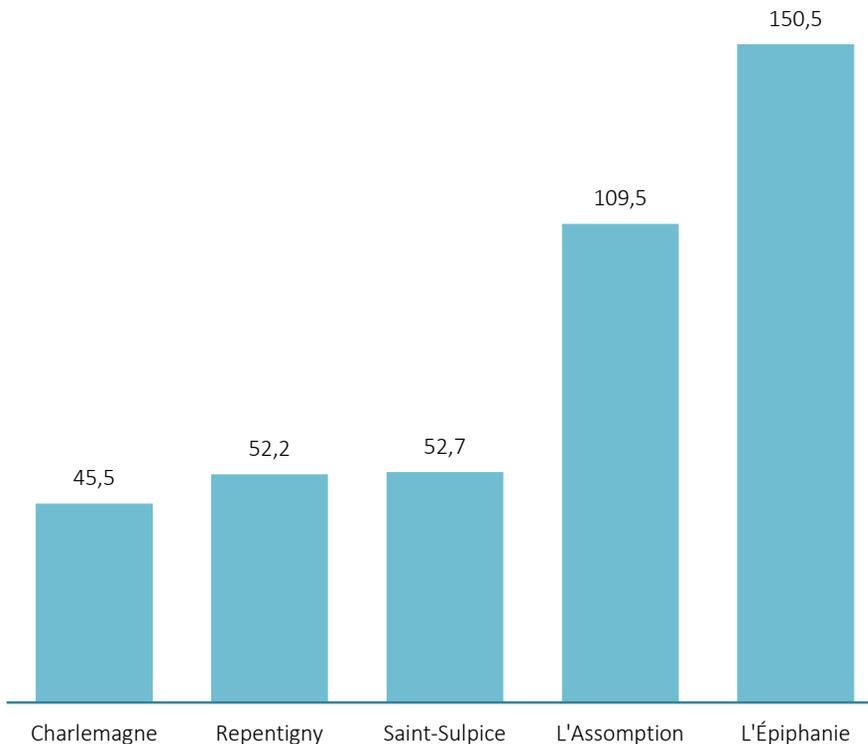
Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-401-X2016054.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

Minorité visible

« Réfère au fait qu'une personne est ou non une minorité visible, tel que défini dans la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*. Dans le cadre de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, les minorités visibles sont définies comme « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». La population des minorités visibles est principalement composée des groupes suivants : Sud-Asiatique, Chinois, Noir, Philippin, Arabe, Latino-Américain, Asiatique du Sud-Est, Asiatique occidental, Coréen et Japonais. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, octobre 2022.

Variation de la proportion de minorités visibles parmi la population totale dans les ménages privés, 2016-2021 (%)



En 2021, 14,1 % de la population dans les ménages privés de la MRC de L'Assomption s'identifie comme étant une minorité visible.

La part de personnes s'identifiant aux minorités visibles est la plus élevée dans les ménages privés de Repentigny, tandis qu'elle est la plus faible à Saint-Sulpice.

L'Assomption et L'Épiphanie ont connu une hausse de la proportion de la population s'identifiant aux minorités visibles de plus de 100 % entre 2016 et 2021.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Population noire parmi la population totale dans les ménages privés, 2016 et 2021 (N, % et variation de la proportion)

	2016			2021			Variation	
	N	Total	%	N	Total	%	%	
Charlemagne	150	5 910	2,5	220	6 300	3,5	37,6	
Repentigny	5 880	83 110	7,1	8 385	84 985	9,9	39,5	
Saint-Sulpice	10	3 405	0,3	30	3 345	0,9	205,4	
L'Assomption	500	22 015	2,3	1 280	23 015	5,6	144,9	
L'Épiphanie	15	3 195	0,5	155	8 785	1,8	275,8	

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

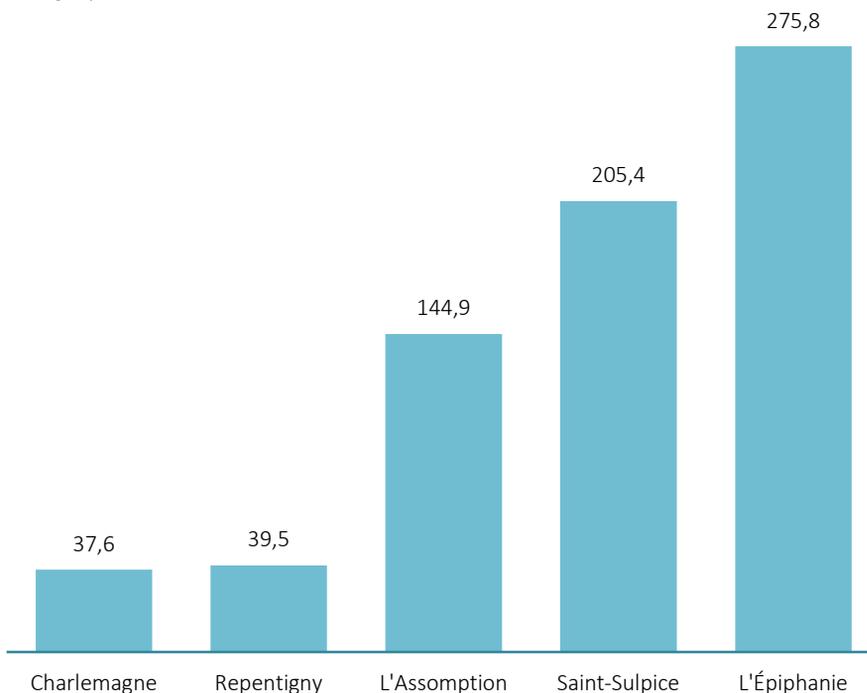
Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-401-X2016054.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

Minorité visible

« Réfère au fait qu'une personne est ou non une minorité visible, tel que défini dans la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*. Dans le cadre de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, les minorités visibles sont définies comme « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». La population des minorités visibles est principalement composée des groupes suivants : Sud-Asiatique, Chinois, Noir, Philippin, Arabe, Latino-Américain, Asiatique du Sud-Est, Asiatique occidentale, Coréen et Japonais. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, octobre 2022.

Variation de la proportion de la population noire parmi la population totale dans les ménages privés, 2016-2021 (%)



En 2021, la population noire représente 8,0 % de la population totale dans les ménages privés de la MRC de L'Assomption.

En 2021, la part de la population noire dans les ménages privés est la plus élevée à Repentigny.

Entre 2016 et 2021, L'Épiphanie a connu la hausse la plus importante de la proportion de la population noire dans les ménages privés.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, les résultats doivent être interprétés avec prudence.

**Population latino-américaine parmi la population totale dans les ménages privés, 2016 et 2021
(N, % et variation de la proportion)**

	2016			2021			Variation	
	N	Total	%	N	Total	%	%	
Charlemagne	50	5 910	0,8	135	6 300	2,1	153,3	
Repentigny	1 230	83 110	1,5	1 895	84 985	2,2	50,7	
Saint-Sulpice	15	3 405	0,4	30	3 345	0,9	103,6	
L'Assomption	250	22 015	1,1	290	23 015	1,3	11,0	
L'Épiphanie	0	3 195	0,0	55	8 785	0,6	na	

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

na : non applicable

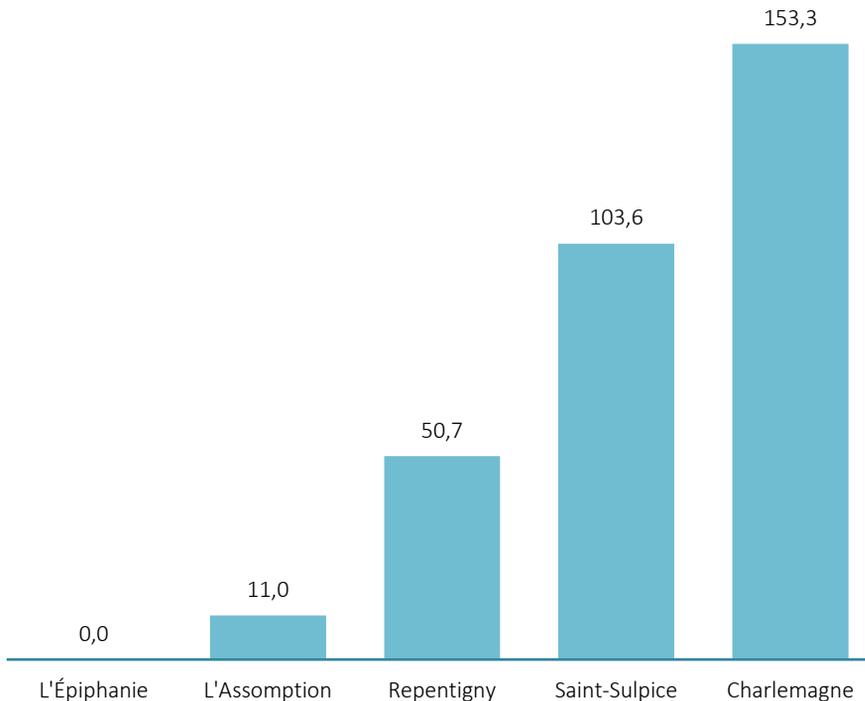
Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-401-X2016054.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

Minorité visible

« Réfère au fait qu'une personne est ou non une minorité visible, tel que défini dans la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*. Dans le cadre de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, les minorités visibles sont définies comme « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». La population des minorités visibles est principalement composée des groupes suivants : Sud-Asiatique, Chinois, Noir, Philippin, Arabe, Latino-Américain, Asiatique du Sud-Est, Asiatique occidentale, Coréen et Japonais. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, octobre 2022.

Variation de la proportion de la population latino-américaine parmi la population totale dans les ménages privés, 2016-2021 (%)



La population latino-américaine représente 1,9 % de la population totale dans les ménages privés de la MRC de L'Assomption en 2021.

Dans l'ensemble des municipalités, la part de la population latino-américaine se chiffre à moins de 3 %.

Charlemagne a connu la hausse la plus importante de la proportion de la population latino-américaine dans les ménages privés entre 2016 et 2021.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Population arabe parmi la population totale dans les ménages privés, 2016 et 2021 (N, % et variation de la proportion)

	2016			2021			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Charlemagne	105	5 910	1,8	110	6 300	1,7	-1,7
Repentigny	1 505	83 110	1,8	3 330	84 985	3,9	116,4
Saint-Sulpice	0	3 405	0,0	0	3 345	0,0	0,0
L'Assomption	75	22 015	0,3	260	23 015	1,1	231,6
L'Épiphanie	20	3 195	0,6	65	8 785	0,7	18,2

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

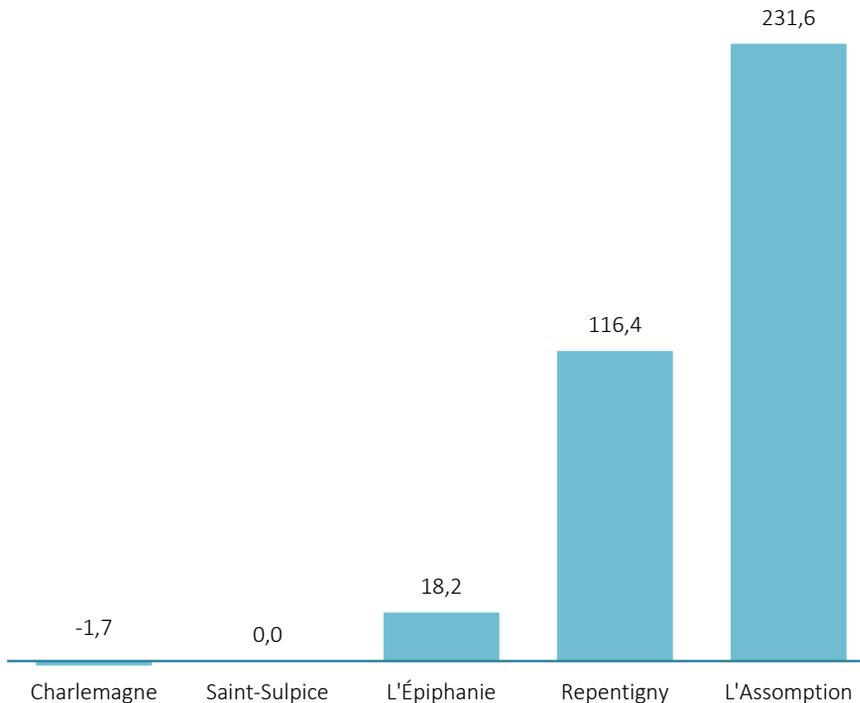
Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-401-X2016054.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

Minorité visible

« Réfère au fait qu'une personne est ou non une minorité visible, tel que défini dans la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*. Dans le cadre de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, les minorités visibles sont définies comme « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». La population des minorités visibles est principalement composée des groupes suivants : Sud-Asiatique, Chinois, Noir, Philippin, Arabe, Latino-Américain, Asiatique du Sud-Est, Asiatique occidental, Coréen et Japonais. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, octobre 2022.

Variation de la proportion de la population arabe parmi la population totale dans les ménages privés, 2016-2021 (%)



En 2021, la population arabe représente 3,0 % de la population totale dans les ménages privés de la MRC de L'Assomption.

En 2021, la part de la population arabe dans les ménages privés est la plus élevée à Repentigny.

La municipalité de L'Assomption a connu une hausse de la proportion de la population arabe dans les ménages privés de plus de 200 % entre 2016 et 2021.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, les résultats doivent être interprétés avec prudence.



Coup d'oeil

sur les municipalités
de la MRC L'Assomption

**Recensement
2021**

Service de surveillance, recherche et évaluation
Direction de santé publique

Chapitre 8 La mobilité

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Lanaudière**

Québec 

Auteurs

Geneviève Marquis
Émilie Nantel

Collaborateurs

Abdezhar Bamohammi
Patrick Bellehumeur

Sous la coordination de

Élizabeth Cadieux

Conception graphique et mise en page

Geneviève Marquis
Lise Trudel

Ce document est disponible, en version électronique seulement, sur le site Web du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, au www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca sous *Documentation/Santé publique/Portraits populationnels*.

À la condition d'en mentionner la source, sa reproduction à des fins non commerciales est autorisée. Toute information extraite de ce document devra porter la source suivante :

MARQUIS, Geneviève, et Émilie NANTEL. *Coup d'oeil sur les municipalités de la MRC L'Assomption – Recensement 2021*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, novembre 2022.

Source de l'image : Canva

© Direction de santé publique, CISSS de Lanaudière, 2022

Dépôt légal

Quatrième trimestre 2022

ISBN 978-2-550-93132-4

Bibliothèque et Archives nationales du Québec



Mot du Service

Lorsqu'on veut mieux agir pour et avec la population, la connaissance des caractéristiques de celle-ci représente un atout indéniable. Ces informations seront d'autant plus utiles si elles sont jumelées, entre autres, avec les connaissances que les utilisateurs possèdent eux-mêmes de cette population.

Dans cette perspective, et avec la diffusion des données du Recensement canadien de 2021 par Statistique Canada, le Service de surveillance, recherche et évaluation propose l'actualisation de sa série *Coup d'œil*. Celle-ci est formée de documents pour les six municipalités régionales de comté (MRC) de la région (D'Autray, Joliette, L'Assomption, Les Moulins, Matawinie et Montcalm) déclinées par municipalité qui les composent, et un autre pour l'ensemble de la région qui met en évidence les données par MRC, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec.

Toujours sous forme de fiches, chaque document présente les principaux indicateurs regroupés autour de chapitres portant sur le territoire, les familles, les ménages privés, le revenu, le logement, l'immigration et les minorités visibles, l'identité autochtone, la langue, la scolarité, la mobilité, le transport et le travail. Pour chaque indicateur, on y retrouve quelques faits saillants, un tableau et un graphique décrivant, lorsque possible, l'évolution entre 2016 et 2021.

Ces documents s'inscrivent dans le mandat de notre Service. D'une part, de fournir des outils qui informent des particularités de la population lanadoise et permettent de mieux identifier les populations vulnérables. D'autre part, de servir de guide pour contribuer à mieux orienter et planifier les services dans chaque communauté pour assurer l'amélioration de leur santé et de leur qualité de vie.

Élizabeth Cadieux
Chef de l'administration des programmes
Surveillance, recherche et évaluation



Personnes d'un an et plus dans les ménages privés n'ayant pas le même lieu de résidence un an auparavant, 2021 (N et %)

	Ayant déménagé dans la même municipalité		Ayant déménagé en provenance d'une autre municipalité		Ayant déménagé		Total
	N	%	N	%	N	%	N
Charlemagne	305	4,9	570	9,1	870	13,9	6 265
Repentigny	3 245	3,8	4 205	5,0	7 445	8,8	84 365
Saint-Sulpice	85	2,6	200	6,1	290	8,8	3 295
L'Assomption	875	3,9	1 705	7,5	2 585	11,4	22 725
L'Épiphanie	385	4,4	480	5,5	860	9,9	8 675

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

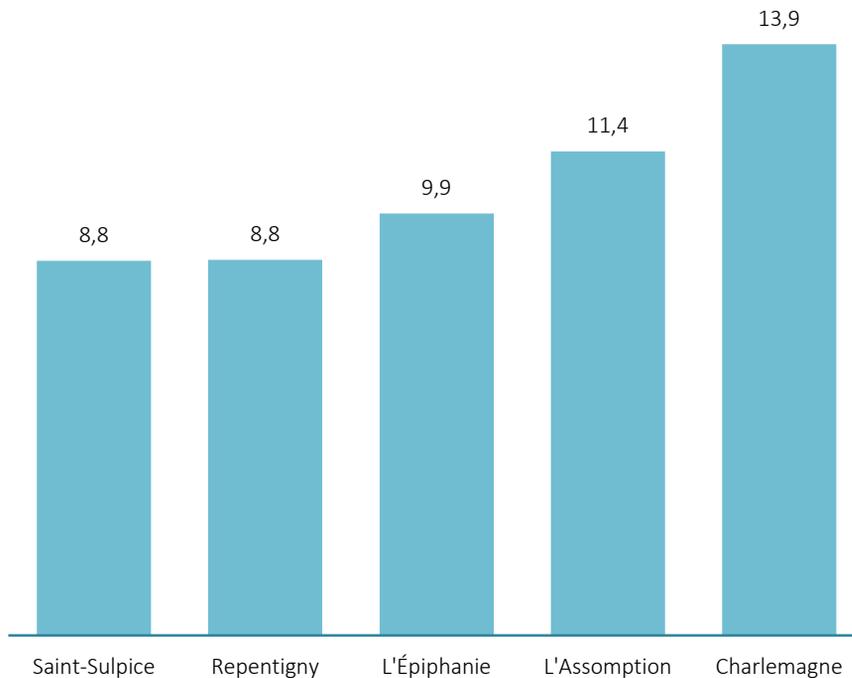
Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2021, Fichier 98-401-X2021005.ivt.

Mobilité, fondée sur une période d'un an

« Désigne le statut d'une personne tel que déterminé par le lien entre le domicile de résidence le jour de référence et son domicile à la même date, un an plus tôt. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, novembre 2021.

Proportion de personnes d'un an et plus dans les ménages privés n'ayant pas le même lieu de résidence un an auparavant, 2021 (%)



Dans la MRC de L'Assomption, en 2021, 9,6 % des personnes d'un an et plus dans les ménages privés n'ont pas le même lieu de résidence qu'un an auparavant.

Les municipalités de Charlemagne et de L'Assomption affichent les plus grandes parts de personnes d'un an et plus dans les ménages privés n'ayant pas le même lieu de résidence qu'un an auparavant.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Personnes de cinq ans et plus dans les ménages privés n'ayant pas le même lieu de résidence cinq ans auparavant, 2021 (N et %)

	Ayant déménagé dans la même municipalité		Ayant déménagé en provenance d'une autre municipalité		Ayant déménagé		Total
	N	%	N	%	N	%	N
Charlemagne	295	4,9	2 380	39,3	2 670	44,1	6 050
Repentigny	9 300	11,5	18 340	22,7	27 635	34,2	80 905
Saint-Sulpice	190	6,0	940	29,7	1 135	35,9	3 165
L'Assomption	2 435	11,3	5 995	27,9	8 425	39,2	21 470
L'Épiphanie	1 080	13,1	2 040	24,8	3 125	38,0	8 215

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

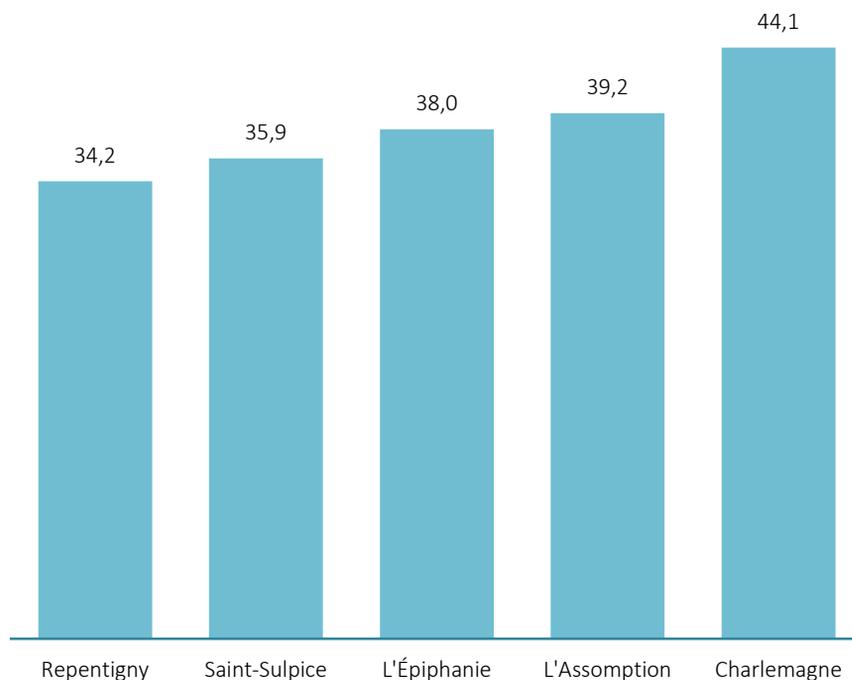
Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2021, Fichier 98-401-X2021005.ivt.

Mobilité, fondée sur une période de cinq ans

« Désigne le statut d'une personne tel que déterminé par le lien entre le domicile de résidence le jour de référence et son domicile à la même date, cinq ans plus tôt. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, novembre 2021.

Proportion de personnes de cinq ans et plus dans les ménages privés n'ayant pas le même lieu de résidence cinq ans auparavant, 2021 (%)


Dans la MRC de L'Assomption, 35,9 % des personnes de cinq ans et plus dans les ménages privés n'ont pas le même lieu de résidence que cinq ans auparavant en 2021.

Cette proportion est la plus élevée à Charlemagne où elle atteint 44,1 %.

À Charlemagne, près de 40 % des personnes de cinq ans et plus dans les ménages privés demeuraient dans une autre municipalité cinq ans auparavant.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, les résultats doivent être interprétés avec prudence.



Coup d'oeil

sur les municipalités
de la MRC L'Assomption

**Recensement
2021**

Service de surveillance, recherche et évaluation
Direction de santé publique

Chapitre 9 La scolarité

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Lanaudière**

Québec 

Auteurs

Geneviève Marquis
Élisabeth Lavallée

Collaborateurs

Abdezhar Bamohammi
Patrick Bellehumeur

Sous la coordination de

Élisabeth Cadieux

Conception graphique et mise en page

Geneviève Marquis
Lise Trudel

Ce document est disponible, en version électronique seulement, sur le site Web du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, au www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca sous *Documentation/Santé publique/Portraits populationnels*.

À la condition d'en mentionner la source, sa reproduction à des fins non commerciales est autorisée. Toute information extraite de ce document devra porter la source suivante :

MARQUIS, Geneviève, et Élisabeth LAVALLÉE. *Coup d'œil sur les municipalités de la MRC L'Assomption – Recensement 2021*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, janvier 2023.

Source de l'image : Canva

© Direction de santé publique, CISSS de Lanaudière, 2023

Dépôt légal

Premier trimestre 2023

ISBN 978-2-550-93132-4

Bibliothèque et Archives nationales du Québec



Mot du Service

Lorsqu'on veut mieux agir pour et avec la population, la connaissance des caractéristiques de celle-ci représente un atout indéniable. Ces informations seront d'autant plus utiles si elles sont jumelées, entre autres, avec les connaissances que les utilisateurs possèdent eux-mêmes de cette population.

Dans cette perspective, et avec la diffusion des données du Recensement canadien de 2021 par Statistique Canada, le Service de surveillance, recherche et évaluation propose l'actualisation de sa série *Coup d'œil*. Celle-ci est formée de documents pour les six municipalités régionales de comté (MRC) de la région (D'Autray, Joliette, L'Assomption, Les Moulins, Matawinie et Montcalm) déclinées par municipalité qui les composent, et un autre pour l'ensemble de la région qui met en évidence les données par MRC, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec.

Toujours sous forme de fiches, chaque document présente les principaux indicateurs regroupés autour de chapitres portant sur le territoire, les familles, les ménages privés, le revenu, le logement, l'immigration et les minorités visibles, l'identité autochtone, la langue, la scolarité, la mobilité, le transport et le travail. Pour chaque indicateur, on y retrouve quelques faits saillants, un tableau et un graphique décrivant, lorsque possible, l'évolution entre 2016 et 2021.

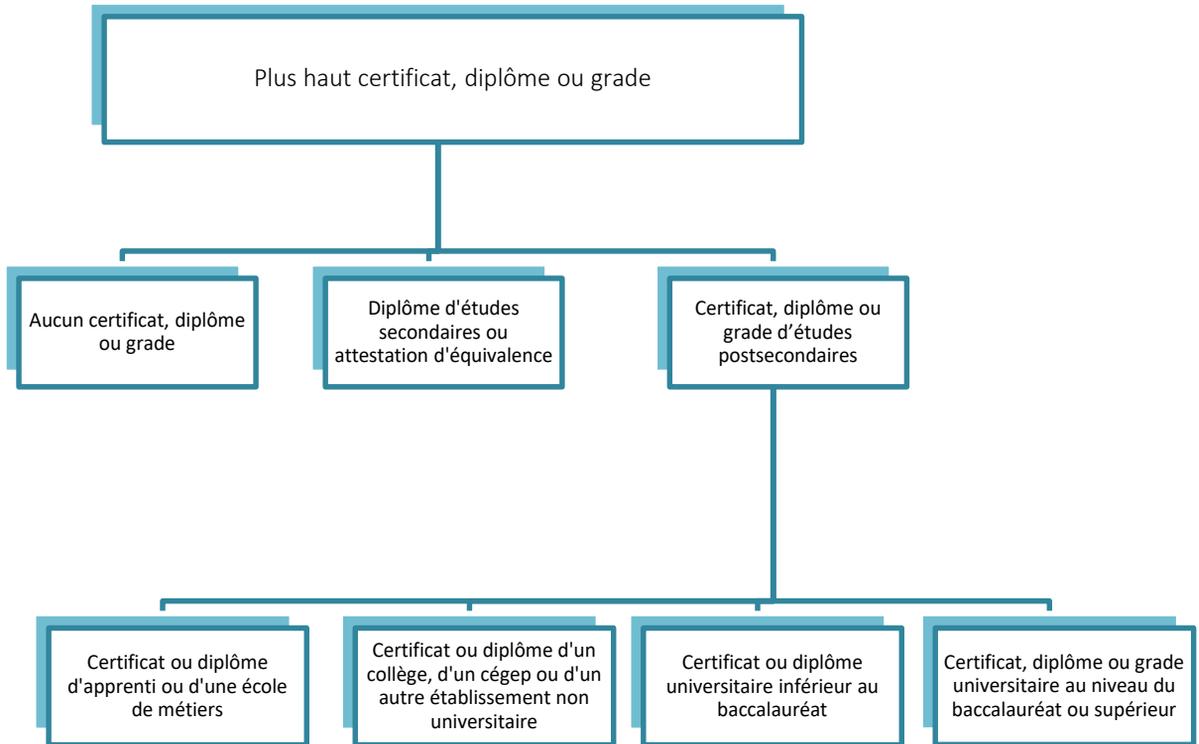
Ces documents s'inscrivent dans le mandat de notre Service. D'une part, de fournir des outils qui informent des particularités de la population lanadoise et permettent de mieux identifier les populations vulnérables. D'autre part, de servir de guide pour contribuer à mieux orienter et planifier les services dans chaque communauté pour assurer l'amélioration de leur santé et de leur qualité de vie.

Élizabeth Cadieux

Chef de l'administration des programmes

Surveillance, recherche et évaluation





Personnes de 25-64 ans n'ayant obtenu aucun certificat, diplôme ou grade, 2016 et 2021 (N, % et variation de la proportion)

	2016			2021			Variation	
	N	Total	%	N	Total	%	%	
Charlemagne	535	3 275	16,3	505	3 355	15,1	-7,9	
Repentigny	4 735	44 515	10,6	4 370	43 590	10,0	-5,8	
Saint-Sulpice	280	1 995	14,0	290	1 905	15,2	8,5	
L'Assomption	1 600	12 135	13,2	1 285	12 095	10,6	-19,4	
L'Épiphanie	985	4 745	20,8	925	4 885	18,9	-8,8	

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-400-X2016242.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

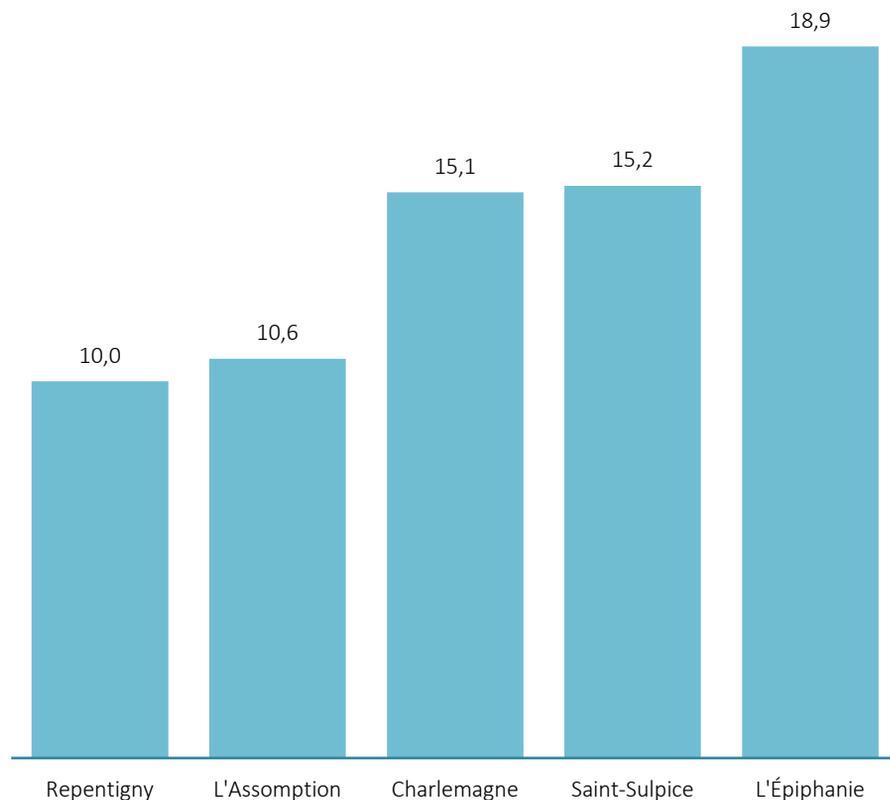
Plus haut certificat, diplôme ou grade

« Le plus haut certificat, diplôme ou grade est la classification utilisée aux fins du recensement pour mesurer le concept plus général du "niveau de scolarité".

Cette variable désigne le plus haut niveau de scolarité qu'une personne a terminé avec succès. Il s'agit d'une variable dérivée obtenue à partir des réponses aux questions sur les titres scolaires où l'on demandait de déclarer tous les certificats, diplômes ou grades obtenus ».

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, novembre 2021.

Proportion de personnes de 25-64 ans n'ayant obtenu aucun certificat, diplôme ou grade, 2021 (%)



En 2021, dans la MRC de L'Assomption, 11,2 % des personnes de 25-64 ans n'ont pas de certificat, de diplôme ou de grade.

L'Épiphanie détient la proportion la plus élevée de personnes n'ayant pas de certificat, de diplôme ou de grade.

Repentigny a la plus faible proportion de personnes ne détenant pas de certificat, de diplôme ou de grade.

Entre 2016 et 2021, à l'exception de Saint-Sulpice, toutes les municipalités ont connu une baisse de leur part de personnes sans certificat, diplôme ou grade.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Femmes de 25-64 ans n'ayant obtenu aucun certificat, diplôme ou grade, 2016 et 2021 (N, % et variation de la proportion)

	2016			2021			Variation	
	N	Total	%	N	Total	%	%	
Charlemagne	255	1 735	14,7	210	1 690	12,4	-15,5	
Repentigny	2 105	23 160	9,1	1 875	22 665	8,3	-9,0	
Saint-Sulpice	115	995	11,6	150	985	15,2	31,8	
L'Assomption	705	6 155	11,5	520	6 195	8,4	-26,7	
L'Épiphanie	425	2 360	18,0	375	2 500	15,0	-16,7	

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

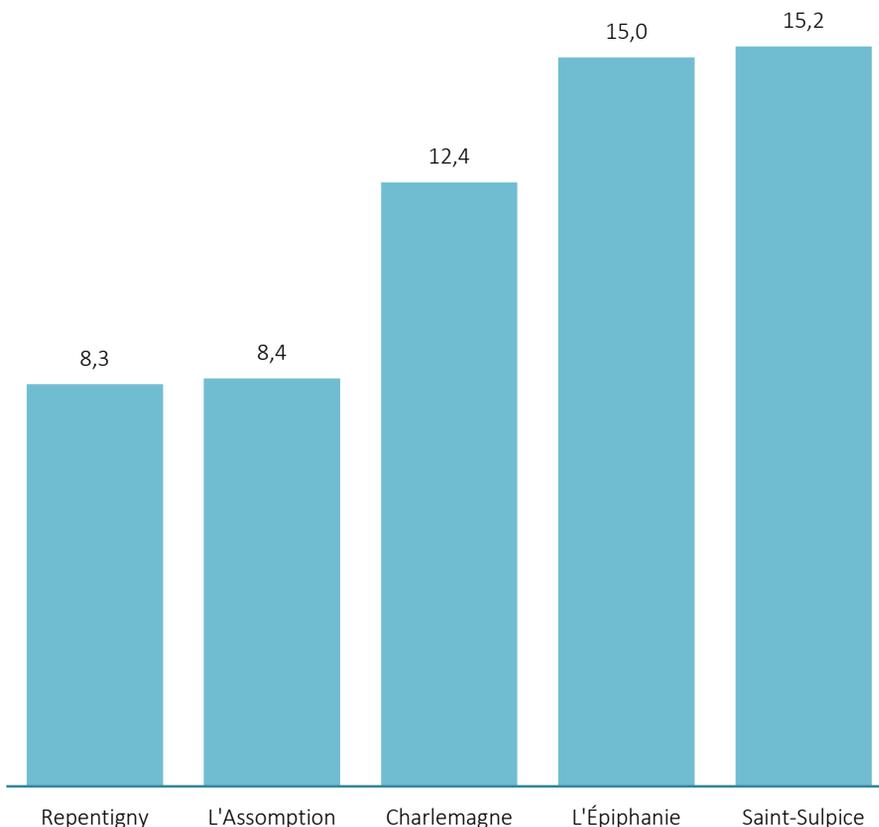
Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-400-X2016242.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

Plus haut certificat, diplôme ou grade

« Le plus haut certificat, diplôme ou grade est la classification utilisée aux fins du recensement pour mesurer le concept plus général du "niveau de scolarité".

Cette variable désigne le plus haut niveau de scolarité qu'une personne a terminé avec succès. Il s'agit d'une variable dérivée obtenue à partir des réponses aux questions sur les titres scolaires où l'on demandait de déclarer tous les certificats, diplômes ou grades obtenus ».

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, novembre 2021.

Proportion de femmes de 25-64 ans n'ayant obtenu aucun certificat, diplôme ou grade, 2021 (%)


En 2021, dans la MRC de L'Assomption, 9,2 % des femmes de 25-64 ans n'ont pas de certificat, de diplôme ou de grade.

Saint-Sulpice et L'Épiphanie détiennent les parts les plus élevées de femmes n'ayant pas de certificat, de diplôme ou de grade.

Repentigny et L'Assomption sont les deux municipalités ayant les plus faibles proportions de femmes n'ayant pas de certificat, de diplôme ou de grade.

Entre 2016 et 2021, à l'exception de Saint-Sulpice, toutes les municipalités ont connu une baisse de leur part de femmes sans certificat, diplôme ou grade.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Hommes de 25-64 ans n'ayant obtenu aucun certificat, diplôme ou grade, 2016 et 2021 (N, % et variation de la proportion)

	2016			2021			Variation	
	N	Total	%	N	Total	%	%	
Charlemagne	280	1 540	18,2	295	1 665	17,7	-2,6	
Repentigny	2 635	21 355	12,3	2 490	20 930	11,9	-3,6	
Saint-Sulpice	165	995	16,6	145	915	15,8	-4,4	
L'Assomption	895	5 980	15,0	760	5 900	12,9	-13,9	
L'Épiphanie	565	2 385	23,7	545	2 390	22,8	-3,7	

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-400-X2016242.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

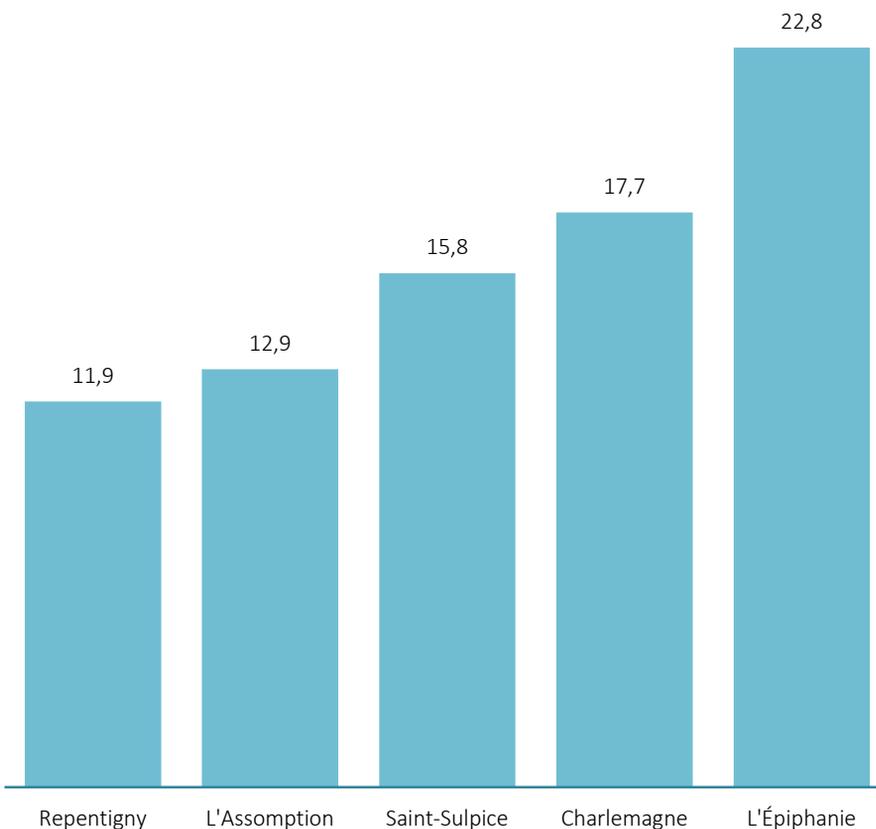
Plus haut certificat, diplôme ou grade

« Le plus haut certificat, diplôme ou grade est la classification utilisée aux fins du recensement pour mesurer le concept plus général du "niveau de scolarité".

Cette variable désigne le plus haut niveau de scolarité qu'une personne a terminé avec succès. Il s'agit d'une variable dérivée obtenue à partir des réponses aux questions sur les titres scolaires où l'on demandait de déclarer tous les certificats, diplômes ou grades obtenus ».

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, novembre 2021.

Proportion d'hommes de 25-64 ans n'ayant obtenu aucun certificat, diplôme ou grade, 2021 (%)



En 2021, dans la MRC de L'Assomption, 13,3 % des hommes de 25-64 ans n'ont pas de certificat, de diplôme ou de grade.

L'Épiphanie détient la part la plus élevée d'hommes n'ayant pas de certificat, de diplôme ou de grade.

Repentigny a la plus faible part d'hommes ne détenant pas de certificat, de diplôme ou de grade.

Entre 2016 et 2021, toutes les municipalités ont connu une baisse de leur part d'hommes sans certificat, diplôme ou grade.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, les résultats doivent être interprétés avec prudence.

**Personnes de 25-64 ans ayant obtenu uniquement un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent, 2016 et 2021
(N, % et variation de la proportion)**

	2016			2021			Variation	
	N	Total	%	N	Total	%	%	
Charlemagne	745	3 275	22,7	750	3 355	22,4	-1,7	
Repentigny	9 440	44 515	21,2	8 350	43 590	19,2	-9,7	
Saint-Sulpice	455	1 995	22,8	445	1 905	23,4	2,4	
L'Assomption	2 475	12 135	20,4	2 275	12 095	18,8	-7,8	
L'Épiphanie	935	4 745	19,7	1 015	4 885	20,8	5,4	

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-400-X2016242.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

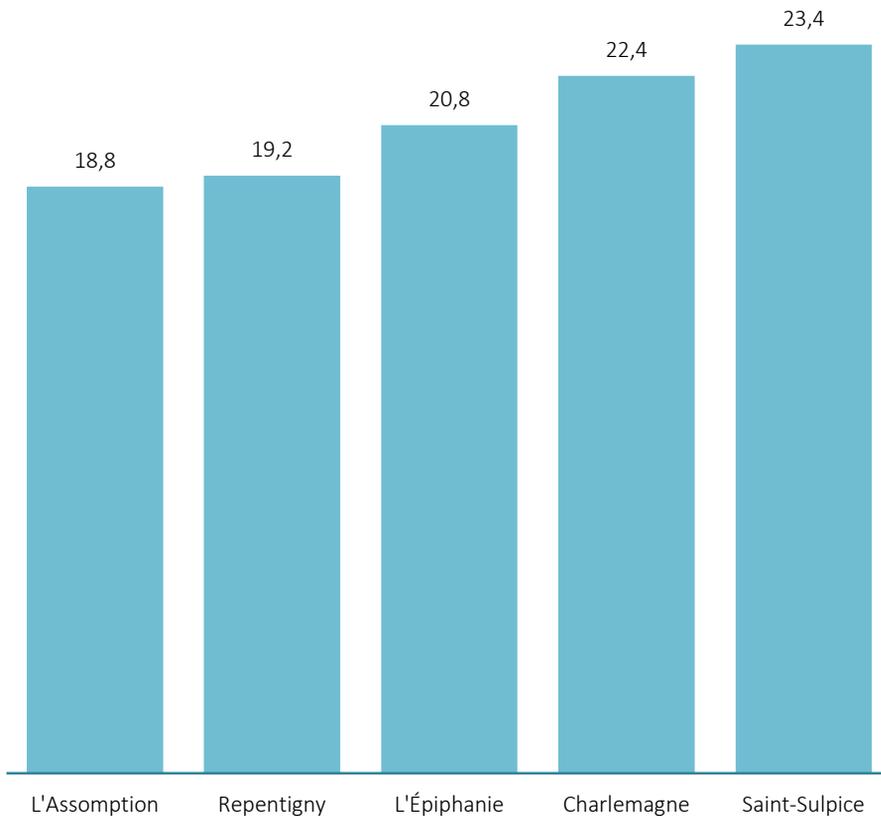
Plus haut certificat, diplôme ou grade

« Le plus haut certificat, diplôme ou grade est la classification utilisée aux fins du recensement pour mesurer le concept plus général du "niveau de scolarité".

Cette variable désigne le plus haut niveau de scolarité qu'une personne a terminé avec succès. Il s'agit d'une variable dérivée obtenue à partir des réponses aux questions sur les titres scolaires où l'on demandait de déclarer tous les certificats, diplômes ou grades obtenus ».

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, novembre 2021.

Proportion de personnes de 25-64 ans ayant obtenu uniquement un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent, 2021 (%)



En 2021, dans la MRC de L'Assomption, 19,5 % des personnes de 25-64 ans n'ont qu'un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.

Saint-Sulpice détient la proportion la plus élevée de personnes n'ayant qu'un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.

L'Assomption a la part la plus faible de personnes ne détenant qu'un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.

Charlemagne, L'Assomption et Repentigny ont connu une baisse de leur part de personnes avec seulement un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent entre 2016 et 2021.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Femmes de 25-64 ans ayant obtenu uniquement un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent, 2016 et 2021
(N, % et variation de la proportion)

	2016			2021			Variation	
	N	Total	%	N	Total	%	%	
Charlemagne	430	1 735	24,8	360	1 690	21,3	-14,0	
Repentigny	5 050	23 160	21,8	4 275	22 665	18,9	-13,5	
Saint-Sulpice	250	995	25,1	210	985	21,3	-15,1	
L'Assomption	1 235	6 155	20,1	1 105	6 195	17,8	-11,1	
L'Épiphanie	490	2 360	20,8	540	2 500	21,6	4,0	

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-400-X2016242.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

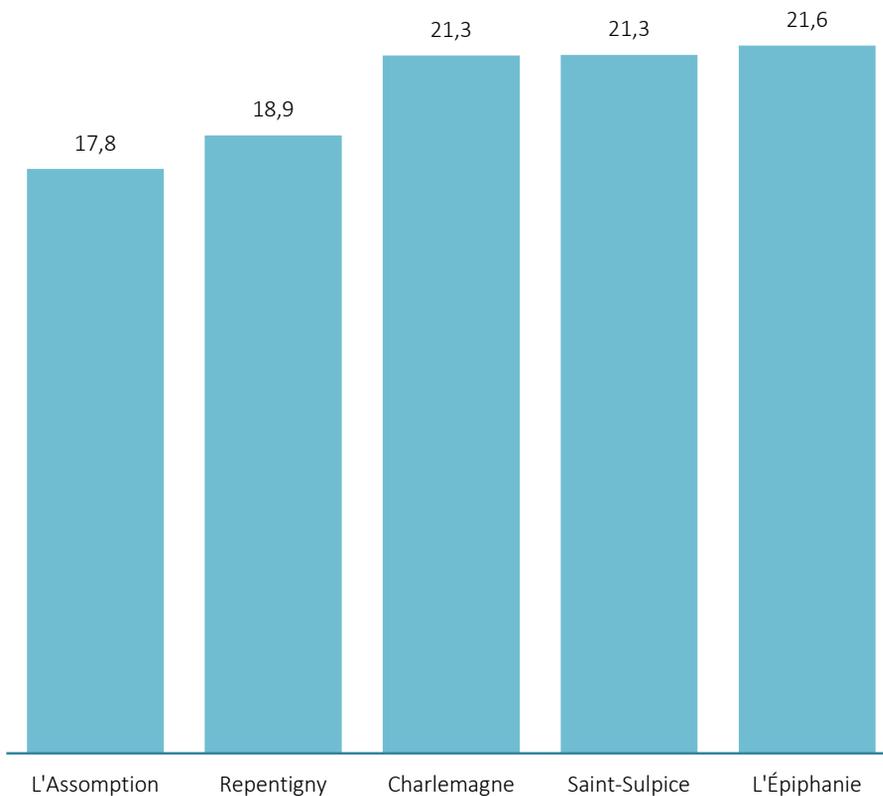
Plus haut certificat, diplôme ou grade

« Le plus haut certificat, diplôme ou grade est la classification utilisée aux fins du recensement pour mesurer le concept plus général du "niveau de scolarité".

Cette variable désigne le plus haut niveau de scolarité qu'une personne a terminé avec succès. Il s'agit d'une variable dérivée obtenue à partir des réponses aux questions sur les titres scolaires où l'on demandait de déclarer tous les certificats, diplômes ou grades obtenus ».

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, novembre 2021.

Proportion de femmes de 25-64 ans ayant obtenu uniquement un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent, 2021 (%)



En 2021, dans la MRC de L'Assomption, 19,1 % des femmes de 25-64 ans n'ont qu'un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.

L'Épiphanie détient la part la plus élevée de femmes ne détenant qu'un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.

L'Assomption détient la plus faible proportion de femmes n'ayant qu'un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.

Toutes les municipalités, à l'exception de l'Épiphanie, ont connu une baisse de leur part de femmes ne détenant qu'un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent entre 2016 et 2021.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, les résultats doivent être interprétés avec prudence.

**Hommes de 25-64 ans ayant obtenu uniquement un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent, 2016 et 2021
(N, % et variation de la proportion)**

	2016			2021			Variation	
	N	Total	%	N	Total	%	%	
Charlemagne	320	1 540	20,8	390	1 665	23,4	12,7	
Repentigny	4 395	21 355	20,6	4 070	20 930	19,4	-5,5	
Saint-Sulpice	200	995	20,1	235	915	25,7	27,8	
L'Assomption	1 245	5 980	20,8	1 170	5 900	19,8	-4,7	
L'Épiphanie	450	2 385	18,9	480	2 390	20,1	6,4	

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-400-X2016242.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

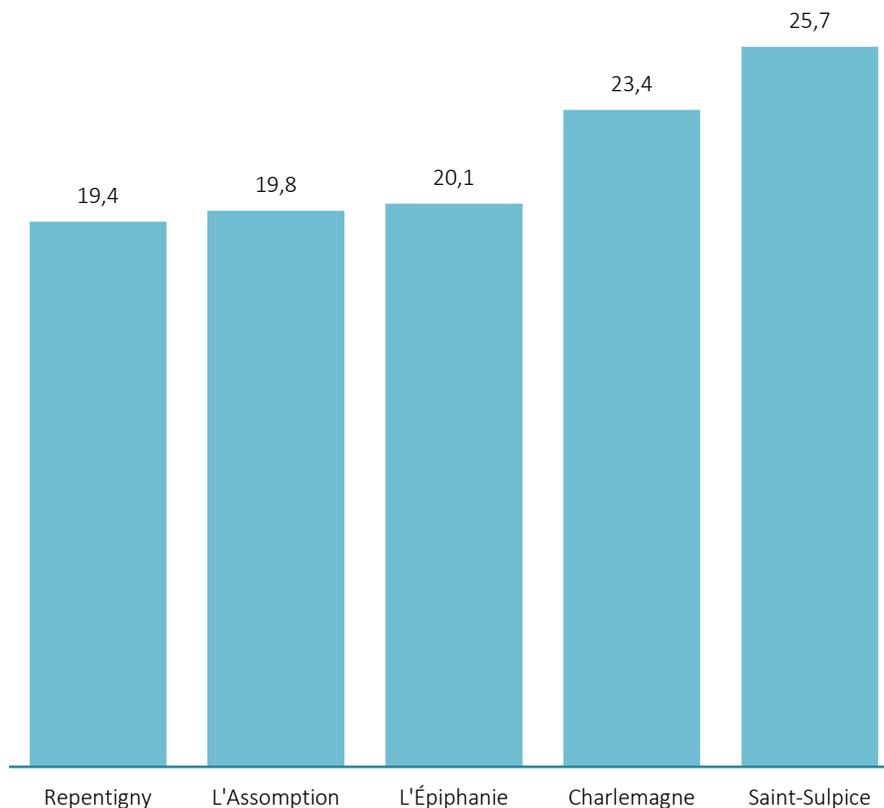
Plus haut certificat, diplôme ou grade

« Le plus haut certificat, diplôme ou grade est la classification utilisée aux fins du recensement pour mesurer le concept plus général du "niveau de scolarité".

Cette variable désigne le plus haut niveau de scolarité qu'une personne a terminé avec succès. Il s'agit d'une variable dérivée obtenue à partir des réponses aux questions sur les titres scolaires où l'on demandait de déclarer tous les certificats, diplômes ou grades obtenus ».

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, novembre 2021.

Proportion d'hommes de 25-64 ans ayant obtenu uniquement un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent, 2021 (%)



En 2021, dans la MRC de L'Assomption, 19,9 % des hommes de 25-64 ans n'ont seulement qu'un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.

Saint-Sulpice détient la part la plus élevée d'hommes n'ayant qu'un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.

Repentigny détient la plus faible proportion d'hommes ne détenant qu'un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.

Parmi les cinq municipalités de la MRC, Repentigny et L'Assomption ont connu une baisse de leur proportion d'hommes n'ayant qu'un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent entre 2016 et 2021.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Personnes de 25-64 ans ayant obtenu un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires, 2016 et 2021 (N, % et variation de la proportion)

	2016			2021			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Charlemagne	1 995	3 275	60,9	2 105	3 355	62,7	3,0
Repentigny	30 340	44 515	68,2	30 875	43 590	70,8	3,9
Saint-Sulpice	1 260	1 995	63,2	1 165	1 905	61,2	-3,2
L'Assomption	8 060	12 135	66,4	8 535	12 095	70,6	6,2
L'Épiphanie	2 820	4 745	59,4	2 940	4 885	60,2	1,3

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-400-X2016242.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

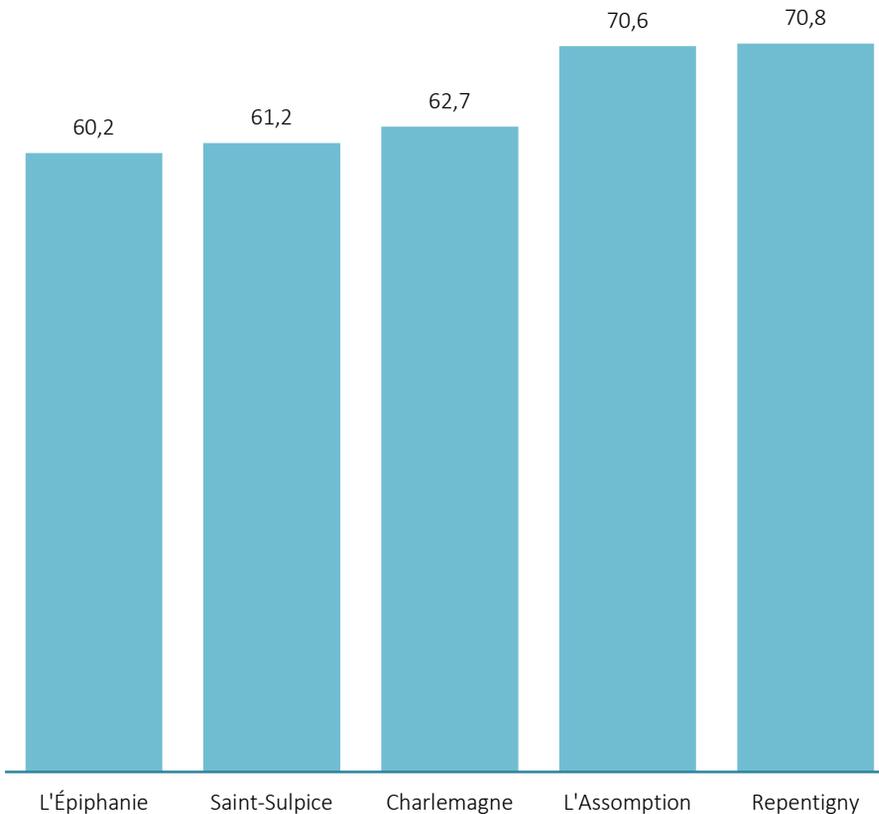
Plus haut certificat, diplôme ou grade

« Le plus haut certificat, diplôme ou grade est la classification utilisée aux fins du recensement pour mesurer le concept plus général du "niveau de scolarité".

Cette variable désigne le plus haut niveau de scolarité qu'une personne a terminé avec succès. Il s'agit d'une variable dérivée obtenue à partir des réponses aux questions sur les titres scolaires où l'on demandait de déclarer tous les certificats, diplômes ou grades obtenus ».

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, novembre 2021.

Proportion de personnes de 25-64 ans ayant obtenu un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires, 2021 (%)



En 2021, dans la MRC de L'Assomption, 69,3 % des personnes de 25-64 ans ont un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires.

Repentigny et L'Assomption ont les parts les plus élevées de personnes ayant un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires.

L'Épiphanie détient la plus faible part de personnes détenant un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires.

Entre 2016 et 2021, sauf à Saint-Sulpice, toutes les municipalités ont connu une hausse quant à leur proportion de personnes détenant un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Femmes de 25-64 ans ayant obtenu un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires, 2016 et 2021
(N, % et variation de la proportion)

	2016			2021			Variation	
	N	Total	%	N	Total	%	%	
Charlemagne	1 050	1 735	60,5	1 115	1 690	66,0	9,0	
Repentigny	16 010	23 160	69,1	16 510	22 665	72,8	5,4	
Saint-Sulpice	625	995	62,8	630	985	64,0	1,8	
L'Assomption	4 220	6 155	68,6	4 565	6 195	73,7	7,5	
L'Épiphanie	1 450	2 360	61,4	1 585	2 500	63,4	3,2	

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-400-X2016242.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

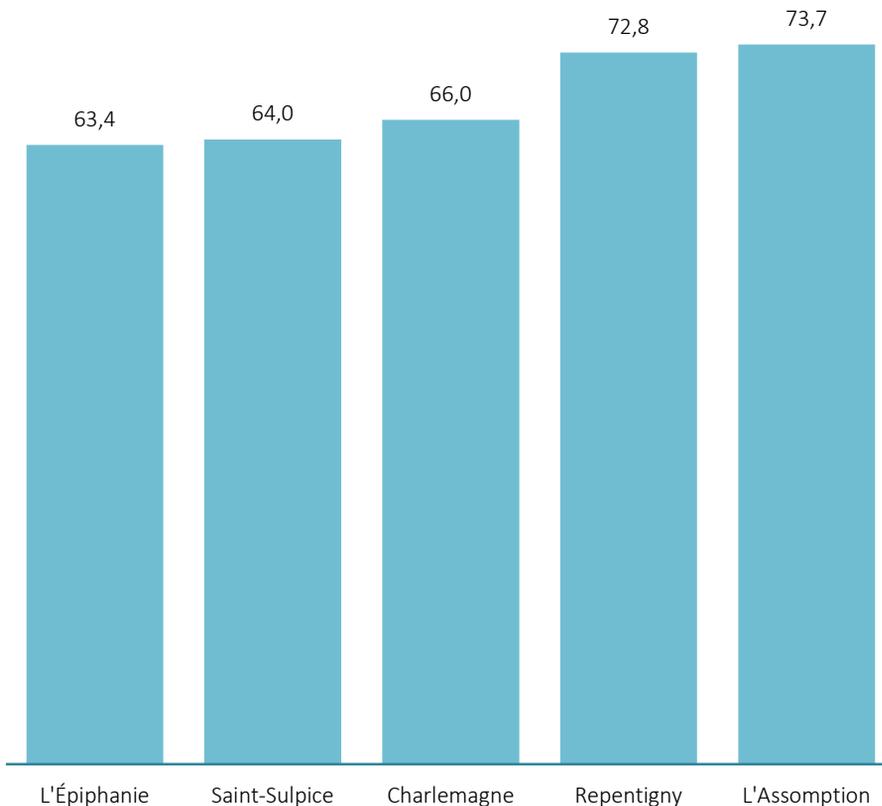
Plus haut certificat, diplôme ou grade

« Le plus haut certificat, diplôme ou grade est la classification utilisée aux fins du recensement pour mesurer le concept plus général du "niveau de scolarité".

Cette variable désigne le plus haut niveau de scolarité qu'une personne a terminé avec succès. Il s'agit d'une variable dérivée obtenue à partir des réponses aux questions sur les titres scolaires où l'on demandait de déclarer tous les certificats, diplômes ou grades obtenus ».

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, novembre 2021.

Proportion de femmes de 25-64 ans ayant obtenu un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires, 2021 (%)



En 2021, dans la MRC de L'Assomption, 71,7 % des femmes de 25-64 ans ont un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires.

L'Assomption détient la part la plus élevée de femmes ayant un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires.

L'Épiphanie obtient la plus faible proportion de femmes détenant un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires.

Entre 2016 et 2021, toutes les municipalités ont connu une augmentation de leur proportion de femmes ayant un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, les résultats doivent être interprétés avec prudence.

**Hommes de 25-64 ans ayant obtenu un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires, 2016 et 2021
(N, % et variation de la proportion)**

	2016			2021			Variation	
	N	Total	%	N	Total	%	%	
Charlemagne	945	1 540	61,4	985	1 665	59,2	-3,6	
Repentigny	14 330	21 355	67,1	14 370	20 930	68,7	2,3	
Saint-Sulpice	630	995	63,3	535	915	58,5	-7,7	
L'Assomption	3 835	5 980	64,1	3 970	5 900	67,3	4,9	
L'Épiphanie	1 375	2 385	57,7	1 360	2 390	56,9	-1,3	

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-400-X2016242.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

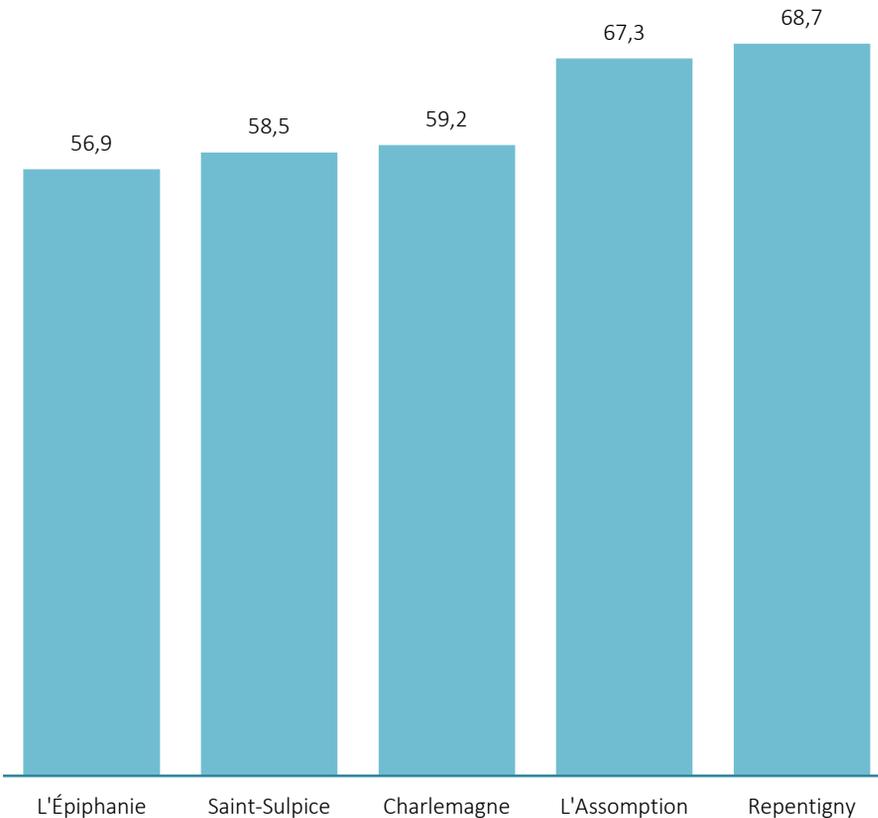
Plus haut certificat, diplôme ou grade

« Le plus haut certificat, diplôme ou grade est la classification utilisée aux fins du recensement pour mesurer le concept plus général du "niveau de scolarité".

Cette variable désigne le plus haut niveau de scolarité qu'une personne a terminé avec succès. Il s'agit d'une variable dérivée obtenue à partir des réponses aux questions sur les titres scolaires où l'on demandait de déclarer tous les certificats, diplômes ou grades obtenus ».

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, novembre 2021.

Proportion d'hommes de 25-64 ans ayant obtenu un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires, 2021 (%)



En 2021, dans la MRC de L'Assomption, 66,7 % des hommes de 25-64 ans ont un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires.

Repentigny détient la part la plus élevée d'hommes ayant un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires.

L'Épiphanie détient la plus faible part d'hommes détenant un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires.

Entre 2016 et 2021, parmi les cinq municipalités, L'Assomption et Repentigny ont connu une hausse de leur proportion d'hommes ayant un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, les résultats doivent être interprétés avec prudence.



Coup d'oeil

sur les municipalités
de la MRC L'Assomption

**Recensement
2021**

Service de surveillance, recherche et évaluation
Direction de santé publique

Chapitre 10 Le transport

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Lanaudière**

Québec 

Auteurs

Geneviève Marquis
Émilie Nantel

Collaborateurs

Abdezhar Bamohammi
Patrick Bellehumeur

Sous la coordination de

Élizabeth Cadieux

Conception graphique et mise en page

Geneviève Marquis
Lise Trudel

Ce document est disponible, en version électronique seulement, sur le site Web du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, au www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca sous *Documentation/Santé publique/Portraits populationnels*.

À la condition d'en mentionner la source, sa reproduction à des fins non commerciales est autorisée. Toute information extraite de ce document devra porter la source suivante :

MARQUIS, Geneviève, et Émilie NANTEL. *Coup d'oeil sur les municipalités de la MRC L'Assomption – Recensement 2021*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, janvier 2023.

Source de l'image : Canva

© Direction de santé publique, CISSS de Lanaudière, 2023

Dépôt légal

Premier trimestre 2023

ISBN 978-2-550-93132-4

Bibliothèque et Archives nationales du Québec



Mot du Service

Lorsqu'on veut mieux agir pour et avec la population, la connaissance des caractéristiques de celle-ci représente un atout indéniable. Ces informations seront d'autant plus utiles si elles sont jumelées, entre autres, avec les connaissances que les utilisateurs possèdent eux-mêmes de cette population.

Dans cette perspective, et avec la diffusion des données du Recensement canadien de 2021 par Statistique Canada, le Service de surveillance, recherche et évaluation propose l'actualisation de sa série *Coup d'œil*. Celle-ci est formée de documents pour les six municipalités régionales de comté (MRC) de la région (D'Autray, Joliette, L'Assomption, Les Moulins, Matawinie et Montcalm) déclinées par municipalité qui les composent, et un autre pour l'ensemble de la région qui met en évidence les données par MRC, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec.

Toujours sous forme de fiches, chaque document présente les principaux indicateurs regroupés autour de chapitres portant sur le territoire, les familles, les ménages privés, le revenu, le logement, l'immigration et les minorités visibles, l'identité autochtone, la langue, la scolarité, la mobilité, le transport et le travail. Pour chaque indicateur, on y retrouve quelques faits saillants, un tableau et un graphique décrivant, lorsque possible, l'évolution entre 2016 et 2021.

Ces documents s'inscrivent dans le mandat de notre Service. D'une part, de fournir des outils qui informent des particularités de la population lanadoise et permettent de mieux identifier les populations vulnérables. D'autre part, de servir de guide pour contribuer à mieux orienter et planifier les services dans chaque communauté pour assurer l'amélioration de leur santé et de leur qualité de vie.

Élizabeth Cadieux

Chef de l'administration des programmes

Surveillance, recherche et évaluation



Destination du trajet domicile-travail des personnes actives occupées de 15 ans et plus dans les ménages privés ayant un lieu habituel de travail, 2021 (N et %)

	Dans la même municipalité		Dans la même MRC ¹		À l'extérieur de la MRC		Total
	N	%	N	%	N	%	N
Charlemagne	175	8,0	510	23,3	1 505	68,7	2 190
Repentigny	9 600	32,2	1 315	4,4	18 865	63,3	29 785
Saint-Sulpice	120	9,2	400	30,8	785	60,4	1 300
L'Assomption	1 930	23,2	1 720	20,7	4 655	56,1	8 305
L'Épiphanie	565	17,6	945	29,4	1 705	53,1	3 210

¹ Excluant la municipalité de résidence.

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles des MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2021, Fichier 98-401-X2021005.ivt

Destination du navettage

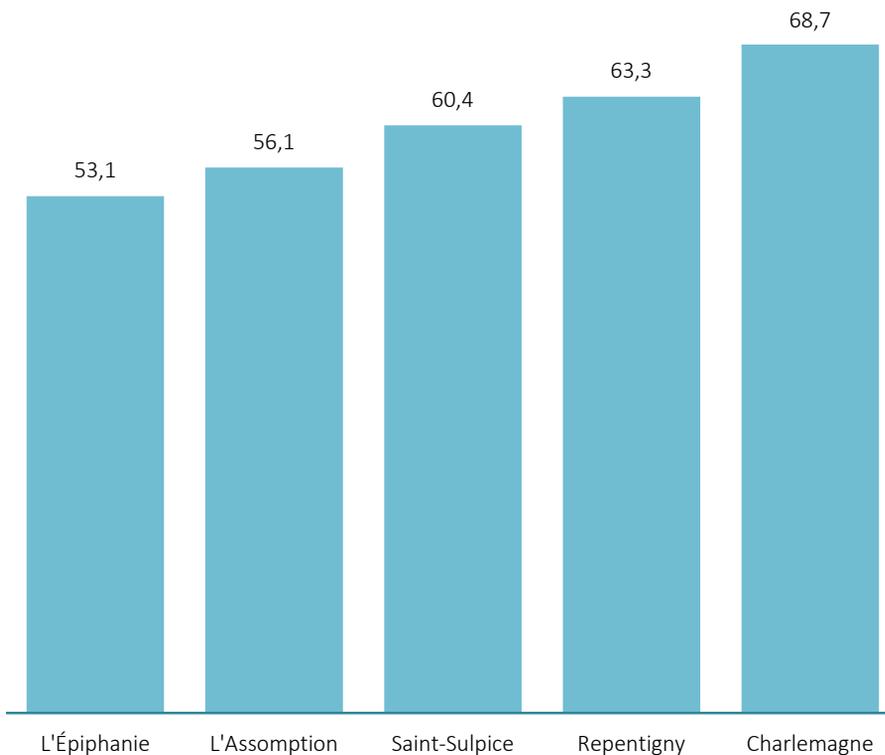
« Indique si une personne effectue ou non le déplacement jusqu'à une autre municipalité (c'est-à-dire subdivision de recensement), une autre division de recensement ou une autre province ou territoire. Le navettage désigne le déplacement d'une personne vers son lieu de travail habituel ».

Population active occupée

« Personnes âgées de 15 ans et plus, dans les ménages privés, qui avaient un emploi ou étaient absentes de leur emploi ou de leur entreprise pendant la semaine du dimanche 2 mai au samedi 8 mai 2021, et qui ont déclaré avoir un lieu habituel de travail ».

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, novembre 2021.

Proportion de personnes actives occupées de 15 ans et plus dans les ménages privés ayant un lieu habituel de travail à l'extérieur de la MRC, 2021 (%)



Dans la MRC de L'Assomption, parmi les personnes ayant un lieu habituel de travail, 27,7 % travaillent dans leur municipalité de résidence, tandis que 61,4 % travaillent à l'extérieur de la MRC.

La part de la population occupée ayant un lieu habituel de travail et qui se déplace hors de sa municipalité de résidence est la plus élevée à Repentigny (32,2 %) et la plus basse à Charlemagne (8,0 %).

La part de la population occupée ayant un lieu habituel de travail et qui se déplace hors de sa MRC de résidence est la plus élevée à Charlemagne (68,7 %) et la plus basse à L'Épiphanie (53,1 %).

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Principal mode de transport pour le trajet domicile-travail des personnes actives occupées de 15 ans et plus dans les ménages privés ayant un lieu habituel de travail ou sans adresse de travail fixe, 2021 (N et %)

	Auto, camion, fourgonnette		Autres		Total
	N	%	N	%	N
Charlemagne	2 515	92,1	220	8,1	2 730
Repentigny	31 550	89,9	3 525	10,0	35 080
Saint-Sulpice	1 565	96,3	60	3,7	1 625
L'Assomption	9 205	93,3	665	6,7	9 865
L'Épiphanie	3 760	93,2	270	6,7	4 035

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2021, Fichier 98-401-X2021005.ivt

Principal mode de transport pour la navette

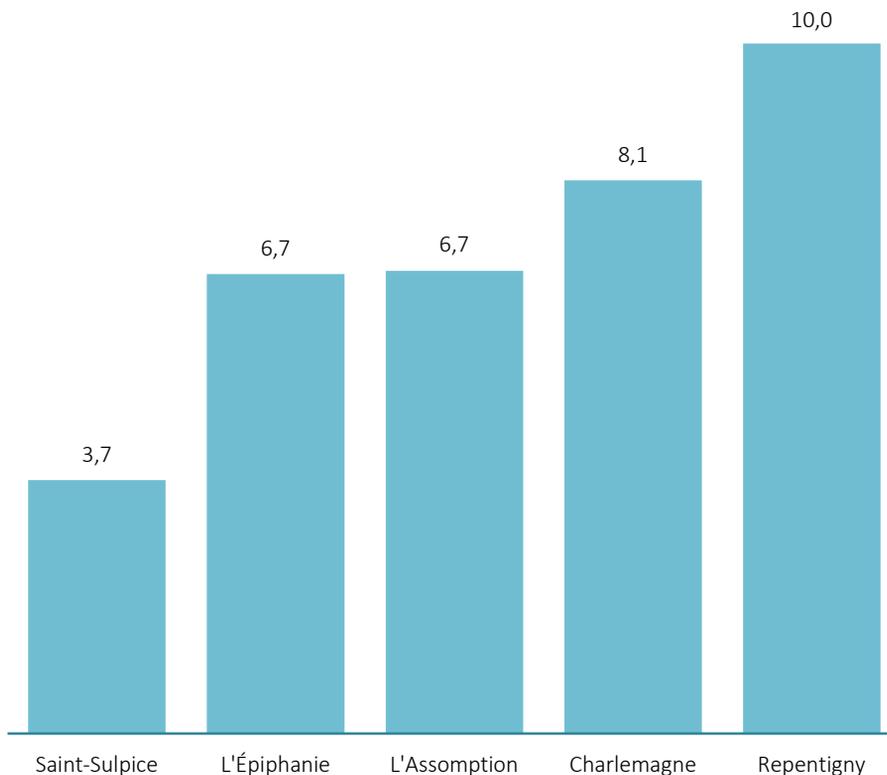
« Désigne le moyen de transport principal utilisé par une personne pour se rendre à son lieu de travail ».

Population active occupée

« Personnes âgées de 15 ans et plus, dans les ménages privés, qui avaient un emploi ou étaient absentes de leur emploi ou de leur entreprise pendant la semaine du dimanche 2 mai au samedi 8 mai 2021, et qui ont déclaré avoir un lieu habituel de travail ».

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, novembre 2021.

Proportion de personnes actives occupées de 15 ans et plus dans les ménages privés ayant un lieu habituel de travail ou sans adresse de travail fixe et dont le principal mode de transport pour le trajet domicile-travail est autres que l'auto, le camion ou la fourgonnette, 2021 (%)



Dans la MRC de L'Assomption, 91,1 % de la population occupée utilise l'auto, le camion ou la fourgonnette comme principal mode de transport pour se rendre au travail.

À l'échelle des municipalités, entre 3,7 % et 10,0 % de la population occupée utilise un mode de transport « autres » pour se rendre au travail.

Dans la MRC de Repentigny, une personne sur dix parmi la population occupée utilise un mode de transport « autres » pour se rendre au travail.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Distance parcourue du domicile au travail des personnes actives occupées de 15 ans et plus dans les ménages privés ayant un lieu habituel de travail, 2021 (N et %)

	Inférieure à 15 kilomètres		Égale ou supérieure à 15 kilomètres		Total N
	N	%	N	%	
Charlemagne	1 305	59,6	890	40,6	2 190
Repentigny	14 585	49,0	15 200	51,0	29 780
Saint-Sulpice	560	42,9	740	56,7	1 305
L'Assomption	3 830	46,1	4 480	54,0	8 300
L'Épiphanie	1 695	52,8	1 515	47,2	3 210

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2021, Fichier 98-10-0461.ivt.

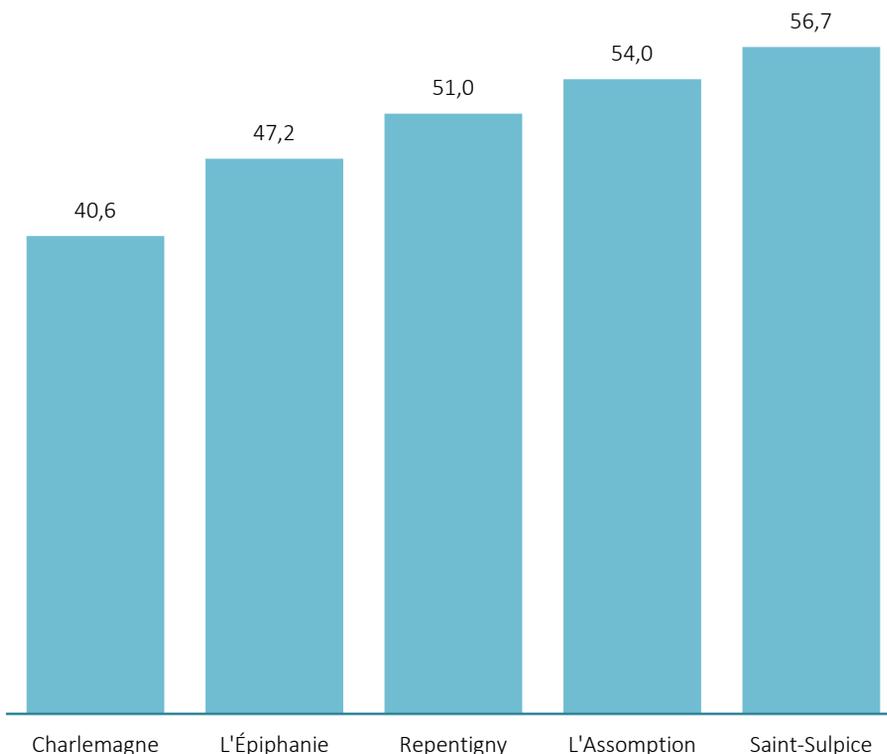
Distance (ligne droite) du domicile au travail

« Désigne la distance en ligne droite, en kilomètres, entre le domicile d'une personne et son lieu habituel de travail ».

Population active occupée

« Personnes âgées de 15 ans et plus, dans les ménages privés, qui avaient un emploi ou étaient absentes de leur emploi ou de leur entreprise pendant la semaine du dimanche 2 mai au samedi 8 mai 2021, et qui ont déclaré avoir un lieu habituel de travail ».

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, novembre 2021 et juillet 2022.

Proportion de personnes actives occupées de 15 ans et plus dans les ménages privés ayant un lieu habituel de travail et dont la distance parcourue pour le trajet domicile-travail est égale ou supérieure à 15 kilomètres, 2021 (%)


En 2021, dans la MRC de L'Assomption, 50,9 % de la population occupée ayant un lieu habituel de travail parcourt 15 kilomètres ou plus pour se rendre au travail.

Cette part est la plus élevée dans la municipalité de Saint-Sulpice (56,7 %) et la plus basse dans la municipalité de Charlemagne (40,6 %).

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, les résultats doivent être interprétés avec prudence.



Coup d'oeil

sur les municipalités
de la MRC L'Assomption

**Recensement
2021**

Service de surveillance, recherche et évaluation
Direction de santé publique

Chapitre 11 L'emploi

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Lanaudière**

Québec 

Auteurs

Geneviève Marquis
Carole Ralijaona

Collaborateurs

Abdezhar Bamohammi
Patrick Bellehumeur

Sous la coordination de

Élizabeth Cadieux

Conception graphique et mise en page

Geneviève Marquis

Ce document est disponible, en version électronique seulement, sur le site Web du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, au www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca sous *Documentation/Santé publique/Portraits populationnels*.

À la condition d'en mentionner la source, sa reproduction à des fins non commerciales est autorisée. Toute information extraite de ce document devra porter la source suivante :

MARQUIS, Geneviève, et Carole RALIJAONA. *Coup d'œil sur les municipalités de la MRC L'Assomption – Recensement 2021*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, janvier 2023.

Source de l'image : Canva

© Direction de santé publique, CISSS de Lanaudière, 2023

Dépôt légal

Premier trimestre 2023

ISBN 978-2-550-93132-4

Bibliothèque et Archives nationales du Québec



Mot du Service

Lorsqu'on veut mieux agir pour et avec la population, la connaissance des caractéristiques de celle-ci représente un atout indéniable. Ces informations seront d'autant plus utiles si elles sont jumelées, entre autres, avec les connaissances que les utilisateurs possèdent eux-mêmes de cette population.

Dans cette perspective, et avec la diffusion des données du Recensement canadien de 2021 par Statistique Canada, le Service de surveillance, recherche et évaluation propose l'actualisation de sa série *Coup d'œil*. Celle-ci est formée de documents pour les six municipalités régionales de comté (MRC) de la région (D'Autray, Joliette, L'Assomption, Les Moulins, Matawinie et Montcalm) déclinées par municipalité qui les composent, et un autre pour l'ensemble de la région qui met en évidence les données par MRC, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec.

Toujours sous forme de fiches, chaque document présente les principaux indicateurs regroupés autour de chapitres portant sur le territoire, les familles, les ménages privés, le revenu, le logement, l'immigration et les minorités visibles, l'identité autochtone, la langue, la scolarité, la mobilité, le transport et le travail. Pour chaque indicateur, on y retrouve quelques faits saillants, un tableau et un graphique décrivant, lorsque possible, l'évolution entre 2016 et 2021.

Ces documents s'inscrivent dans le mandat de notre Service. D'une part, de fournir des outils qui informent des particularités de la population lanadoise et permettent de mieux identifier les populations vulnérables. D'autre part, de servir de guide pour contribuer à mieux orienter et planifier les services dans chaque communauté pour assurer l'amélioration de leur santé et de leur qualité de vie.

Élizabeth Cadieux

Chef de l'administration des programmes

Surveillance, recherche et évaluation



Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage chez les personnes de 15 ans et plus dans les ménages privés, 2021 (%)

	Taux d'activité %	Taux d'emploi %	Taux de chômage %
Charlemagne	60,9	56,9	6,5
Repentigny	64,4	60,6	5,9
Saint-Sulpice	71,1	68,0	4,3
L'Assomption	68,3	64,7	5,1
L'Épiphanie	69,5	64,6	7,0

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles des MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2021, Fichier 98-401-X2021005.ivt

Taux d'activité

« Désigne le pourcentage de la population active pendant la semaine du dimanche 2 mai au samedi 8 mai 2021 par rapport à la population totale âgée de 15 ans et plus ».

Taux d'emploi

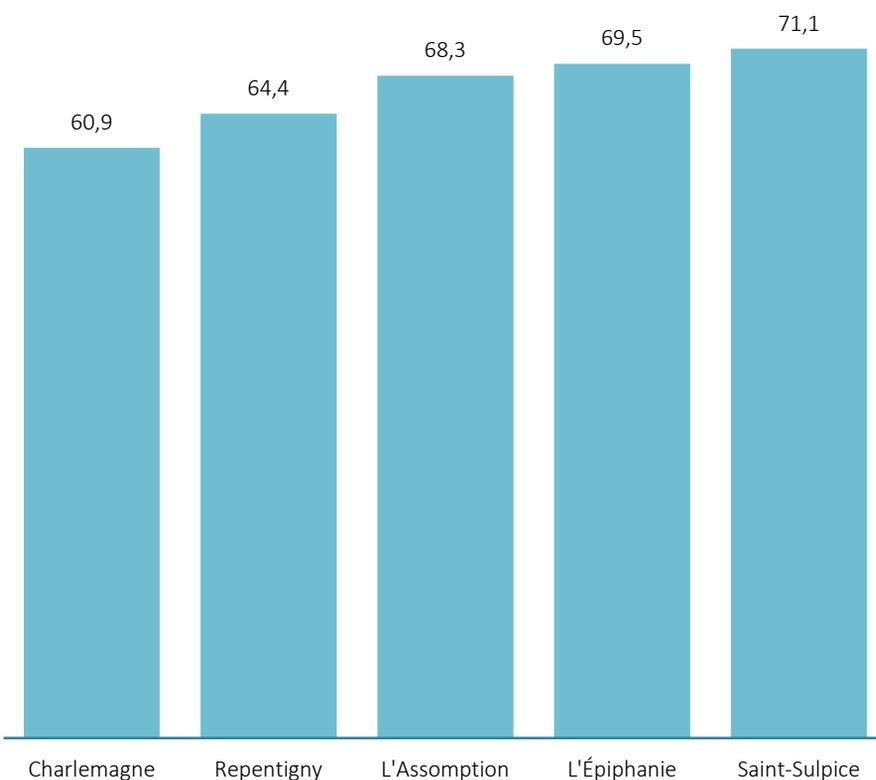
« Désigne le nombre de personnes occupées au cours de la semaine du dimanche 2 mai au samedi 8 mai 2021, exprimé en pourcentage de la population totale âgée de 15 ans et plus ».

Taux de chômage

« Désigne le pourcentage de la population en chômage par rapport à la population active pendant la semaine du dimanche 2 mai au samedi 8 mai 2021 ».

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, novembre 2021.

Taux d'activité chez les personnes de 15 ans et plus dans les ménages privés, 2021 (%)



Dans la MRC de L'Assomption en 2021, le taux d'activité chez les personnes de 15 ans et plus dans les ménages privés atteint 65,4 % tandis que le taux d'emploi et le taux de chômage se situent à 61,6 % et 5,9 % respectivement.

Parmi les municipalités de la MRC, Saint-Sulpice affiche les taux d'activité et d'emploi les plus élevés tandis que Charlemagne affiche les taux les plus faibles.

L'Épiphanie se démarque en 2021 par le taux de chômage le plus élevé de la MRC.